

à mon cher Confère et ami
Salomon Reinach

au nom de M. de Larzer et au mien

Leon Herzog

UNE

VILLA ROYALE CHALDÉENNE

VERS L'AN 4000 AVANT NOTRE ÈRE

UNE
VILLA ROYALE CHALDÉENNE

VERS L'AN 4000 AVANT NOTRE ÈRE

D'APRÈS

LES LEVÉS ET LES NOTES DE M. DE SARZEC

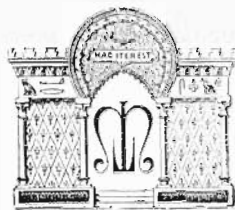
PAR

LÉON HEUZEY

ÉTUDE ACCOMPAGNÉE DE PLANS
ET DE FIGURES DANS LE TEXTE

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

—
1900



AVANT-PROPOS

Les deux premières parties de ce travail sont déjà connues par la publication anticipée qui en a été faite dans la *Revue d'Assyriologie*¹. Il ne fallait pas tarder à établir, avec preuves à l'appui, que, dès les années 1888 et 1889, la Mission française dirigée par M. de Sarzec, en explorant les couches profondes du sol de Tello, avait découvert une des stations historiques les plus anciennes de la primitive Chaldée. Le point répond, selon toute vraisemblance, à la localité de *Glirson*, centre initial de la grande cité disséminée de Sirpoula. Aucun explorateur de ces régions de l'Asie n'était parvenu encore à mettre la main sur un gisement aussi antique ni aussi riche en monuments de la haute époque orientale. Dans le procès pendant entre l'Égypte et la Chaldée, pour savoir laquelle des deux civilisations a commencé l'histoire, c'est à M. de Sarzec qu'appartient le mérite d'avoir fourni le premier, et en abondance, les documents qui permettent de faire le parallèle entre les origines chaldéennes et celles de l'Égypte. On peut dire que, non content de nous avoir révélé l'art chaldéen, il a découvert aussi la haute antiquité chaldéenne. Ceux qui, attirés par son exemple, voudront explorer, sur d'autres points, la contrée dont il a démontré la fécondité archéologique, feront preuve de loyauté et s'honoreront eux-mêmes en reconnaissant qu'ils sont les continuateurs de son œuvre.

Aujourd'hui, la notice que nous préparions, complétée par deux chapitres nou-

1. *Revue d'Assyriologie et d'Archéologie Orientale*, vol. IV, pp. 87-122, et vol. V, pp. 26-56. Cf. vol. III, pp. 59-64, où l'on trouve déjà, sous le titre de *Une Villa royale chaldéenne*, la première esquisse du présent travail.

veaux, forme enfin une publication d'ensemble. Dans cette relation, tout ce qui constitue le fond même des recherches provient de M. de Sarzec. A ses notes de fouilles, à l'étude de ses photographies et des plans levés par lui, à ses lettres et aux fréquents entretiens que nous avons eus ensemble, sont empruntés les éléments de notre commun travail. Pour ce qui me concerne, après avoir exposé les faits aussi fidèlement que possible, je me suis appliqué surtout à les classer et à en tirer les conséquences scientifiques qu'ils pouvaient contenir. Cette partie ayant un caractère d'interprétation personnelle, sujette à discussion, je devais forcément la prendre sous ma responsabilité et sous ma signature. Comprenant d'ailleurs la difficulté des problèmes soulevés par l'exploration d'un sol aussi antique, je les ai abordés avec une extrême réserve, sans négliger de faire connaître les diverses solutions qui me venaient à l'esprit, heureux de signaler les objections favorables à une opinion autre que la mienne. Plus ardue encore était la tâche d'accorder avec les faits matériels, révélés par l'étude du terrain, les indications architectoniques, restées presque toujours si obscures dans les textes de l'époque. Tout en profitant des améliorations successives réalisées par les savants travaux des assyriologues, il a fallu se contenter le plus souvent de juxtaposer les deux ordres de renseignements, sans pouvoir les unir entre eux par un lien définitif.

Une attention toute spéciale a été apportée à bien établir la nature et le véritable caractère des constructions mises à découvert par les fouilles. Ces vestiges de la première architecture chaldéenne, faibles arasements de briques, perdus au milieu du désert, ne sont pas, en effet, des ruines que l'on puisse soustraire longtemps à la destruction, malgré le précieux témoignage qu'elles portent en elles. Il y avait une véritable urgence à constater l'état et la physionomie de ces restes, et à préciser ainsi le souvenir que perpétueront les vues héliographiques publiées par la Mission. Quant aux nombreux objets, presque tous d'une grande valeur archéologique, recueillis autour de ces substructions, il était inutile de reproduire les descriptions déjà données de la plupart d'entre eux dans notre ouvrage des *Découvertes en Chaldée* ou dans quelques monographies spéciales. Ce qui importait, c'était de replacer chacun d'eux à son point d'origine. Étudiés ainsi, ils prennent une signification inattendue et deviennent les irrécusables garants de la plus ancienne histoire. La formation de leurs séries, se classant d'elles-mêmes par générations et par règnes, a suffi pour achever la déroute

du système, plus malicieux que scientifique, qui prétendait expliquer le style rude et primitif de ces sculptures, de ces inscriptions, de ces monuments de toute sorte, en s'en prenant à la maladresse attardée de je ne sais quelle école provinciale.

Le terrain qui a produit tant de débris précieux est loin d'être épuisé. M. de Sarzec rentre actuellement de sa onzième campagne de fouilles, rapportant des découvertes nouvelles, qui donneront lieu à des notes complémentaires et pourront éclaircir, après coup, certains points du travail que nous publions. Le moment était venu cependant de grouper les résultats de premier ordre obtenus jusqu'à ce jour. Je m'y suis employé de mon mieux, considérant comme un devoir de ne pas laisser se disperser les informations que j'étais en mesure de réunir sur la partie des fouilles françaises de Chaldée assurément la plus importante pour la connaissance des origines de la civilisation en Orient.

LÉON HEUZÉY.

UNE VILLA ROYALE CHALDÉENNE

ENVIRON 4000 ANS AVANT NOTRE ÈRE

D'APRÈS LES LEVÉS ET LES NOTES DE M. DE SARZEC

PAR LÉON HEUZÉY

LA CONSTRUCTION DU ROI OUR-NINA

I

LE TELL DE LA MAISON-DES-FRUITES

La notice intitulée : *Une Villa royale chaldéenne, vers l'an 4000 avant notre ère*¹, est comme la préface, avec titre général, d'une série d'articles que nous comptons consacrer à la partie la plus importante et la moins connue des fouilles de Tello, à celle où M. de Sarzec a découvert les monuments les plus antiques. Dans ce travail, nous avons pris pour point de départ les tablettes d'albâtre d'Entéména, patési de Sirpourla, arrière-petit-fils du roi Our-Nina, et nous y avons trouvé mentionné, avec diverses plantations, tout un groupe de constructions d'utilité pratique, dont les noms restent

1. Voir la *Revue d'Assyriologie*, III, II, p. 59.

difficiles à comprendre, mais qui paraissent bien avoir été en rapport avec ces développements de la culture. L'ensemble avait certainement pour centre le tell déblayé successivement par M. de Sarzec, à partir de sa campagne de 1888, et sous lequel, outre de nombreux objets votifs des rois Our-Nina et Éannadou, des grands patésis Enannatouma I^{er}, Entéména, Enannatouma II, il a retrouvé des restes d'édifices remontant aussi à la plus haute antiquité chaldéenne. Ce monticule artificiel, haut de 17 mètres au-dessus de la plaine, désigné, dans notre description générale¹, sous le nom de *Tell K.* est le plus élevé et le plus étendu après le *Tell du Palais*, dont il est éloigné d'environ 200 mètres dans la direction du Sud-Est.

Déjà, avant ces fouilles méthodiques, les premiers sondages, conduits avec beaucoup d'intelligence et de soin, nous avaient apporté une série d'objets (briques, pierres de seuil, fragments de sculpture, inscriptions et figurines votives), dont le caractère archaïque faisait pressentir l'importance des découvertes que M. de Sarzec allait faire un peu plus tard sur le même point.

Là surtout devait se trouver un établissement agricole, que les tablettes d'Entéména mentionnent avec insistance et avec un luxe particulier de formules : c'est ce qu'Arthur Amaud a appelé la *Maison-des-Fruits*. Bien qu'Entéména s'attribue à lui seul le mérite de l'avoir créée, on peut affirmer qu'elle existait avant lui. Nous voyons, en effet, dans une inscription publiée dès les premières découvertes², le roi Our-Nina, « aussitôt après avoir construit le temple de Nin-Ghirsou », mettre « dans sa Maison-des-Fruits soixante-dix monceaux ou grandes mesures de blé ».

L'étroite relation avec le sanctuaire du dieu est par là suffisamment attestée, et l'on s'explique qu'Entéména ne dise jamais que la « Maison-des-Fruits du dieu Nin-Ghirsou ». Our-Nina, de son côté, n'en parle qu'à la seule occasion de sa réserve de blé et ne l'énumère jamais comme une fondation à part dans les nombreuses listes de ses constructions.

Le nom est formé, à l'origine, de deux idéogrammes juxtaposés, dont le sens est suffisamment précis : le caractère GAR, qui désigne des vivres, des denrées alimentaires sous forme solide, et le caractère BI, qui s'applique à une boisson fermentée, en usage à cette époque. C'est ce que démontrent les deux mêmes signes, placés l'un après l'autre, et occupant deux cases séparées, dans une liste d'offrandes de Goudéa. Les scribes d'Entéména n'ont fait que les réunir en un caractère complexe et que les enclaver l'un dans l'autre, ce qui ne saurait en changer l'interprétation. C'était donc, si l'on veut la *Maison du boire et du manger*, la *Maison des Subsistances* ; mais le nom de la *Maison-des-Fruits*, entendu au sens large, peut très bien être conservé.

1. DE SARZEC et HEUZEY, *Découvertes en Chaldée*, p. 63.

2. Même ouvrage, pl. 2, fig. 2, et p. xx x (*Partie épigraphique*; cf. *ibid.*, p. vii).

Cependant, parmi les substructions très antiques, découvertes dans les fouilles du tell K, il n'en est aucune jusqu'ici qui porte directement ce nom. Peut-être, en effet, ne s'appliquait-il pas à un édifice particulier, mais à l'ensemble des bâtiments, des cours, des enceintes, qui formaient en cet endroit une sorte de villa ou de métairie royale. C'était la réunion de toutes ces constructions qui s'appelait la *Maison-des-Fruits du dieu Nin-Ghirsou*, et chacune des dépendances que les princes y avaient construites successivement pouvait avoir reçu en outre un nom spécial.

La partie la plus élevée de la colline artificielle était formée par une première couche de briques crues, où M. de Sarzec a reconnu tout d'abord, à 2^m50 à peine de profondeur, les dernières assises d'une construction remontant à l'époque de Goudéa et aux temps voisins de son règne. Un angle de mur très ruiné était le seul

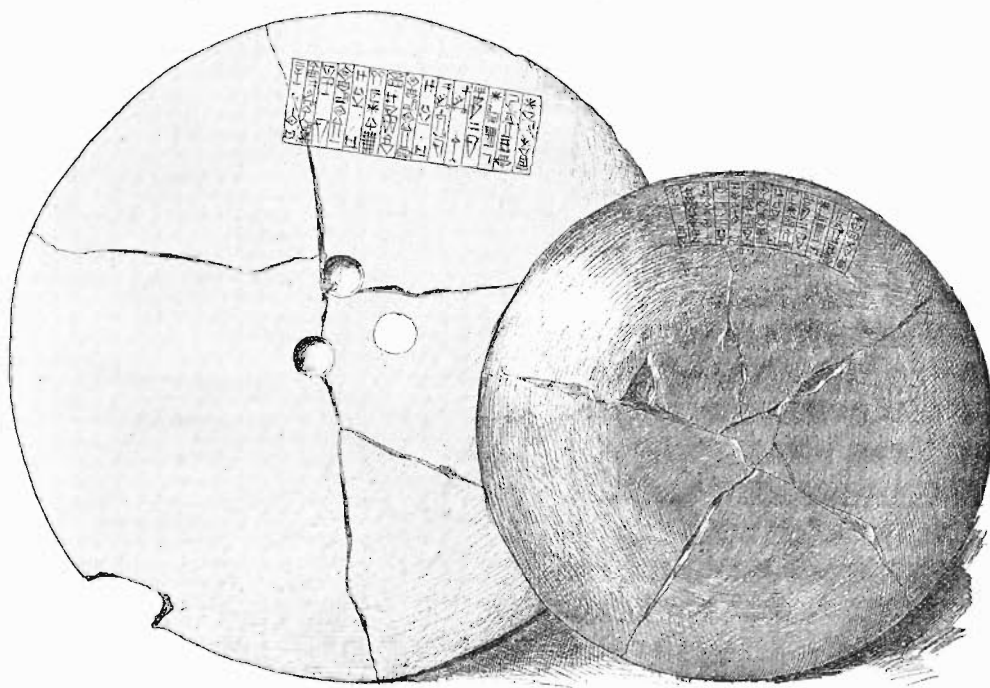


FIG. 1. PLATEAUX DE NAMMAGHANI ET D'OUR-NINGOUL

reste de l'édifice ; mais, à peu de distance, le nom du célèbre patési se trouvait gravé sur une pierre de seuil à tron de crapaudine. Presque au même niveau, deux logettes en briques, l'une bien appareillée, l'autre mêlée plus négligemment de briques crues, contenaient encore chacune leur figurine de cuivre, la première, vers l'Est, au type du *dieu agenouillé* et au nom de Goudéa, la seconde au type de la *porteuse de corbeille*¹ et au nom

1. Pour ces deux types et pour leurs tablettes, comparer *Découvertes*, planches 28 et 29.

du Doungli, roi de la ville d'Our, dont la suzeraineté appartient à la génération suivante. Une découverte significative fut surtout celle de deux superbes plateaux circulaires (Fig. 1) en onyx veiné et en albâtre demi-translucide, placés l'un dans l'autre, avec les débris d'un troisième. Trouvés non loin de la première logette, à 1^m40 seulement de profondeur, ils portent chacun le nom d'un patési différent. C'est d'abord *Our-Ningoul*, inconnu d'ailleurs, mais appartenant sûrement à cette époque, puis *Nammaghani* le gendre et le successeur d'Our-Baou', enfin *Loukani*, qui, par une formule déférente à l'adresse de Doungli, roi de la ville d'Our (Fig. 2), atteste ici de nouveau sa vassalité envers ce prince². Toutes les inscriptions des objets énumérés, y compris celles des deux tablettes de pierre inséparables des figurines, débutent invariablement par l'invocation au dieu

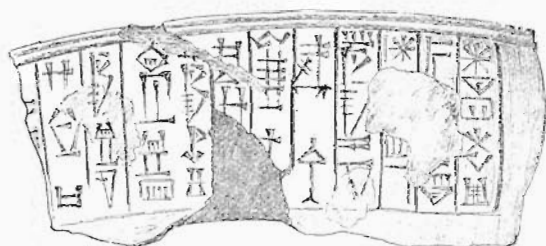


FIG. 2. — FRAGMENT DE LOUKANI

Nin-Ghirsou. Le divin patron de la cité avait là bien certainement un lieu de culte, où les chefs de Sirpourla consacraient encore donc à cette époque des offrandes de prix.

Ainsi, sur la cime même du monticule dont nous étudions les couches superposées, la pioche a tout de suite atteint un premier sol antique, le *sol de Goudéa*, répondant à une période déjà très reculée, qui peut se placer entre le xxv^e siècle et le xxx^e. Le

sanctuaire, de dimensions nécessairement restreintes, qui s'y élevait en l'honneur de Nin-Ghirsou, était distinct des importantes constructions édifiées au nom du même dieu, sur le Tell du Palais. Seulement, tandis que les fouilles profondes du Grand Tell n'ont rien donné au delà du règne d'Our-Baou, ici, la couche très peu épaisse de Goudéa recouvrait immédiatement et sans transition un emplacement occupé depuis une antiquité beaucoup plus haute.

II

DÉCOUVERTE D'UN ÉDIFICE D'OUR-NINA

En approfondissant tant soit peu ses tranchées, M. de Sarzec touchait les murs d'un autre édifice, dont les assises inférieures avaient été conservées à dessein, d'après une

1. Les deux inscriptions ont été publiées et traduites dans notre article: *Généalogies de Sirpourla*; voir *Revue*, II, III, p. 17. Diamètre des deux plateaux, 0^m29 et 0^m42. Musée de Constantinople.

2. Ce nouvel exemple, encore inédit, d'un synchronisme important pour l'ancienne histoire de Chaldée, est même plus positif encore que le premier, où ce n'était pas Loukani lui-même, mais seulement son fils, qui faisait un vœu pour le roi Doungli. Ici nous lisons: « Pour la vie — de Doungli, — guerrier puissant, — roi du pays d'Our, — Loukani. — patési — de [Sirpourla.] » — Cf. *Découvertes*, p. 160, et notre article: *Le roi Doungli à Tello* dans la *Revue archéologique*, 3^e sér., t. VII (1886), p. 200.

pratique habituelle de l'ancienne architecture orientale, pour exhausser d'autant et pour soutenir le sol supérieur. A cet effet, après les avoir soigneusement arasées, on y avait étendu, sur toute la surface, une couche de bitume de 0^m05 d'épaisseur. Une fois défoncée, la croûte noire laissait apparaître un massif rectangulaire de 10^m60 de long sur 7^m30 de large, orienté normalement par ses angles, selon le système chaldéen, les deux petits côtés regardant le Nord-Ouest et le Sud-Est, les deux grands faisant face au Nord-Ouest et au Sud-Est. La maçonnerie était en briques cuites, non pas carrées, comme celles de Goudéa, mais oblongues et bombées, d'une fabrication spéciale et d'un aspect très antique.

Ces briques, longues de 0^m27 à 0^m28 sur 0^m14 à 0^m15 de largeur et 0^m05 d'épaisseur, solidement liées par du bitume, formaient encore 14 assises d'une hauteur totale de 1^m12. Toutes portaient, comme timbre caractéristique, la marque d'un pouce de la main droite, imprimé au milieu de leur face convexe. Quelques-unes seulement (Fig. 3) y ajoutaient, en écriture linéaire, tracée à grands traits, la courte, mais précieuse inscription que voici :

Our-Nina, — roi — de Sirpourla, — fils de Ninihalghin, — l'Ab-Ghirsou — a construit ¹.

Disons tout de suite que l'indication se trouvait confirmée d'avance, dès les anciens sondages, par une inscription incomplète, gravée sur une plaque de gypse ², où l'on avait déjà lu :

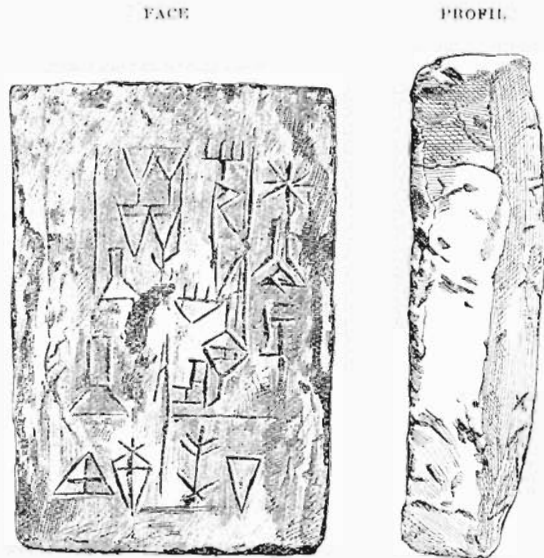


FIG. 3. — BRIQUE BOMBÉE D'OUR-NINA

Our-Nina, — roi — de Sirpourla, — fils de Ninihalghin, — l'Ab-Ghirsou — a construit ; — les briques du *témen*,....

C'était la mention, faite par le constructeur lui-même, des briques dont nous venons de parler, formant, comme ici, le *témen*, c'est-à-dire le fondement de l'édifice.

Il est vrai que ces briques à inscription, au nombre de sept seulement, se distinguent des autres par des dimensions un peu plus fortes : elles mesurent de 0^m29 à 0^m30 de

1. *Découvertes*, pl. 31, fig. 1.

2. *Ibid.*, pl. 2, fig. 2; cf. *Partie épigraphique*, p. xxix.

long sur 0^m20 de large et 0^m05 à la tranche, plus 0^m02 pour la partie convexe ; on voit que la relation de 2 à 3 s'y trouve substituée à celle de 1 à 2. De plus, M. de Sarzec les a recueillies toutes les sept sur un même point, à l'angle Nord-Ouest de l'édifice. Elles reposaient à plat sur le mur arasé, l'une à la suite de l'autre, quatre du côté du Sud-Ouest et trois en retour vers le Nord-Ouest, toutes à l'aplomb du parement extérieur et adhérant par des joints de bitume au corps de la muraille. L'une d'elles, une seule, à la différence des six autres, portait même, au lieu de la mention de l'Ab-Ghirsou, l'inscription suivante :

Our-Nina, — roi — de Sirpourla, — fils de Ninihalghin, — le temple de Nin-Ghirsou — a construit.

Dans ces conditions, il n'est guère probable qu'elles fussent à leur place primitive. Elles peuvent, sans nul doute, avoir été empruntées à quelque édifice voisin et du même temps ; car les fouilles ont mis à découvert près de là des restes de bassins et de caniveaux, formés justement briques de 0^m30 sur 0^m20, avec empreintes de pouce, bien que sans aucune inscription. Mais il est aussi très admissible que des briques d'un plus grand modèle aient eu exceptionnellement leur emploi dans les parties hautes de notre édifice. Plus tard, lors du nivellement des ruines, voulant conserver ces témoins de l'ancienne construction, on a pu les replacer dans le soubassement, en guise de briques d'angle, pour rappeler le premier constructeur.

Il est difficile, en effet, d'écarter toute relation des ruines avec l'édifice appelé ici l'Ab-Ghirsou. Ce nom revient avec trop d'insistance sur nombre d'objets votifs trouvés dans le terrain environnant, et le nom du temple de Nin-Ghirsou n'en diffère pas au point de n'avoir pu être lié à quelque partie du même édifice. Il faut tenir compte aussi de l'inscription qui mentionne le *témou* ou fondation de l'Ab-Ghirsou, ce qui ne pourrait guère s'appliquer à de simples bassins. Toujours est-il que nous sommes en présence d'un ouvrage authentique d'Our-Nina. L'empreinte du pouce, certifiée par les inscriptions des briques, vaut une signature. Que ces restes soient ou non ceux de l'Ab-Ghirsou, le détail des fouilles montrera qu'ils sont de toute manière dans un étroit rapport avec ce que les textes épigraphiques de l'époque nous autorisent à appeler la Maison-des-Fruits du roi Our-Nina.

Quant au nom d'*Ab-Ghirsou* pris en lui-même, il est loin de se prêter encore à une interprétation suffisamment précise, et ce n'est pas là que nous trouverons la clef du problème. Amiaud et Jensen s'accordent à traduire : « La demeure ? de Ghirsou, » mais avec un point d'interrogation après le premier terme¹.

1. ARTHUR AMIAUD, dans les *Découvertes*, p. xxix de la *Partie épigraphique* ; P. JENSEN dans *Keilinschriftl. Bibliothek*, t. III, 1, p. 15.

Le second terme désigne certainement la localité de *Ghirsou*, qui représentait un quartier, un faubourg de Sirpourla ou même, suivant une opinion très soutenable, l'ensemble de la ville qui répondait aux ruines de Tello, tandis que le nom de Sirpourla se serait appliqué à tout le district, au petit état dont elle était le chef-lieu. Nous y trouvons du moins la certitude que le tell K était l'emplacement exact, le premier centre de cette localité de Ghirsou, qui avait donné son nom au grand dieu du pays.

Pour le mot AB, que nous retrouverons appliqué à d'autres constructions voisines, le sens reste incertain. On remarquera seulement que l'idéogramme ainsi déchiffré semble répondre à la figure d'un vase, et même que, dans le nom divin de Nina, il contient le poisson sacré de la déesse. Le même signe, suivant l'observation de M. Oppert, indiquerait chez les Chaldéens une mesure de grande capacité. La forme première pourrait donc très bien représenter un de ces grands récipients que les populations méridionales enfoncent dans la terre, pour y conserver soit de l'eau, soit des denrées de diverses sortes. De là, deux ordres de significations possibles. C'est d'abord le sens de citerne, de réservoir, qui nous reporterait aux constructions hydrauliques dont nous avons parlé tout à l'heure. Mais il y a aussi l'idée d'un silo pour les grains, le *lakkos* des Grecs, pouvant désigner par extension toute construction à l'usage de cellier, de dépôt, de magasin et même de trésor. Cette explication, que je soumets à la compétence des assyriologues, rendrait bien compte du fréquent emploi du signe *ab* dans le nom d'un certain nombre d'édifices énumérés par les inscriptions et appartenant pour la plupart à la région qui nous occupe.

Maintenant laissons de côté cette philologie conjecturale pour nous attacher avant tout aux faits positifs qui résultent des fouilles. Si simple que paraisse un édifice aussi antique, il mérite d'être étudié dans les moindres détails ; car il faut s'attendre à ce que son apparente simplicité cache des difficultés de plus d'une sorte.

III

ÉTUDE DE LA CONSTRUCTION

M. de Sarzec a constaté en premier lieu que la construction reposait directement sur trois lits de briques à plat, servant de soubassement et de pavage. Cette base n'était pas proprement une fondation ; elle ne s'enfonçait pas dans le sol : c'est ce que prouve l'exacte correspondance de son niveau inférieur avec le niveau d'un pavage extérieur et de diverses dépendances dont il sera reparlé plus loin. Nous trouvons là de très bonne heure une pratique qui sera presque toujours suivie dans l'architecture orientale, en particulier pour les ouvrages édifés sur des massifs de briques crues. Par crainte des cre-

vasses, qui s'y produisent facilement, les constructeurs prennent leur appui directement à la surface du sol, mais sur un sol qu'ils ont soigneusement préparé en dessous. On verra par la suite qu'une semblable précaution n'avait pas été négligée pour le sous-sol de la construction d'Our-Nina.

Cette base marque de toute manière ce que nous pouvons appeler le *sol d'Our-Nina*, répondant à une antiquité de quatre mille ans avant notre ère. Elle se place à la profondeur, relativement très faible, d'un peu plus de 4 mètres au-dessous de la surface du tell. Ces faibles profondeurs, particulières au champ de fouilles de Tello, s'expliquent d'abord par le fait que le terrain a dû être abandonné, comme emplacement de ville, peu de temps après Goudéa, vers l'époque de la seconde dynastie d'Our. Il faut de plus en conclure que les couches du tell n'ont subi aucune superposition importante entre l'époque de Goudéa et les temps beaucoup plus reculés d'Our-Nina. Il ne s'agit pas, en effet, de stratifications naturelles, accumulées par la succession des siècles : le tell est une véritable construction de briques crues, surélevée successivement et de parti pris, à des intervalles qui peuvent avoir été éloignés. Les constructeurs de Goudéa ont recherché eux-mêmes et débarrassé la construction antérieure, si antique qu'elle fût, pour la faire servir de point d'appui direct à leurs propres ouvrages. Ils ont mis ainsi en contact des époques très distantes l'une de l'autre.

Sur les trois assises du soubassement se dressait le rectangle des murs extérieurs. Ceux-ci, larges de 0^m60, étaient formés dans leur épaisseur de trois rangées de briques, toutes posées à plat, mais qui se croisaient en long et en large, d'après un système déjà compliqué, de manière à couvrir tous les joints d'une assise à l'autre. Voir ci-contre (Fig. 4) les croquis que nous empruntons aux carnets de M. de Sarzec; ils donneront une idée de ces combinaisons d'appareil. On y trouvera le détail de deux assises superposées, appartenant au même angle de l'édifice.

Un grand sujet d'étonnement, c'est que, malgré la hauteur encore appréciable de la muraille, on ne trouve, sur les quatre côtés, aucune trace de portes. Ce rez-de-chaussée était un étage clos où l'on n'entraît pas de plain pied; il fallait y descendre d'en haut, comme dans une cave ou dans une cale de navire. Pour les prises d'air et de jour, elles ne pouvaient exister que dans la partie supérieure, aujourd'hui détruite.

Cette première difficulté est bien faite pour tenir notre attention en éveil et pour nous confirmer dans la pensée que nous n'avons pas devant nous une construction ordinaire, destinée à l'habitation. Cependant par quel moyen s'élevait-on au niveau supérieur de cet étage, pour y accéder? C'est un problème qu'il est indispensable de résoudre. J'avais cru tout d'abord reconnaître à l'extérieur des traces d'escaliers : j'expliquais de la sorte deux saillies anormales que l'on remarque sur le plan, le long des deux

grands côtés, non loin des angles Est et Sud. Celle du côté Sud-Ouest, de 0^m,30 seulement sur 1^m,40 de long, ne pouvait répondre qu'à un perron peu élevé (D)¹; mais la saillie opposée, dont les dimensions étaient de 1^m,65 sur 2^m,20, aurait suffi à porter un assez grand nombre de marches, s'élevant jusqu'à une certaine hauteur (E). J'ai dû me rendre toutefois à l'observation de M. de Sarzec, que ces deux amorces ne reposaient pas sur le sol antique de la construction et prenaient seulement naissance un peu au-dessous de l'arasement. Que ce fussent en réalité des escaliers ou de simples contreforts pour la consolidation des murs, on n'y peut voir que des additions, rajoutées à une époque où le pied de l'édifice était déjà enterré de près d'un mètre, soit par des travaux ultérieurs, soit par l'exhaussement naturel et successif du sol.

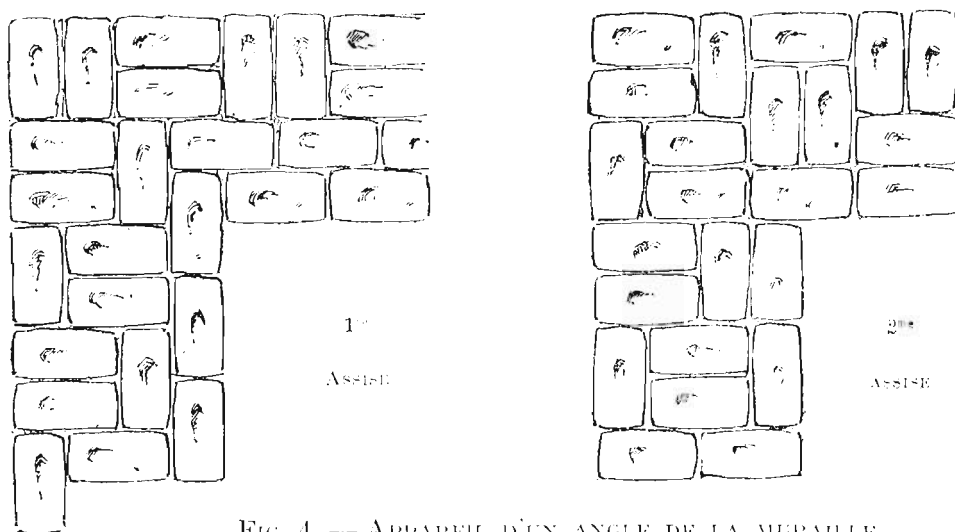


FIG. 4. — APPAREIL D'UN ANGLE DE LA MURAILLE

Les escaliers ne pouvaient manquer cependant. Il faut croire qu'ils étaient en matériaux plus légers, comme la brique crue ou même comme le bois, très employé, nous le verrons, dans les dépendances de l'édifice. En élevant un étage ainsi fermé de toutes parts, le constructeur avait bien évidemment voulu en rendre l'accès presque impossible dans les conditions ordinaires. Rien de surprenant alors à ce que les escaliers, au lieu de faire corps avec les murailles, en fussent au contraire détachés, de façon à être enlevés ou supprimés au besoin. Ces données architectoniques sont loin de contredire à l'idée d'un dépôt, d'un trésor, d'un grenier d'abondance. Nous avons pour exemple les greniers égyptiens, figurés par les peintures et même par un petit modèle en relief, qui est au

1. Ces lettres dans le texte répondent à celles du Plan A, publié avec le présent article, d'après les levés de M. de Sarzec. Quant à la coupe de la construction, elle trouvera place dans une autre planche, qui sera donnée avec la deuxième partie de ce travail. -- La saillie anormale D est figurée deux fois dans la Pl. 51 des *Découvertes*.

Musée du Louvre¹. La plupart n'ont pas de portes, et les seules ouvertures qui permettent d'y emmagasiner des provisions solides ou liquides sont des trous ménagés dans le plafond ou des soupiraux percés assez haut dans les murailles. Quant aux escaliers, ils ne touchent d'ordinaire à la construction que par leur extrémité supérieure, comme des moyens d'accès provisoires, qui pouvaient s'enlever après le travail terminé ou la saison de la récolte passée. L'édifice du roi Our-Nina, tel qu'il nous est révélé par ses arase-ments, appartenait à un type analogue.

IV

DISTRIBUTION INTÉRIEURE

Les distributions intérieures ne sont pas moins curieuses : elles accusent aussi une destination toute spéciale. M. de Sarzec en a trouvé le plan dessiné par des murs de 0^m,30 d'épaisseur, dont l'appareil était composé d'une brique en large alternant avec deux en long. Au lieu de venir s'appuyer au mur extérieur, ces divisions en étaient absolument isolées, par un couloir de 0^m,80 de large, qui contournaient en dedans les quatre côtés et recoupait même le rectangle en un point, vers le premier tiers de sa longueur. L'espace intérieur se trouvait ainsi partagé en deux pièces de grandeur inégale, sans aucun contact ni entre elles ni avec le dehors. Du côté Sud-Ouest s'étendait une grande salle à peu près carrée (A) ; vers le Nord-Ouest, une chambre plus étroite (B) était comme échancrée par l'élargissement du couloir transversal, formant au milieu un réduit (C) de 1^m,20 de large sur 1 mètre de profondeur.

Dans ces cloisons il n'y a d'ailleurs pas plus de portes que dans le mur extérieur. Chambres, corridors, sont à part et sans communications, hormis celles qui pouvaient exister avec les parties hautes. Pour une habitation, cela serait inexplicable. S'il s'agit, au contraire, d'une construction destinée à recevoir des objets de nature diverse, surtout des grains, tout se comprend sans difficulté. Les doubles murs, en séparant et en isolant les provisions, les protégeaient d'autant mieux contre l'humidité ou contre l'extrême chaleur, comme aussi contre le danger des fissures et l'invasion des animaux nuisibles, sans compter cette sorte de pillage que les Grecs désignaient par le mot *τορλορορζία*. Le service se faisait par les plafonds, et la grande salle carrée surtout semble parfaitement appropriée à l'usage d'une chambre à blé, où le grain pouvait être versé à même, comme dans un vaste récipient. Il était facile d'y entasser, par exemple, les soixante-dix grandes mesures de blé dont parle le roi Our-Nina ou les contributions de guerre que ses successeurs mettaient en réserve sous le nom de « grain du dieu Nin-Ghirsou et de la déesse Nina² ». Du reste, selon les temps et les besoins du moment, les deux chambres et même

1. Plusieurs exemples dans PERROT et CHIFFEZ, *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, vol. I, fig. 158, 181-183.

2. FR. THUREAU DANGIN, *Cône historique d'Entéména*, dans la *Revue d'Assyriologie*, IV, n. p. 44.

les couloirs formaient des emplacements à souhait pour contenir aussi d'autres denrées, des liquides enfermés dans des jarres, des matériaux, des instruments, des armes, des objets précieux, en un mot, toute chose à conserver.

Le même souci de préservation explique la présence d'un enduit de bitume, qui revêt partout les parois et le pavage même, dans les chambres comme dans les couloirs. L'édifice ayant été ruiné par un incendie, dont les traces sont partout manifestes, les cendres mêlées de bitume fondu et de fragments de briques calcinées, furent employées plus tard à combler les chambres arasées, pour servir de substruction aux travaux de l'époque de Goudéa : on étendit ensuite à la surface un lit de briques posées à plat, et le tout fut recouvert d'une autre couche de bitume. Toutefois ce revêtement postérieur, formant sol au-dessus des arasements, ne doit pas être confondu avec l'enduit primitif, par lequel on avait cherché tout d'abord à rendre la construction en quelque sorte imperméable.

Sous la couche rajoutée, les couloirs seuls furent trouvés par M. de Sarzec comblés d'une manière différente. Ils étaient remplis par plusieurs rangs superposés de briques libres, placées de champ « comme des volumes dans les rayons d'une bibliothèque », chaque rangée étant seulement inclinée quelque peu en zig-zag sur la précédente, sans doute par l'effet du tassement. Dans l'état actuel, il est difficile de savoir si ce dépôt de briques remonte au temps de la première construction ou si c'est aussi un remplissage destiné à soutenir le sol supérieur.

Un petit nombre d'objets, datant certainement des anciens rois, furent recueillis sous les décombres. Aux angles Est et Sud de la chambre carrée, deux blocs à cuvette, de ceux que nous appelons *pierres de seuil*, portant des inscriptions du roi Our-Nina, adhéraient au fond de bitume. Comme il n'y a aucune ouverture dans la muraille, que les deux pierres n'ont d'ailleurs ni la même forme ni la même hauteur et qu'elles étaient distantes de 4 mètres l'une de l'autre, il est difficile de les considérer comme trouvées en place.

La première (Fig. 5) est une espèce de borne ¹ s'amincissant vers le bas, en forme de tronc de cône, de 0^m,37 de haut sur une largeur décroissant de 0^m,25 à 0^m,20. Taillée

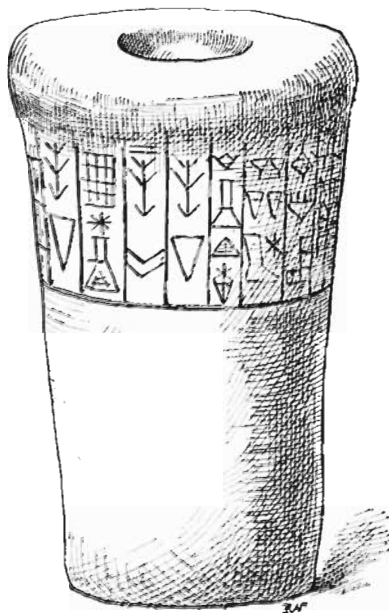


FIG. 5. — PIERRE DE SEUIL.
EN FORME DE BORNE

1. Musée du Louvre, objet inédit. — N° 1 de notre Plan, sur lequel le point exact où chaque objet a été trouvé est indiqué par un chiffre.

dans un calcaire très dur de couleur grise, elle est munie à sa partie supérieure d'une cuvette de 0^m,03 à peine de profondeur, sur 0^m,13 d'ouverture, pour l'évolution d'un gros pivot de porte en bois. L'inscription suivante est gravée verticalement sur le pourtour du cône :

Au dieu Nin-Ghirsou — Our-Nina, — roi — de Sirpourla, — le jour où l'Ab-Ghirsou — il a construit, — a consacré (cet objet). — Le temple de la déesse Nina — il a construit ; — l'*Ab-gal* — il a construit ; — le *Sig-nir*¹ — il a construit ; — la tour (??)... — il a construit ; — le temple (ou la demeure) de l'Épouse — il a construit ; — le temple de la déesse Gatoundoug — il a construit ; — le (palais de) Ti-rash — il a construit.

La disposition de la dédicace à mi-hauteur autour de la borne semble indiquer que la pierre se montrait au-dessus du sol et qu'elle servait pour une porte surélevée elle-même par une marche. Cette fois du moins il s'agit d'une porte qui devait en quelque manière se rapporter à l'Ab-Ghirsou. Nous verrons plus loin comment on peut concilier le fait avec l'absence de toute baie dans la construction d'Our-Nina.

L'autre bloc de seuil (Fig. 6), placé du côté opposé, est une crapaudine hémisphérique en pierre jaunâtre¹, de 0^m,27 de diamètre sur 0^m,11 de hauteur, portant au centre un trou de pivot large de 0^m,12 et profond de 0^m,06. Tout autour de ce trou rayonnent les 24 cases d'une inscription gravée à plat, donnant aussi une liste des principales constructions d'Our-Nina, en commençant par le temple du dieu Nin-Ghirsou, mais sans dédicace à ce dieu et sans aucune mention de l'Ab-Ghirsou. Les différences de forme, de couleur, de nature de roche et aussi d'inscription, entre les deux pierres de seuil trouvées en face l'une de l'autre, sont d'autant plus singulières qu'une seconde crapaudine, exactement semblable à la précédente et faisant la paire avec elle, a été recueillie en dehors de l'édifice, à 10 mètres du grand côté Nord-Est, vers le milieu de sa longueur².

Les deux pierres trouvées à l'intérieur de la

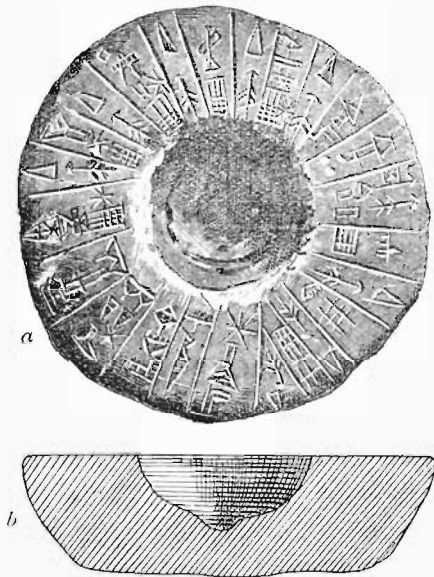


FIG. 6. — PIERRE DE SEUIL
EN FORME DE CRAPAUDINE
a Développement. — b Profil et coupe.

1. Pour ces constructions ou parties de construction, encore indéterminées dans les textes d'Our-Nina, nous conservons les lectures et les désignations provisoires données par OPPERT, AMIAUD, JENSEN, en tenant compte de plusieurs nouveaux sens proposés par THUREAU DANGIX.

2. N^{os} 2 et 3 du Plan. — Musées de Constantinople et du Louvre. Voir *Découvertes*, pl. 2^{av}, fig. 4.

grande chambre n'étaient pas certainement, je le répète, à leur place primitive. Il n'est guère supposable non plus que le roi Our-Nina les ait emmagasinées à côté de ses récoltes, comme des matériaux de surcroît et de rechange : mais elles peuvent très bien provenir soit de l'étage supérieur, s'il y en avait un, soit des portes d'accès et des entrées de l'enceinte extérieure. Transportées là, à l'époque où l'on arasa les ruines, on les aura enterrées dans ces encoignures, comme des reliques du vieux roi. C'est la répétition de ce que nous avons déjà vu pour les briques à inscription. On ne pouvait rencontrer de meilleures pierres d'angle que ces ex-voto traditionnels, dont la vénérable antiquité augmentait la vertu protectrice. De même M. de Sarzec a trouvé conservés, dans les dépôts de tablettes de la seconde dynastie d'Our, des monuments des anciens rois et particulièrement les galets sacrés d'Éannadou. Beaucoup plus tard, ne savons-nous pas que le roi Nabonid, à Sippara, recherchait encore pieusement les pierres d'angle de Sargon l'Ancien et de Naram-Sin ?

La chambre plus étroite du petit côté Nord-Ouest, isolée de la précédente par le couloir transversal, contenait aussi, sous le remblai de cendres, quelques objets qui méritent d'être notés. Vers l'angle Ouest, se trouvait encore sur le pavage un petit lot de lames



FIG. 7. — POIGNARD EN CUIVRE

(Long : 0^m,22)

en cuivre de forme lancéolée, portant à leur base deux trous, parfois garnis de leurs clous de même métal, pour l'attache du manche. D'autres débris de semblables instruments gisaient épars dans le couloir et dans les parties voisines de l'édifice. On reconnaîtra là un type de poignards fort ancien, pouvant très bien remonter au temps d'Our-Nina. L'un des plus grands et des mieux conservés (Fig. 7), parmi cinq ou six autres, mesure 0^m,22 de long sur 0^m,04 de large. Terminé par une courte soie plate, qui manque aux plus petits, il porte, dans une rainure médiane, quelques traces d'une inscription, rongée d'ailleurs par l'oxydation et devenue indéchiffrable. La découverte n'en est pas moins significative ; elle montre que, dans cette chambre, existait un dépôt d'armes et d'instruments de métal, sans doute à l'origine plus important.

V

DISPOSITIONS EXTÉRIEURES

A l'extérieur de l'édifice, les fouilles ont fait connaître aussi une disposition digne de remarque. Le soubassement rectangulaire était entouré, à la distance de 4 mètres et au niveau de sa propre base, d'une série de huit points d'appui (II, II), deux sur chaque face, dans le prolongement des murs. Ils étaient formés chacun de quatre briques carrées sans inscriptions, de 0^m,30 sur 0^m,30, juxtaposées à plat sur fond de bitume. Sur ces bases très simples, larges de 0^m,60, M. de Sarzec a recueilli des débris de bois carbonisé ayant appartenu à autant de gros piliers quadrangulaires, de 0^m,45 d'équarrissage. Le pied de l'un des piliers, épargné par le feu à la hauteur de 0^m,17, laissait même parfaitement reconnaître du bois de cèdre, taillé à angles vifs et très bien conservé.

Il y avait donc tout autour des murs une vaste galerie en bois, disposée à la manière d'un portique ou d'un péristyle, mais beaucoup plus rustique, quelque chose comme les hangars de nos fermes. Les supports étant trop espacés, avec des portées de 7^m,40 sur les petites faces et de 10^m,50 sur les grandes, on doit même supposer qu'ils étaient renforcés dans les intervalles soit par des montants secondaires plantés sans fondation, soit plutôt par des piles ou par des pans de briques crues. On remarquera surtout que les angles, n'étant pas soutenus par des piliers spéciaux, devaient être très probablement construits de la sorte¹.

Ces galeries en matériaux plus légers avaient pu être ajoutées après coup et renouvelées à diverses époques²; du moins les briques plates et carrées, qui portaient en dernier lieu les piliers de bois, ne semblent-elles pas être contemporaines de la construction primitive. Outre leur forme, elles ont paru à M. de Sarzec moins durcies par la cuisson et d'une couleur plus pâle que les briques d'Our-Nina. On verra plus loin que, si les briques carrées apparaissent déjà exceptionnellement sous le règne de son petit-fils Éannadou, elles sont encore bombées en dessus. L'époque d'Entéména nous montrera pour la première fois des briques tout à fait plates, en général de couleur pâle, mais de forme oblongue. Il faut ajouter que les annexes en bois, au moment où elles furent détruites par l'incendie, reposaient toujours sur l'ancien sol d'Our-Nina; leur destruction remonte donc à une date encore reculée, antérieure à l'addition des

1. La tradition de ces angles et de ces pans de maçonnerie, venant soutenir les charpentes, se retrouverait encore dans les galeries de certaines maisons des paysans kurdes. Voir LAYARD, *Nineveh*, I, p. 177.

2. D'après AMIANTO, dont la traduction est disentée, plusieurs inscriptions d'Our-Nina indiquent que le vieux roi aurait fait venir « toutes sortes de bois du pays de Magan (l'Égypte, le Sinaï); suivant une opinion plus récente, elles parleraient d'un autre pays, dont le nom est lu *Ma-al*.

deux saillies latérales en briques (contreforts ou escaliers extérieurs), dont la fondation était déjà à près d'un mètre au-dessus du même sol.

Il y a eu là sans doute des remaniements successifs, dont la trace se retrouverait peut-être dans les inscriptions d'Entéména et dans celles de son fils Enannatouma II, le premier se vantant d'avoir édifié la Maison-des-Fruits du dieu Nin-Ghirsou, le second de l'avoir remise en état, sans que d'ailleurs ni l'un ni l'autre fasse la moindre allusion au premier travail de leur ancêtre Our-Nina. De toute manière, l'établissement des galeries en bois constituait un agrandissement considérable de l'aire occupée par le bâtiment en briques du vieux roi ; elle se trouvait ainsi portée à 15 mètres de façade sur 18 mètres de profondeur, et la superficie était quadruplée.

À côté de la galerie extérieure, il faut noter un pavage en briques (F), qui s'étendait comme elle, au niveau de l'ancien sol et de la base de l'édifice. Mais il régnait seulement sur la petite face Nord-Ouest, dont il n'excédait pas la dimension en largeur, tout en s'avancant jusqu'à une distance de 10 mètres dans la direction de l'axe du rectangle. Cette esplanade était dallée assez irrégulièrement en briques carrées semblables à celles qui supportaient les piliers de bois, avec un mélange de briques plus petites, également carrées, n'ayant que 0^m,25 de côté. Là aussi des remaniements ont eu lieu ; mais ils doivent remonter eux-mêmes à une époque très antique, antérieure à tout exhaussement du terrain.

Aux dépendances de la construction appartenait encore un petit bassin (G), presque carré, de 1^m,60 sur 1^m,70, que les photographies de M. de Sarzec nous montrent en place et parfaitement conservé, tout près de l'angle Sud, sur le petit côté Sud-Est¹. Séparé seulement de l'édifice par une distance de 1^m,70, il se trouvait par conséquent dans le rayon que recouvrait la galerie en bois. Ses briques, oblongues et marquées au pouce, sont toutefois d'un moindre calibre que celles de l'édifice proprement dit et n'ont que 0^m,22 sur 0^m,13. Il était divisé par une cloison intermédiaire en deux compartiments parallèles, soigneusement enduits de bitume. Nous retrouverons d'autres exemples de ces bassins à divisions, disposés, à ce qu'il semble, pour des lavages ou des bains successifs, pour des préparations où il fallait changer l'eau. On est porté à reconnaître dans celui-ci l'*Abzou-tourda* ou le *Petit Réservoir*, souvent mentionné par les inscriptions d'Our-Nina.

Quant à l'*Abzou-gal* ou *Grand Réservoir*, nommé par les mêmes inscriptions², il faudrait le chercher alors un peu plus loin et du côté opposé, à 8 mètres environ de l'angle

1. *Découvertes*, pl. 54, fig. 2.

2. L'*Abzou-gal* est mentionné par le bloc triangulaire d'Our-Nina et peut-être par une de ses tablettes de pierre ; l'*Abzou-tourda*, par le même bloc et par les inscriptions des bas-reliefs généalogiques. (Voir *Découvertes*, pl. 2, fig. 1, pl. 2^{bis}, fig. 1, et pl. 2^{ter} fig. 1 ; cf. *Partie épigraphique*, p. xxix.)

Est, dans un groupe de constructions d'un usage analogue, dont il a déjà été dit quelques mots. Là, il y a en réalité deux bassins séparés, mais trop voisins l'un de l'autre pour que la disposition n'en ait pas été combinée en vue d'un commun emploi. Ils sont solidement appareillés en briques bombées de 0^m,30 sur 0^m,20, tout à fait semblables aux briques spéciales qui, dans l'édifice d'Our-Nina, portent le nom du roi, mais anépigraphes et sans autre signe de reconnaissance que l'empreinte du ponce. Le bitume ne garnit pas seulement leurs joints, mais enduit encore le fond, les parois et jusqu'aux bords supérieurs de la maçonnerie.

Le premier bassin (I) mesure 1^m,95 de chaque côté sur 0^m,95 de profondeur; il adhérait vers le Nord-Est à un massif plein (J), de même hauteur, long de 2^m,35, dont les briques portaient une plate-forme de bitume. Le second (K) placé à 2 mètres vers l'Est du précédent, présentait les mêmes particularités de construction; mais ses côtés ne mesuraient que 1^m,80; il était de même attenant à un massif (L) de dimensions égales, couvert par un lit de briques soigneusement bitumé. Ces plates-formes, qui accompagnent souvent les réservoirs chaldéens, servaient sans doute à poser les vases; elles pouvaient aussi faciliter certaines manipulations, certaines opérations de lavage et de foulage en rapport avec la vie domestique.

Près de la dernière plate-forme, s'amorçait enfin un caniveau (M, M), disposé avec des précautions minutieuses: lit de bitume, se rétrécissant brusquement à l'orifice de 0^m,35 à 0^m,25; sur les bords, quatre rangs de briques en gradins; le tout limité par deux petits murs, dont l'un percé d'une porte étroite ou regard. Ce conduit d'écoulement se dirigeait d'abord de l'Ouest au Nord pendant 14 mètres, puis faisait un retour d'angle de 13 mètres environ dans la direction du Sud; mais la construction se modifiait en même temps, et c'était une sorte de mur bas (M, M), en belles briques carrées, d'une époque moins primitive, qui portait la continuation du canal, M. de Sarzec en a suivi le tracé jusqu'à un nouveau crochet, qui devait contourner quelque saillant, formé sans doute en cet endroit par les talus en briques crues du tell. La pente générale est évaluable à deux centimètres par mètre, ce qui accuse dans cette partie une déclivité assez sensible du sol antique.

Il importe de noter d'autre part que les deux bassins de l'Est se trouvaient à un niveau plus élevé que le petit bassin de l'angle Sud et que tout le sol de l'édifice d'Our-Nina. La différence, de plus de 1 mètre, les place à peu près sur le même plan horizontal que l'arasement supérieur de cette construction. Ils se rapprochaient ainsi du sol de Goudéa, et l'on pourrait être porté à en conclure qu'ils avaient été établis à cette époque avec des briques plus anciennes; mais la surélévation du niveau peut aussi s'expliquer suffisamment bien par des nécessités inhérentes aux constructions hydrauliques.

VI

NOMBREUX OBJETS DÉCOUVERTS

Le développement des abris extérieurs par les galeries en bois achève de caractériser la destination de l'édifice. C'était bien un dépôt, qui, tout en servant principalement pour les produits agricoles, avait été utilisé pour d'autres objets. En effet, sous ces galeries ou dans un faible rayon autour d'elles, se trouvait rassemblée, par une réunion qui ne saurait être fortuite, toute une collection de précieuses reliques, remontant, comme la construction elle-même, à la haute époque des anciens rois de Sirpourla.

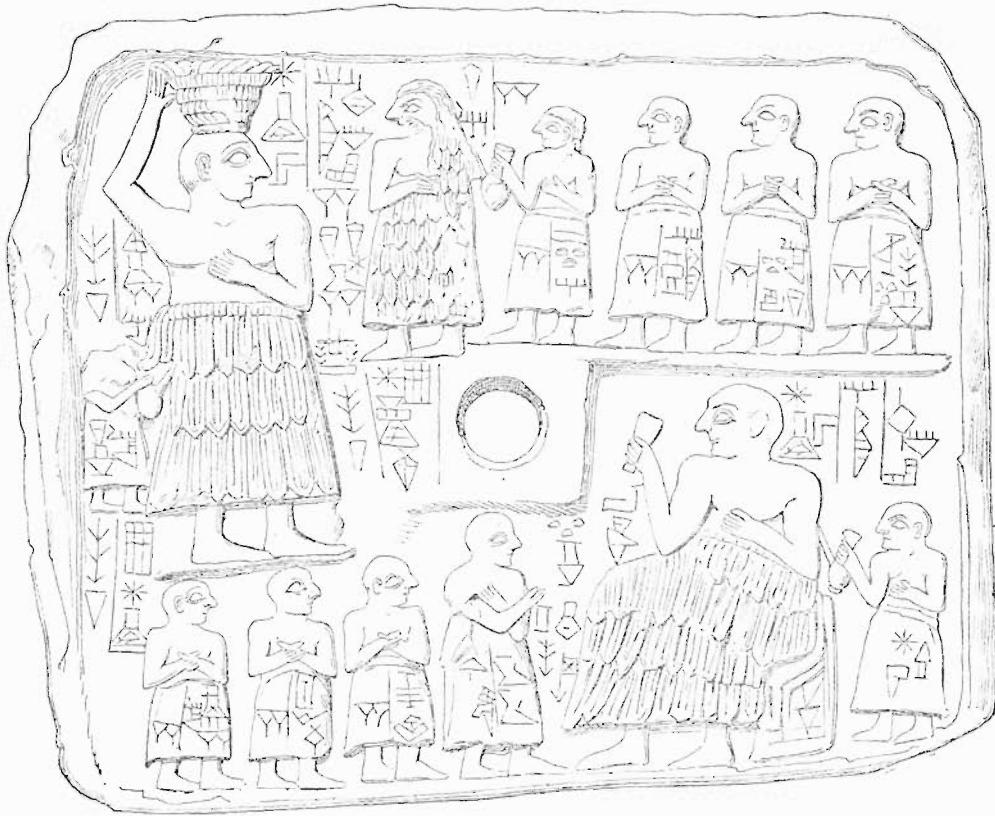


FIG. 8. — GRAND BAS-RELIEF D'OUR-NINA

Pour commencer par le roi fondateur, là se sont rencontrés jusqu'à trois des quatre *bas-reliefs perforés*, qui, par une chance tenant du miracle, nous conservent l'image d'Our-Nina, entouré de ses enfants et de ses principaux officiers, avec leurs noms

insérés sur leurs vêtements. Il n'y a pas de monuments qui donnent, par la rude naïveté du style, une impression aussi vivante de cette très haute antiquité. Les trois plaques sculptées gisaient près de l'angle Ouest et le long du grand côté Sud-Ouest, à des distances variant de 4 à 6 mètres, et seulement à quelques décimètres au-dessus ou au-dessous du niveau inférieur de l'édifice.

Je me contente de donner ci-dessus, comme spécimen, le plus important et le plus complet de ces tableaux historiques et généalogiques (Fig. 8)¹. Pour le sujet qui nous occupe, il est à propos surtout de noter la représentation religieuse du roi, portant sur sa tête la corbeille des offrandes ou mieux la *couffe* du constructeur; c'est un rite analogue à ce qu'est chez nous la pose de la première pierre. Dans un rang privilégié parmi les fils du roi, figure toujours *Abouryal*, qui sera son successeur². Il porte ici le vase à bec, comme les deux échansons royaux, étant sans doute investi de la même charge auprès de son père. A l'un des autres bas-reliefs³ j'emprunte seulement



FIG. 9. — SERVITEUR ROYAL
sur le bas-relief n° 3.

la curieuse figure du messager ou du porteur de provisions, dont l'inscription n'était pas suffisamment nette dans les reproductions héliographiques jusqu'ici publiées⁴ (Fig. 9).

A côté des noms propres, la liste des constructions est très restreinte sur les bas-reliefs, et mentionne surtout les deux temples de Nin-Ghirsou et de Nina. Après ces sanctuaires de premier ordre, on est surpris d'y trouver uniquement le nom du *Petit Réservoir*, qui clôt la liste; dans un seul cas, une quatrième construction est citée. La place exceptionnelle faite ici à l'*Abzou-tourda* coïncidant justement avec le voisinage du petit bassin de l'angle Sud, on serait tenté d'en conclure que les bas-reliefs trouvés servaient à la décoration de ce bassin,

1. Pour plus de détails, voir *Découvertes*, p. 168 et suiv., pl. 2^{bis} et 2^{ter}; cf. la *Revue*, III, 1, p. 13. — Deux bas-reliefs, dont celui que nous publions à nouveau, sont au Musée du Louvre; deux autres, au Musée de Constantinople; l'un d'eux, qui reproduit la figure du roi portant la corbeille, a été trouvé plus récemment, sur un autre point des fouilles.

2. Quant à savoir si la première figure, nommée *Lidda*, est celle d'un fils ou d'une fille, le rapport de ce nom avec un radical sémitique qui a le sens d'*enfanter* est assurément une indication très grave; mais il resterait à expliquer comment, d'après les usages orientaux, une femme pourrait occuper ici la première place, avant les enfants mâles, même avant le prince héritier.

3. *Découvertes*, pl. 2^{ter}, fig. 1, p. 172.

4. Le premier caract. se paraît bien être une forme archaïque du signe BAR, commencement de *bar-saq*, (*montagne*), et les deux autres éléments seraient *lou-ad*. — A ce propos, indiquons aussi une correction dans le grand bas-relief, pour le nom du dernier fils de la seconde rangée: le signe AD doit certainement y être substitué à l'idéogramme de la déesse *Ninec*.

tout en livrant passage à des tuyaux d'écoulement. La difficulté est que, dans le bassin même, il n'y a pas d'orifices ni aucune trace qui corresponde à de pareils encastremements. Je persiste donc à penser que les trous des plaques sculptées, celles-ci étant posées à plat, étaient plutôt faits pour maintenir des symboles dressés, des armes et des instruments votifs. Il est à remarquer aussi que le premier des bas-reliefs, découvert près des antiques piliers de cèdre, mentionne les importations de bois que le roi Our-Nina (si l'on s'en rapporte à l'ancienne interprétation d'Amiaud), aurait fait venir du « pays de Magan¹ ».

À la même époque appartient une série de têtes de lions en ronde-bosse², dont l'usage n'est pas non plus facile à déterminer. Cinq d'entre elles ont été recueillies en-



FIG. 10. — TÊTES DE LIONS ARCHAIQUES

semble, à 4^m 50 de l'angle Ouest, au niveau du sol d'Our-Nina et du pavage en briques qui est proche. D'une hauteur qui varie entre 0^m 16, 0^m 13 et 0^m 09, plusieurs paraissent avoir été faites par paires. Toutes sont percées au revers d'une mortaise ronde ou carrée, avec trou latéral pour cheville d'arrêt, ce qui montre qu'elles devaient s'ajuster peut-être à des meubles ou entrer dans quelque autre décoration. Une des plus petites, en calcaire fin (Fig. 10 *a*), porte sur le cou l'inscription suivante parfaitement lisible :

Our-Nina, — roi — de Sirpourla. — fils de Ninihalghin.

Sur l'une des grandes, qui est en onyx (Fig. 10 *b*), j'ai relevé à la même place quelques vestiges de la formule déjà signalée tout à l'heure :

Du pays — de Magan (ou mieux, de *Ma-al*).

1. Si l'on adopte la lecture *AL*, proposée pour le second signe, il s'agirait d'un pays de *Ma-al* distinct du pays de *Ma-gan* (l'Égypte? la région du Sinaï?), si souvent mentionnée plus tard dans les inscriptions de Goudéa.

2. Musée de Constantinople et Musée du Louvre — Sur le style de ces têtes voir nos observations : *Découvertes*, p. 227, cf. pl. 25 *bis*, figures 4 et 5.

Le travail de ces têtes, bien que sommaire et tout archaïque, a déjà beaucoup d'accent; le dessin présente même une certaine analogie de premier aspect avec le type des lions égyptiens. Seules, parmi les exemplaires du petit modèle, deux têtes, d'une exécution plus recherchée (Fig. 10 c), associent à la face léonine les traits du profil chaldéen, tels qu'ils sont exagérés par cette vieille école; c'est sans doute pour représenter quelque animal fantastique, comme l'aigle léontocéphale.

Le nom du roi Our-Nina se lit encore autour d'un fragment de coupe plate en onyx veiné¹, sorte d'écuelle à bords droits, de très belle matière, mais dont la forme toute primitive est bien en rapport avec la haute antiquité du personnage (Fig. 11). Quelques débris de coupes semblables, avec l'écriture linéaire de la même époque, proviennent de différents points des fouilles. Ces écuelles d'onyx présentent toutes, comme celle-ci, la particularité d'être consacrées à la déesse Baou. Un débris ajoute même à la consécration le terme *nam-ra-ak*, c'est-à-dire *butin*, suivant une formule qui se retrouve sur un célèbre vase de Naram-Sin². Dans le nombre il est très intéressant pour nous de posséder une offrande directe et certaine du vieux roi de Sirpourla. Le fragment était enfoui à 1^m25 au-dessous du niveau inférieur de sa construction, à la distance de 8 mètres de l'angle Est, c'est-à-dire dans le voisinage des bassins. La cote



FIG. 11. — COUPE D'OUR-NINA

de profondeur est sensiblement plus grande que celle des autres objets du même règne; mais, sous le niveau de l'époque, il faut compter encore, comme nous le verrons, plusieurs mètres de briques crues, qui constituent ce que l'on peut appeler le *sous-sol* d'Our-Nina et qui font partie de ses ouvrages.

Dans le même périmètre était sans doute érigée l'énorme stèle à deux faces dite *Stèle des Vautours*, sculptée au nom du roi Éannadou, fils d'Akourgal et petit-fils d'Our-Nina, en souvenir de ses victoires et surtout de la défaite infligée au pays de *Ghisban*. Trois de ces fragments se trouvaient autour de l'édifice, non plus sur le sol antique, mais un peu au-dessus du niveau des murs arasés, les deux principaux à 7 mètres de la face Nord-Est, un troisième à 2^m50 de la face Sud-Ouest. C'est sur les premiers que l'on a reconnu la figure même du roi, sur son char de guerre, à la tête de son armée. Nous la détachons ici (Fig. 12), ne pouvant donner, dans

1. Fragment inédit, Musée de Constantinople.

2. OPPERT, *Congrès des Orientalistes de Berlin*, 1881; cf. la lecture d'AMIAUD (*Goulià B.*, col. vi, 66).

ce résumé rapide, l'ensemble des fragments avec les scènes complexes et les nombreuses figures qui les couvrent¹. Sur le listel au-dessus de la tête d'Éannadou se trouve le seul passage de toutes ses inscriptions où il prenne le titre de roi de Sirpourla au lieu de celui de patési. Quant à l'inscription gravée autour de l'image du roi, c'est une sorte de cartouche où il se proclame lui-même : « Éannadou, le conquérant du dieu Nin- » Ghirsou. » Les autres débris de ce monument d'une si haute importance historique avaient été dispersés. Rappelons qu' deux d'entre eux furent découverts, dès les



Fig. 12. — Le roi ÉANNADOU
Sur un fragment de la Stèle des Vautours.

premières fouilles, au pied même du tell K, avec quelques restes très antiques qui devaient aussi provenir du même monticule. Un seul morceau de la stèle transporté jusque dans les ruines du palais, y avait servi au tardif remplissage d'une porte². Dans un sentiment de justice et de haute libéralité, S. M. I. le Sultan Abdul-Hamid a donné au Musée du Louvre les nouveaux fragments de la Stèle des Vautours, avec deux des bas-reliefs d'Our-Nina et plusieurs autres objets, qui complètent, au grand profit de la science, la série historique des très anciens monuments royaux, constitués par les fouilles françaises de Chaldée.

Contemporains de la même époque, suivant de près le règne d'Our-Nina, sont encore deux curieux objets, que la pioche a rencontrés à 5 mètres de l'angle Sud, un peu au delà du *Petit Réservoir*. Il y a premièrement une colonnette de 0^m 70 de haut, à base évasée et recreusée, en pierre ayant l'apparence du grès (Fig. 13). La dédicace au dieu

1. Pour l'ensemble et le détail des représentations, voir *Découvertes*, planches 3¹⁸, 4¹⁸, 4¹⁹ et pages 178-195. Le premier essai d'interprétation sérieuse, pour le texte, a été fait par E. THUREAU-DANGIX, dans les *Comptes rendus* de l'Académie des Inscriptions, 1887, p. 230.

2. *Découvertes*, pl. 2⁶⁰, fig. 5.

Nin-Ghirsou, qui se lit encore en grande partie autour de cette base, a trait aux délimitations imposées par le roi Éannadou après sa victoire sur le pays de Ghisban ; le rapport historique avec la Stèle des Vautours est étroit. Le galbe très simple de l'objet rappelle le pied de ces autels du feu ou *pyrées* que l'on voit dans les scènes religieuses des bas-reliefs assyriens : en supposant un bassin de pierre ou de métal emboîté sur notre support, en restituerait un ustensile sacré de la même forme.

Près de là, les ouvriers ont recueilli, en trois fragments séparés, une sorte de mortier en diorite de couleur verte. (Fig. 14) qualité de « coupe à broyer le blé » par l'inscription gravée sur le pourtour¹. C'est un monument, unique jusqu'ici, du grand patési Enannatouma I^{er}, frère et successeur du roi Éannadou et comme lui fils d'Akourgal. Consacré au dieu Nin-Ghirsou, c'est aussi un des premiers monuments connus qui mentionnent son sanctuaire sous le nom d'*E-ninout*, répété si fréquemment par la suite. Mortier et colonnette se trouvaient, ainsi que les pièces précédentes, au niveau de l'arasement. Il semble que les nouveaux constructeurs, ayant ramassé ces objets dans les ruines de l'édifice incendié, les aient laissés de parti

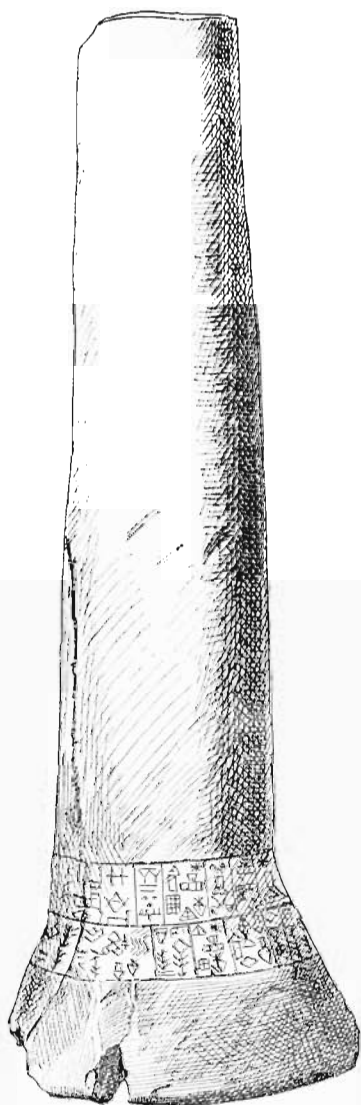


FIG. 13. — COLONNETTE D'ÉANNADOU

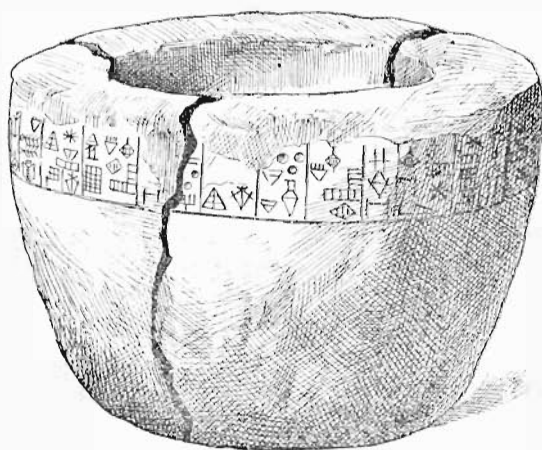


FIG. 14. — MORTIER D'ENANNATOUMA I^{er}

pris, par un respect superstitieux, sur les couches disposées pour servir de soutien à des ouvrages plus récents.

1. L'inscription du mortier a déjà été publiée en fac-simile, avec traduction, dans la *Revue* (III, I, p. 31) ; cf. les *Comptes rendus* de l'Acad. des Inscriptions, 1893, p. 315. Nous la reproduisons plus loin (pl. III), ainsi que

Voici maintenant un témoin infiniment précieux de la période antérieure à Our-Nina ; je veux parler de la tête de massue colossale en pierre (Fig. 15), appelée par nous la *Masse d'armes aux lions*¹ et reconnue aujourd'hui comme portant le nom d'un très ancien roi du pays de *Kish*, le roi *Mésilim*. Sa suzeraineté, attestée par la mention d'un patési de Sirpourla (du nom de *Lougal-shoug-gour* (?), doit se placer, d'après un renseignement irrécusable du cône historique d'Entéména, avant le règne d'Éannadou et très vraisemblablement avant toute cette très antique dynastie locale, que nous sommes forcés de faire déjà remonter jusque vers le XI^e siècle. Voici en effet la courte dédicace gravée sur deux des lions :

Mésilim, roi de Kish, le constructeur du temple (??) du dieu Nin Ghirsou, au dieu Nin-Ghirsou a présenté (ceci), Lougal-shoug-gour (?) (étant) patési de Sirpourla.

La masse d'armes votive de Mésilim a été trouvée à la distance de 11 mètres de



DEUXIÈME LION

PREMIER LION

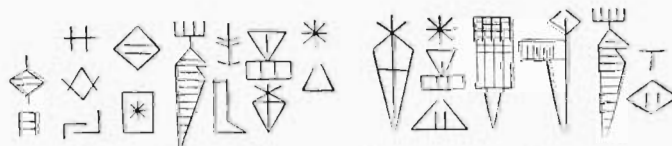


FIG. 15. — MASSE D'ARMES DE MÉSILIM
roi de Kish.

notre édifice, vers le milieu du grand côté Sud-Ouest ; elle était enfouie à 1^m 15 en dessous de son niveau inférieur, dans les premières couches du sous-sol de briques

l'inscription inédite de la colonnette d'Éannadou, les textes n'étant pas complètement lisibles sur les figures ci-dessus. Les deux monuments sont au Musée de Constantinople.

1. *Deux armes sacrées chaldéennes*, dans la *Revue*, III, iv, p. 52, cf. *Découvertes*, p. 222, pl. 1^{re}, fig. 3. Le nom royal a été reconnu par FR. THUREAU-DANGON, sur la comparaison avec le cône d'Entéména ; voir la *Revue*, IV, i, p. 35 ; cf. *Comptes-rendus*, 1896, p. 595.

crués, que nous considérons comme préparé encore par Our-Nina. L'intervention très ancienne de Mésilim dans la délimitation des frontières de Sirpourla et de Ghisban explique que l'emblème de sa puissance, qu'il avait érigé, comme l'inscription en fait foi, dans le temple de Nin-Ghirsou, ait été conservé avec soin, même par les rois qui paraissent avoir rétabli l'indépendance de Sirpourla. De pareils faits montrent bien l'importance et la connexité historique des monuments réunis par les chefs du pays dans ce que l'on peut appeler réellement leur trésor d'archives.

Le type d'écriture est celui que l'on est convenu d'appeler septentrional, différent du type de Sirpourla et bien connu par les inscriptions des rois d'Agadé; seulement la dédicace du roi Mésilim est d'un tracé plus primitif et encore tout linéaire. J'ajouterai que l'une des premières tranchées de reconnaissance ouvertes dans le tell avait déjà fait découvrir, à quelques mètres de là, plus près de la construction, une poignée de petites tablettes en terre non cuite, d'une écriture très ancienne, procédant aussi sans aucun doute de la même école de scribes. Ce sont, par contre, de vrais modèles de calligraphie archaïque, où la forme encore linéaire et même courbe de certains signes se combine déjà avec les têtes de clous, comme cela a commencé à se produire naturellement sur l'argile. On n'y relève, il est vrai, aucune indication de règne; mais aujourd'hui que la suite des fouilles nous a rendu en grand nombre les tablettes de Sargon et de Naram-Sin, rois d'Agadé, on ne peut hésiter à reconnaître comme plus antique le lot dont nous parlons, et l'on est porté à le mettre aussi en relation avec la royauté de Kish¹. M. de Sarzec a calculé que le gisement de ces tablettes devait répondre à une profondeur de 0^m 12 seulement au-dessous du sol d'Our-Nina, ce qui donne encore 1 mètre plus haut que le niveau de la Masse d'armes.

Dans les mêmes travaux préparatoires, mais sur un point un peu différent, vers le nord de l'angle Ouest, à une distance qui paraît être de près de 8 mètres et à une profondeur qui ne devait pas dépasser le sol d'Our-Nina, avait été recueillie une plaquette de pierre, assez endommagée, d'un type d'écriture encore plus ancien que celui des tablettes d'argile. Beaucoup de caractères y conservent, en effet, des formes curvilignes, rappelant les idéogrammes dont ils sont sortis. On ne peut reconnaître aucun nom de roi ni de patési, mais seulement le nom du dieu Nin-Ghirsou et celui de son sanctuaire, appelé déjà l'*É-Ninnou*. L'inscription entoure une figure à peine saillante, d'un tracé non moins primitif que l'écriture. Nous l'avons surnommée la *Figure aux plumes*, à cause des deux hautes plumes qui font penser à la coiffure de certains chefs asiatiques, sur les bas-reliefs égyptiens. Il convient surtout de remarquer ici que

1. A la même conclusion arrive aussi M. THUREAU-DANGIS, par l'étude épigraphique de ces tablettes. Ce sont les n^{os} 1 à 8 de celles qu'il a publiées dans le dernier fascicule de la *Revue*. Nous ne pouvons faire mieux que de renvoyer à ses copies.

la figure est précédée de trois pieux sacrés, plantés en terre et terminés en forme de masses d'armes, ce qui démontre sur place l'usage des armes colossales comme celle du roi Mésilim¹.

Du reste, la *Masse d'armes aux lions* n'est pas le seul souvenir des rois de Kish que ce terrain ait rendu à l'histoire. A 7^m50 de l'angle Est de la construction d'Our-Nina et à 0^m50 seulement du premier des deux bassins conjugués qui l'avoisinaient, fut déterrée une autre arme colossale, une lame en cuivre de 0^m80 de long, ayant appartenu à une lance votive (Fig. 14). La tige d'emmanchement, percée de quatre trous, porte un nom rendu illisible en partie par l'oxydation, suivi du titre très net de « roi de Kish ». Un lion dressé, de style primitif, mais déjà plein de caractère, gravé sur une des faces, achève de donner à ce merveilleux objet une originalité sans égale. La lame reposait de champ, parallèlement au côté Nord-Ouest du bassin, à une profondeur de 0^m15 seulement au-dessus du sol d'Our-Nina. La royauté de Kish se continua en effet après le temps du roi Mésilim, et nous voyons encore un de ses successeurs aux prises avec le roi Éannadou, qui prétend l'avoir vaincu et s'être emparé de son titre².

Rappelons même que le cartouche d'un troisième roi de Kish, certainement moins ancien, se lit en grands caractères, magnifiquement gravés, et non plus dans l'écriture linéaire de la Masse d'armes, sur un fragment de belle tasse évasée en onyx, ramassé dans les couches supérieures du tell, parmi les débris qui à diverses époques ont pu remonter à sa surface. Le nom est celui d'*Ourou-moush* (en sémitique *Alou-Shurshid*) que la Mission américaine de Niffer a retrouvé un grand nombre de fois sur des fragments analogues, dans des couches qui contenaient aussi des débris de vases votifs au nom d'Entéména. Ainsi, à Tello, en fouillant autour de la construction d'Our-Nina, on a rencontré trois générations de rois de Kish, dont les monuments sont mêlés à ceux des chefs les plus anciens de Sirpourla.

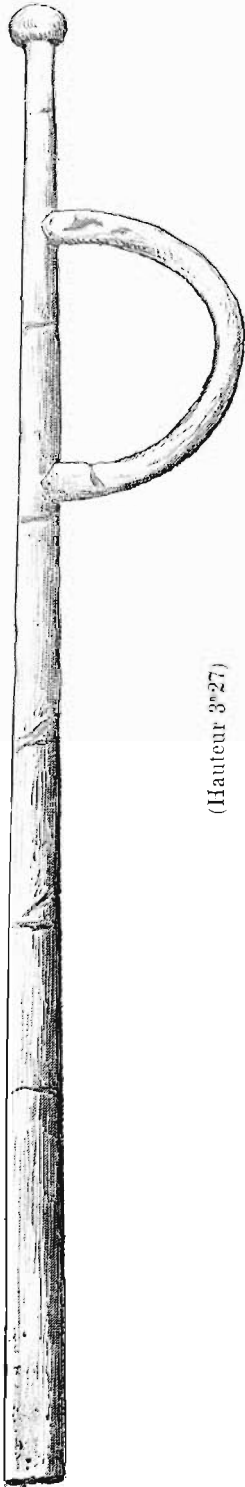


FIG. 18. — LANCE VOTIVE

1. *Découvertes*, p. 161 et p. xxxiv de la Partie épigraphique, pl. 1^{re}, fig. 1. — Les signes *En nam, ak*, cinq fois répétés mais dans un ordre variable, semblent bien appartenir à un nom propre. Le sexe de la figure d'apparence féminine, est rendu incertain par la nudité du torse et par les vestiges d'une barbe rajoutée à la pointe.

2. Déjà publiée par la *Revue d'Assyriologie* avec notre article : *Deux armes sacrées chaldéennes*. La nouvelle reproduction ajoute quelques traits, d'ailleurs très incertains, au nom du roi de Kish *Louyal-da?-al.??*; et aussi à la silhouette gravée du lion. — Objet compris dans le don fait au Musée du Louvre par S. M. I. le Sultan.

FIG. 19. — ENGIN EN CUIVRE

(Hauteur 3^m27)

J'espérais tout d'abord que M. de Sarzec avait été assez heureux pour découvrir aussi la hampe de la grande lance de Kish. En effet, déblayant les abords du petit côté Nord-Ouest de l'édifice d'Our-Nina, il trouva, couché devant la muraille, sur le pavage en briques qui la précède, un énorme tube en cuivre battu, de 3^m27 de long sur 0^m10 de diamètre moyen, mais brisé en deux tronçons principaux (Fig. 19). On y observe encore de nombreux clous de même matière, ayant servi à fixer le revêtement métallique sur une sorte de mât ou de poteau en bois. L'extrémité supérieure, plus mince, se termine par une pomme creuse de bitume durci, un peu au-dessous de laquelle vient s'ajuster une large boucle latérale, faite d'un tube également de cuivre. Une boucle analogue, rappelant l'*ansa* ou l'*amentum* de certaines armes antiques, se voit à une sorte de lance renversée que tient le héros Isdoubar, sur un cylindre chaldéen ; mais pour que la ressemblance soit complète, la pointe devrait s'ajuster au bout le plus gros de notre hampe.

Cette raison me fait hésiter à établir un rapport entre la pointe de lance colossale et notre curieux engin. D'autres y ont vu un timon de char, un battant de machine de siège, une sorte d'étendard ou de guidon. La seule indication certaine, c'est qu'une hampe munie au sommet de la même boucle latérale est souvent figurée entre les mains des génies ou démons chaldéens, particulièrement sur le précieux gobelet sculpté de Goudéa¹, et qu'elle ne se termine pas en forme de lance. Bien que l'usage reste inconnu, on ne peut douter que ce ne fût un emblème religieux, quelque attribut légendaire, que l'on avait figuré ici dans des proportions colossales, sans doute pour le dresser en guise de mât ou de pieu sacré aux abords de l'édifice. Tout porte à croire qu'il en était de même de la lance et de la masse d'armes, auxquelles leurs dimensions exceptionnelles donnent aussi un caractère exclusivement symbolique.

Cette profusion d'ex-voto, la variété de tous ces instru-

1. *Découvertes*, p. 231, et pl. 41, fig. 2. Voir aussi MEXANT, *Cylindres de la Chaldée*, p. 202, fig. 132 ; cf. *ibid.*, p. 111, fig. 64.

ments de forme insolite et rude, autour de ces constructions d'utilité pratique, suscitent dans l'esprit une vision étrange du lieu où nous les rencontrons. En les réunissant, en replaçant auprès d'eux les très anciens personnages dont les bas-reliefs nous conservent le type accentué et les figures authentiques, l'imagination revit de la vie primitive, aux temps d'une première éclosion, encore toute rustique, de l'industrie et des arts; mais elle se garde de trop préciser le tableau, pour ne pas en fausser les traits. C'est la raison des hésitations, des réserves sans nombre dont nous nous sommes fait une loi dans ces essais de restitution.

VII

FIGURINES ET TABLETTES DE FONDATION

On peut juger aussi de l'intérêt que le roi Our-Nina attachait à sa fondation par le soin qu'il avait pris de consacrer et de limiter le terrain en l'entourant d'un cercle de figurines votives et de tablettes de fondation. M. de Sarzec a recueilli, à diverses époques des fouilles, un certain nombre de ces statuettes en cuivre pur. Elles présentent toutes le même type¹, qui est celui d'une petite figure de femme au profil archaïque très prononcé, à la chevelure tombant dans le dos et sillonnée verticalement par de vigoureux traits de pointe; les mains se joignent sur la poitrine et le corps finit en forme de clou (Fig. 20). Toutes en effet ont été trouvées piquées dans le sol de briques crues, cinq d'entre elles portant encore chacune sur la tête une épaisse tablette de pierre grise, bombée seulement en dessus, comme les briques du même roi. Noter ce rôle de porteuses de matériaux, qui se continuera dans l'âge suivant par les porteuses de corbeille. Pour les aider dans leur fonction, on les munissait même alors d'un appareil spécial, sorte d'anneau plat, passé en biais autour de la statuette et terminé par un appendice fourchu, qui formait, avec la tête un triple point d'appui (Fig. 21).

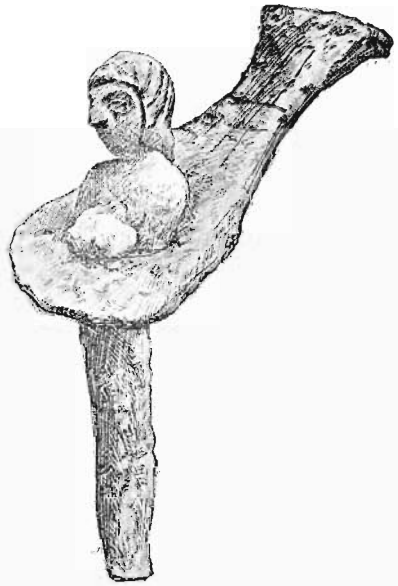


FIG. 20. — FIGURINE DE CUIVRE
AVEC SON APPENDICE

Voici à quelles distances de la construction centrale se trouvaient les cinq figurines pourvues chacune de sa tablette: l'une à 14 mètres de l'angle Nord, une autre à

1. *Décovertes*, p. 240, et pl. 2^{ter}, fig. 2 et 3. La deuxième tablette, la plus complète, y est seule publiée, comme dans la *Revue*, II, IV, p. 149.

11 mètres de l'angle Ouest, toutes les deux au delà du pavage qui précédait la petite face Nord-Ouest, la troisième à 11 mètres de la face Sud-Ouest, la quatrième à



FIG. 21. — TABLETTE DE FONDATION
PORTÉE PAR LA FIGURINE

20 mètres de l'angle Sud et enfin la cinquième à 24 mètres de l'angle Est, celle-ci placée par conséquent au delà des deux bassins situés dans cette direction et les comprenant dans le terrain d'Our-Nina. Cette tablette est justement la seule qui mentionne un bassin, en le désignant par le mot *Ab-zou*, suivi exceptionnellement du signe n° 122 du *Tableau comparé*; mais cette forme se rapproche assez du signe GAL (avec le sens de *grand*), pour qu'une distraction du graveur soit possible.

La même tablette, plus distante que les autres, était aussi enfouie plus profondément, à 1^m70 au-dessous de la base de l'édifice d'Our-Nina, au lieu de 0^m30 ou de 0^m50. Nous avons déjà fait observer à propos du caniveau, que le sold'Our-Nina s'abaissait sensiblement dans cette direction, où l'on rencontrait, une vingtaine de mètres

plus loin, un escalier en briques, servant à l'accès du tell.

Quant au texte des tablettes, il offre cette particularité, commune à presque tous les monuments du même règne, de ne pas commencer par une invocation religieuse, mais par le nom du roi, suivi de ceux de son père Nini-halghin et de son aïeul Gour-sar. On n'y trouve pas non plus un texte invariable, comme par exemple sur les tablettes d'Entéména; ce sont au contraire autant d'extraits différents de la liste des fondations royales, avec de nombreuses variantes dans l'ordre et dans le choix des édifices mentionnés.



FIG. 22. — APPENDICE DÉTACHÉ
TRACES DE L'INSCRIPTION

Sans rappeler ici la plupart de ces noms difficiles à déterminer, je me contenterai des constatations suivantes. D'abord le temple de Nin-Ghirsou n'y est jamais mentionné. Sur les cinq tablettes, quatre mettent en première ligne le temple de Nina, que suit immédiatement, sur trois d'entre elles, le nom

de l'Ab-Ghirsou. Les deux tablettes de l'angle Nord et de l'angle Est, placées presque aux extrémités opposées du terrain, sont dans ce cas; nous avons constaté aussi le même

fait sur la pierre de seuil en forme de borne trouvée dans la grande chambre de la construction d'Our-Nina. Du reste l'observation est absolue pour toutes les inscriptions de ce roi : quand l'Ab-Ghirsou y est nommé, le temple de Nin-Ghirsou manque, et réciproquement. On peut voir là une probabilité nouvelle en faveur de l'opinion d'après laquelle l'Ab-Ghirsou, étroitement associé au temple de Nina et plus ou moins confondu avec le temple de Nin-Ghirsou, était bien l'édifice principal découvert par M. de Sarzec au centre de ce terrain sacré.

L'inscription des figurines de cuivre, autant que l'épaisse couche oxydée m'a permis de l'entrevoir, témoigne dans le sens de cette conclusion. Elle a d'autant plus de précision que, par le défaut d'espace, elle est nécessairement plus brève et ne devait contenir que l'essentiel. Sur le dos de plusieurs statuettes, au-dessous de la chevelure, j'ai pu lire assez distinctement : « Our-Nina, roi de Sirpourla. » Puis la formule se complétait sur l'appendice de forme annulaire (Fig. 22), par ces mots : « — fils de Ninihalghin, — l'Ab-Ghirsou a construit. » La construction centrale autour de laquelle se groupait tout ce luxe d'ex-voto, d'inscriptions, de talismans protecteurs était donc certainement l'Ab-Ghirsou, quel que fût d'ailleurs le lien qui pouvait y rattacher d'autres fondations sacrées nommées sur les tablettes.

VIII

INDICATIONS GÉNÉRALES

Je me suis bien gardé jusqu'ici de rien avancer au sujet des parties hautes de l'édifice. C'est que la base, rasée trop près du sol, ne donne aucun point de repère vraiment scientifique pour leur restauration. Lorsqu'il s'agit d'une époque primitive, aussi difficile à connaître, les reconstructions imaginaires, où des architectes habiles font valoir leur génie inventif, ne peuvent que brouiller la vue. On voudrait s'en rapporter aux inscriptions ; mais elles sont obscures et pleines de termes qui délient encore toute interprétation sérieuse. La difficulté est de savoir si ces mots désignent des édifices séparés, construits même sur d'autres points, ainsi que cela semble évident, par exemple, pour le *Palais* (mot à mot la *Grande Demeure*) de *Tirash*, que l'on rencontre souvent dans les textes d'Our-Nina et aussi dans ceux des rois Éannadou et Ourou-kaghina¹. D'autres expressions, au contraire, comme celles que l'on a cru pouvoir traduire par la *Grande-Salle*, la *Tour-à-étages*, l'*Observatoire*, et aussi les sanctuaires de différents dieux peuvent s'appliquer aux parties, aux étages, aux terrasses superposées d'une même construction avec ses annexes et ses dépendances. L'éloignement surtout

1. C'est sur les inscriptions de ce dernier roi que le *Ti-ra-ach* est qualifié de *palais* (mot à mot *grande demeure*) ; voir *Découvertes*, partie épigraphique, p. xxx, *Ourou-Kaghina*, C, col. I, case 6.

prête à ces nomenclatures architectoniques, devenues presque impossibles à comprendre, une valeur que l'imagination grossit. En les lisant, je pensais à certaines métairies des couvents orientaux, où le moindre bâtiment, cellier, chapelle ou réfectoire, porte son inscription, soigneusement datée par le nom de quelque hégoumène.

Il est presque certain cependant qu'un rez-de-chaussée comme celui-ci, sans portes, avec ses murs pleins, ses étroits couloirs et ses chambres closes, portait au moins un premier étage. D'autres murs et d'autres divisions pouvaient s'élever sur les murs inférieurs. Là le dieu Nin-Ghirsou et la déesse Nina auraient trouvé place pour leurs antiques chapelles, dominant les magasins sacrés, le tout surmonté encore par de hautes plateformes et donnant comme une timide ébauche des temples à étages de l'âge suivant. Sans perdre son caractère de trésor et de grenier d'abondance, l'Ab-Ghirsou du roi Our-Nina aurait ainsi représenté, sur un autre emplacement et dans une forme plus antique, le principal sanctuaire de la cité, transporté plus tard sur le Grand Tell. Le monticule de Ghirsou serait, toute proportion gardée, comme le Palatin de ce Capitole. Je m'arrête à ces observations, toutes de conjecture, et je crois que, dans l'état actuel des découvertes chaldéennes, il ne faut pas aller plus loin.

De toute manière, que les constructions fussent distinctes ou superposées, elles se réduisent à des proportions médiocres, et ce qui en reste nous donne aujourd'hui l'idée d'une bâtisse assez ordinaire. Cependant, si la construction d'Our-Nina fait modeste figure à côté des énormes pyramides, des tours de Babel que la tradition place aux origines de l'architecture asiatique, elle répond du moins à la réalité de l'histoire. Son importance est dans sa simplicité même, qui nous fait toucher à la vie familiale des petites royautes de tribu, en même temps qu'aux premiers et rustiques efforts de l'art de bâtir, s'employant à des travaux d'utilité pratique. Le vieux roi n'en est pas moins justement fier de son œuvre, et ce n'est pas sans raison qu'il se glorifie d'en avoir édifié en briques le solide fondement. Il ne s'agit de rien moins, en effet, que de l'une des grandes inventions primordiales de l'humanité, l'art de cuire la brique et de créer, avec l'argile transformée par le feu, de véritables pierres artificielles pour la construction; et cette invention nous la trouvons encore ici dans une période de tâtonnement et d'essai.

En examinant les briques d'Our-Nina, on constate que, bien que déjà cuites au feu, elles sont d'une fabrication imparfaite et encore rudimentaire. D'abord, elles n'ont pas la forme exactement carrée, qui plus tard deviendra normale pour les briques chaldéennes, assyriennes et même grecques; mais surtout leur face supérieure reste légèrement bombée, ce qui est un défaut pour la solidité des assises et pour la régularité des joints. Elles se trouvaient ainsi employées un peu comme des moellons dans l'épaisseur des lits de bitume. Jusqu'ici les hommes du métier que j'ai consultés n'ont su me donner la raison de cette anomalie. Voici l'explication que je proposerais, et je ne crois pas

qu'il puisse y en avoir d'autre; c'est que l'usage, pourtant si simple, du moule ou cadre de bois employé par les briquetiers n'était pas encore répandu alors. Ces briques ne sont pas moulées; elles sont faites à la main, d'après un procédé beaucoup moins commode et moins expéditif.

L'ouvrier prenait une quantité d'argile déterminée; il pétrissait une galette oblongue, dont il tranchait ensuite les bords, sans doute à l'aide d'une lame de bois. La face inférieure s'aplatissait d'elle-même sur le sol; mais le dessus demeurait toujours quelque peu convexe et inégal. Loin de le presser ou de l'aplanir, ce qui aurait risqué de déformer le rectangle, on utilisait cette convexité pour l'inscription. On y observe même une marque tout à fait primitive, procédant par tradition de l'époque où l'écriture n'était pas connue: c'est l'impression d'un pouce, du pouce de la main droite, véritable timbre naturel, par lequel le chef des travaux, sinon le roi lui-même, indiquait que la brique était acceptée et bonne pour la cuisson; car les briques manquées ne devaient pas être rares, avec des procédés aussi incomplets. La plupart des briques d'Our-Nina n'ont que cette empreinte, celles qui en outre portent l'inscription sont le petit nombre.

On peut juger par ces curieux détails à quel passé lointain nous fait toucher la construction de l'Ab-Ghirsou. Disons tout de suite que l'emploi de la brique bombée, antérieur à Our-Nina, se continue, comme nous le verrons, à l'époque d'Éannadou, son petit-fils; c'est seulement deux règnes plus tard, sous Éatéména, que la brique oblongue commence à être moulée ou tout au moins raclée dans un cadre rectangulaire. Il y a là une série de constatations qui justifient bien l'énorme recul que nous sommes obligés de prendre pour déterminer l'antiquité des premiers rois de Sirpourela. On arrive ainsi à établir une *Époque de la brique bombée*, et la comparaison avec les faits similaires, observés par la suite dans d'autres fouilles chaldéennes, donne lieu à des conclusions historiques du plus haut intérêt.

IX

COMPARAISON AVEC LES FOUILLES DE NIFFER

Il est très instructif de comparer surtout ces résultats obtenus par M. de Sarzec à ceux qu'ont donnés plus tard, sur un autre point de la même région, les fouilles de la Mission américaine de Pensylvanie. Les découvertes françaises de Tello ayant excité aux États-Unis une juste émulation, surtout par le haut intérêt qu'elles pouvaient avoir pour les études bibliques, un legs fait à l'Université de Philadelphie par une généreuse donatrice, M^{lle} Wolf, fournit à cette société les moyens de commencer des

excavations à Niffer, l'ancienne Nippour, principalement dans la haute pyramide ou *ziggourat* qui depuis longtemps y attirait l'attention des explorateurs. Sans m'étendre ici sur les importants travaux poursuivis depuis 1889, d'abord par M. J. Peters et après lui par M. Haynes, ni sur les découvertes, principalement épigraphiques, déjà publiées en partie, avec un rare esprit scientifique, par M. Hilprecht, je relèverai seulement quelques faits qui offrent, en présence des faits établis d'avance par nos fouilles, des termes de comparaison de la plus grande valeur pour l'histoire des origines asiatiques.

Dans le noyau central de l'énorme tumulus de Niffer, les fouilleurs américains ont reconnu trois couches principales de constructions, représentant trois époques différentes de l'histoire.

Au-dessus, ce sont les restes imposants de la ziggourat ou temple pyramidal du dieu En-ghé (Bel), dont l'édification, en moyennes briques carrées, remonte à Our-kham (Our-gour, d'après une lecture nouvellement proposée), roi de la ville d'Our, un des grands constructeurs de la période chaldéenne, bien connu pour avoir élevé aussi, dans sa propre capitale, le temple à deux étages du dieu lunaire Sin ou Nannar. Or, un synchronisme, que deux inscriptions de Tello ont désormais fixé¹, établit que son règne, placé vers l'an 2800 ou 3000 avant notre ère, correspond à l'époque où le patési Goudéa, lui aussi grand bâtisseur, élevait les constructions dont M. de Sarzec a retrouvé les ruines. Ce fut, pour la Basse-Chaldée, une période d'activité architecturale, qui avait déjà commencé à Sirpourla quelques générations plus tôt, par la construction du temple à terrasse du dieu Nin-Ghirsou, œuvre du patési Our-Baou, l'un des prédécesseurs du patési Goudéa.

Sous les fondations d'Our-gour, rencontrées à la grande profondeur de 11^m50, la couche intermédiaire est caractérisée par des constructions en larges et belles briques carrées d'environ 0^m50 de côté, durcies au soleil et semblables exactement à celles qui, sur d'autres points des mêmes fouilles, portent estampé, en superbes caractères et en langue sémitique, le cartouche de Naram-Sin, roi de la ville d'Agadé. Au même niveau, on a rencontré des timbres à estamper les briques au nom de ce roi ou de son père Sargani (Sargon l'Ancien), des pierres de seuil aussi de Sargani, un gisement de débris de vases précieux, dont les fragments portent les noms, tantôt de Sargani, tantôt d'un autre monarque paraissant appartenir au même groupe septentrional, Alou-Sharshid, roi de Kish, tantôt enfin, ce qui est pour nous très important à constater, le nom de notre Entéména, patési de Sirpourla, une fois même avec mention de son hommage au grand dieu local En-ghé (Bel)². Bien que le mélange de

1. La seconde a été publiée plus haut, fig. 3.

2. HILPRECHT, *Babylonian Expedition of Niffer. Cuneiform texts*, vol. I, part. I, p. 19.

ces débris dans un même dépôt ne constitue pas un synchronisme absolu, ce n'en est pas moins une rencontre historique de sérieuse conséquence et dont il faut tenir un juste compte.

Les constructions de cette zone moyenne consistent surtout en plateformes plus ou moins étendues. Comme édifice proprement dit, on n'y a rencontré qu'un massif plein et carré, d'un très bel appareil, mais de dimensions encore très restreinte (environ 7 mètres de côté). Ce sont les proportions modestes que nous avons également constatées dans la primitive architecture de Tello. L'ère des vastes constructions, comme celles d'Our-gour ou même d'Our-Baou et de Goudéa, ne paraît pas avoir commencé non plus à Niffer. Il est à noter d'autre part que la mode des larges briques carrées d'environ 0^m47 de côté (c'est-à-dire approximativement d'une coudée) se retrouve encore à Sirpourla, dans le mur d'Our-Baou : seulement celles-ci sont cuites, au lieu d'être simplement durcies au soleil, comme les grandes briques de Naram-Sin et de Sargani. Goudéa au contraire, et avec lui Our-gour, trouvant sans doute quelque inconvénient à ces dimensions exagérées, n'emploient plus que la brique carrée de 0^m31 en moyenne, dimension approximative du pied chaldéen, en tenant compte du retrait de la terre au feu.

Venons maintenant à la partie inférieure du grand tell de Niffer, à celle qui avoisine le sol vierge. A cette grande profondeur d'environ 15 mètres, les fouilleurs américains s'étonnent de rencontrer des briques cuites d'un aspect particulier et d'un caractère très antique, *very archaïk bricks*. Ils les appellent *plano-concave*, parce qu'elles sont bombées d'un seul côté¹. On voit, par les figures qu'ils en donnent, qu'elles étaient oblongues, sans inscriptions, mais portant des empreintes faites avec le pouce, *thumb grooves*. Ces briques, nous les connaissions d'avance, et dès 1888, par nos fouilles de Tello, où de plus elles sont datées du très ancien roi Our-Nina. Ce sont exactement celles que nous avons décrites plus haut et dont nous avons caractérisé la fabrication primitive. La Mission américaine remarque d'elle-même, sans aucune idée préconçue, que, partout où elle les rencontre, c'est plus profondément que l'époque de Naram-Sin. Sur plusieurs points au-dessous de ce niveau, elles forment un long mur de clôture, comptant encore sept assises et paraissant avoir servi d'enceinte sacrée au plus ancien sanctuaire de Nippour, bien avant la construction de la ziggourat. Ailleurs, elles entrent dans l'appareil d'un très curieux arc, déjà voûté en ogive à claveaux, reste d'un canal d'égout, enfoui à une grande profondeur (plus de 16 mètres), immédiatement au-dessous du massif en briques du type de Naram-Sin dont nous avons parlé plus haut.

Ces constatations faites en dehors de tout contact avec les fouilles de Tello, con-

1. JOHN P. PETERS, *American Journal of Archeology* (1896), pp. 13-46 et 352-358; voir surtout pp. 33-34, figures XI et XII.

firmement avec éclat les résultats obtenus par M. de Sarzec et leur empruntent aussi, pour l'éclaircissement des fouilles de Niffer, une grande force de démonstration. C'est ce qu'établit très bien M. Hilprecht, dans le deuxième tome de son grand travail épigraphique, où il veut bien reconnaître la justesse de nos premières déductions à ce sujet, en les appuyant lui-même par une série d'observations et de faits logiquement enchaînés¹. Des données architecturales dont le parallélisme est manifeste montrent que l'époque de la suprématie des rois sémites d'Agadé, Sargani et Naram-Sin, fixée par la chronologie de Babylone à une date qui répond au XXXVIII^e siècle avant notre ère, est une époque intermédiaire, se rapprochant de celle d'Entéména. Je m'accordais par avance avec les faits observés en la faisant correspondre à la grande lacune historique qui sépare le fils de ce patési de l'époque du patési Our-Baou, lequel vivait lui-même plusieurs générations avant Goudéa et employait encore dans ses constructions les grandes briques d'une coudée.

Quant aux très anciens rois de Tello, comme Our-Nina et ses successeurs immédiats, les dimensions modestes de leurs constructions, le caractère tout pratique de leur architecture et surtout l'emploi des briques bombées marquées au pouce, suffisent (sans qu'il soit nécessaire de revenir sur le caractère conforme de leur écriture et de leur art) à les classer dans la période archaïque, antérieure à Sargon l'Ancien et à Naram-Sin, qui ont soumis ces petites royautes à une domination commune.

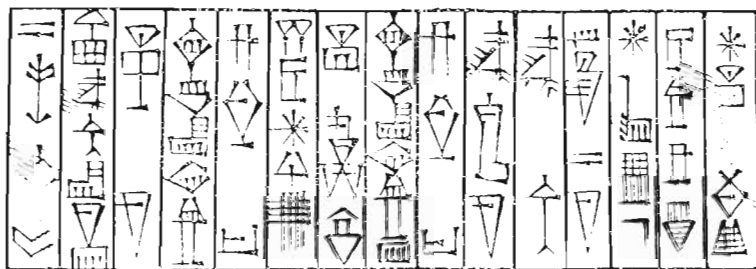
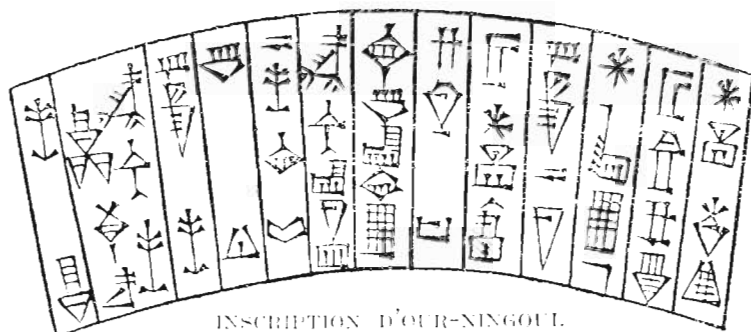
La différence capitale entre le terrain de Niffer et celui de Tello, c'est que, dans le monticule où M. de Sarzec a rencontré la construction d'Our-Nina, il n'y a pas de stratification intermédiaire, répondant à l'époque de Sargon l'Ancien et de Naram-Sin. Le sol de Goudéa recouvre immédiatement celui des anciens rois, bien que la distance soit peut-être d'un millier d'années. Aucune construction nouvelle ne fut élevée alors sur l'antique emplacement de la Maison-des-Fruits, et c'est à plus de 200 mètres de là, sous un autre tell, que gisait le dépôt de tablettes qui répond à la domination d'Agadé. A Tello, on peut dire que les périodes successives sont juxtaposées, plutôt que superposées. Ce sont les conditions exceptionnelles qui ont fait que M. de Sarzec a pu rencontrer à 4 ou 5 mètres seulement de profondeur la couche très antique des briques bombées et des sculptures archaïques, au lieu d'avoir à percer tout d'abord, comme les fouilleurs de Niffer, une pyramide de 11^m50 de haut, plus 4^m50 environ, pour l'époque d'Agadé, en tout 15 mètres d'une superstructure presque partout massive. Il faut ajouter que, dans la préparation de ces masses architecturales, le terrain s'est dévoré lui-même; il est resté infiniment moins riche qu'à Tello en débris de l'art primitif et en objets fabriqués, inappréciables témoins des âges disparus.

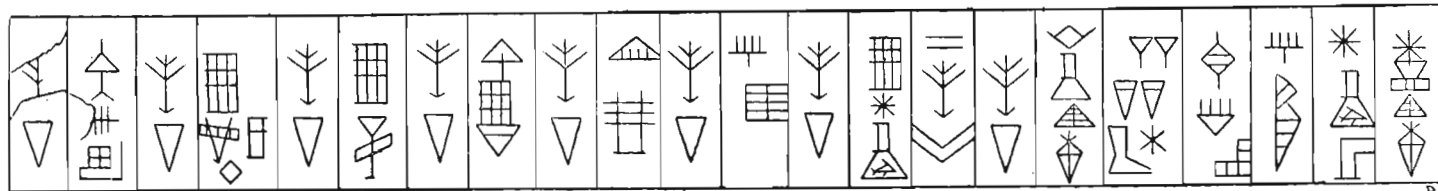
Ce privilège d'aborder facilement et presque de plain-pied une antiquité aussi recu-

1. HILPRECHT, ouvrage cité, vol. I, part. II, pp. 46-48.

lée, M. de Sarzec en a d'ailleurs tiré un parti remarquable, en creusant lui-même à une grande profondeur et en mettant à découvert une construction encore plus antique que l'édifice très ancien du roi Our-Nina, ainsi que nous l'établirons dans les articles qui vont suivre immédiatement la présente relation.

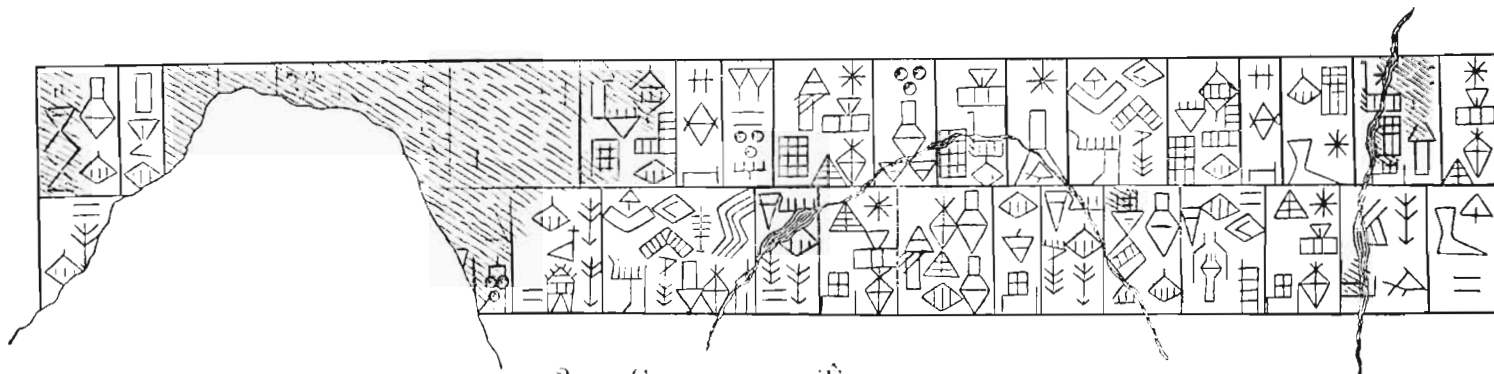
Les inscriptions des deux grands plateaux d'Our-Ningoul et de Nammaghâni, telles qu'elles sont reproduites plus haut par la Fig. 1, ayant subi une réduction trop forte pour être facilement lisibles, nous en donnons ci-dessous une reproduction épigraphique. Je renvoie d'autre part à la traduction qui en a été faite depuis longtemps dans la *Revue* (vol. II, III, p. 79), et à la première copie, un peu moins complète, publiée alors sur de simples estampages. On trouvera aussi, au verso de la présente page, les reproductions développées des trois inscriptions gravées sur le seuil-borne d'Our-Nina, sur la colonnette d'Éaunadou et sur le mortier d'Enannatouma I^{er} : la forme tournante de ces objets, masquant une partie du texte, rendait la répétition nécessaire.





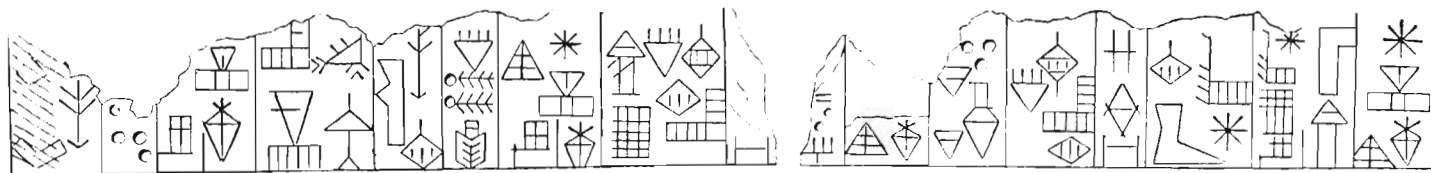
1. — SEUL-BORNE D'OUR-NINA

(Voir plus haut, Fig. 5).



2. — COLONNETTE D'ÉANNADOU

(Voir plus haut, Fig. 13.)

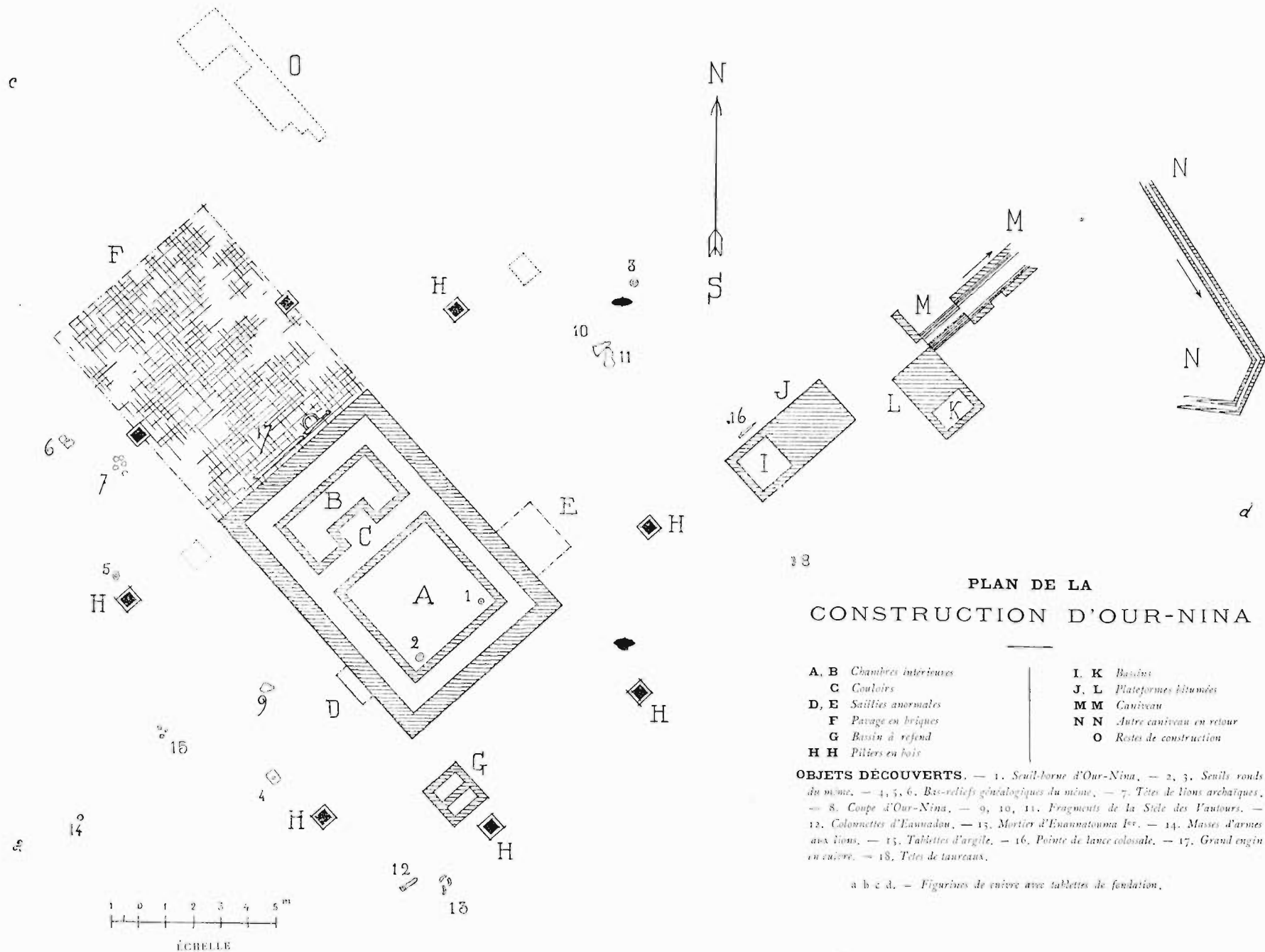


3. — MORTIER D'ÉNANNATOUMA I^{er}

(Voir plus haut, Fig. 14.)

TROIS INSCRIPTIONS ARCHAÏQUES CHALDÉENNES

Trouvées près de la Construction d'Our-Nina



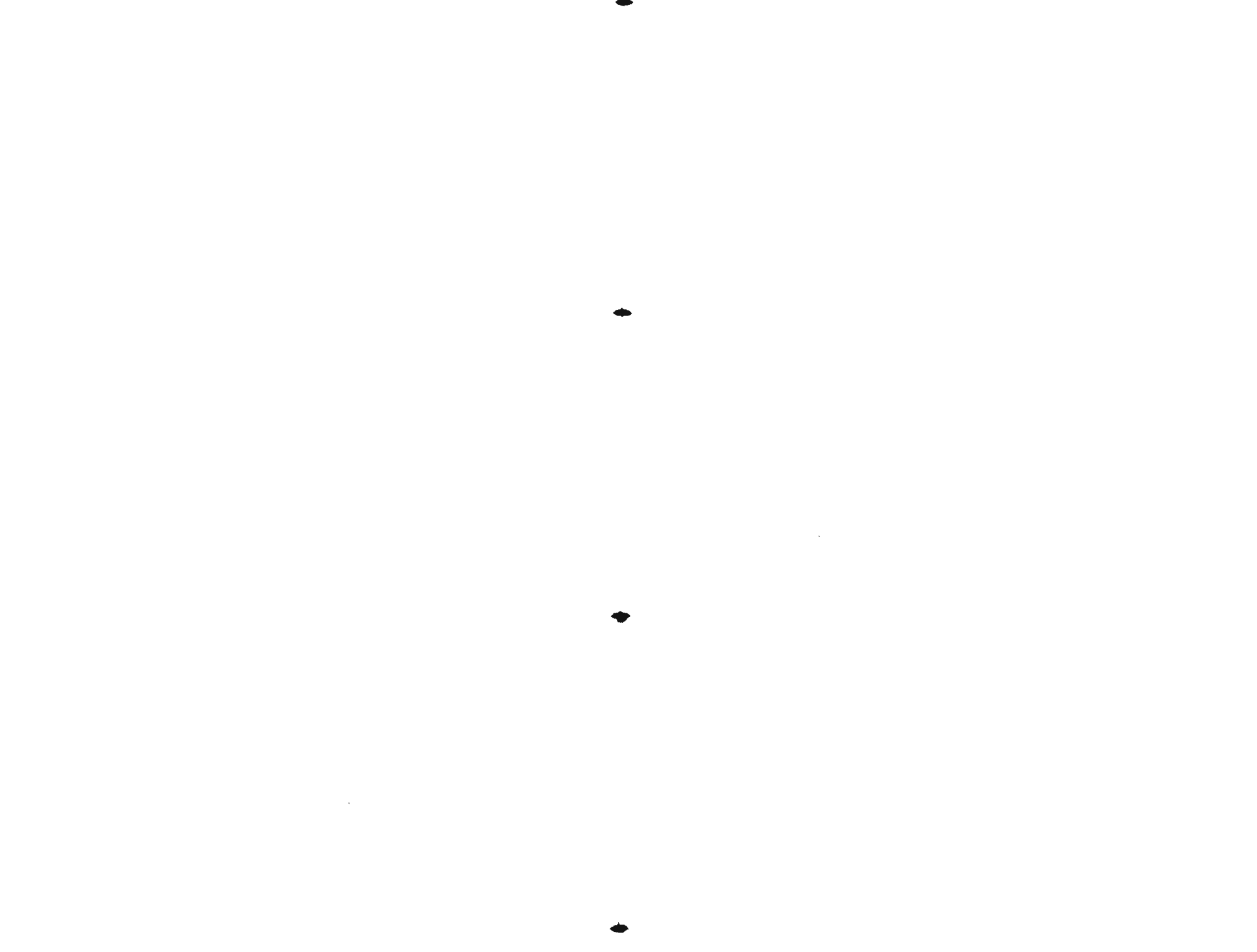
PLAN DE LA
CONSTRUCTION D'OUR-NINA

- | | | | |
|------|----------------------|------|-------------------------|
| A, B | Chambres intérieures | I, K | Bassins |
| C | Couloirs | J, L | Plateformes bitumées |
| D, E | Saillies anormales | M, M | Cauiveau |
| F | Pavage en briques | N, N | Autre cauveau en retour |
| G | Bassin à refend | O | Restes de construction |
| H, H | Piliers en bois | | |

OBJETS DÉCOUVERTS. — 1. Seuil-borne d'Our-Nina. — 2, 3. Seneils ronds du même. — 4, 5, 6. Bas-reliefs géologiques du même. — 7. Têtes de lions archaïques. — 8. Coupe d'Our-Nina. — 9, 10, 11. Fragments de la Stèle des Vainqueurs. — 12. Colonnettes d'Eannadou. — 13. Mortier d'Enannatoussa I^{er}. — 14. Masses d'armes aux lions. — 15. Tablettes d'argile. — 16. Pointe de lance colossale. — 17. Grand engin en cuivre. — 18. Têtes de laurcaux.

a b c d. — Figurines de enivre avec tablettes de fondation.

1 0 1 2 3 4 5^m
ÉCHELLE



LA CONSTRUCTION DU ROI OUR-NINA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

D'APRÈS LES DÉCOUVERTES DE M. DE SARZEC

PAR LÉON HEUZEY

I

DÉCOUVERTE DES TÊTES DE TAUREAUX

Au nombre des objets les plus précieux recueillis par M. de Sarzec dans le rayon de la construction d'Our-Nina, il faut compter encore un groupe de trois monuments en cuivre, comprenant deux têtes de taureaux et un vase de forme singulière.

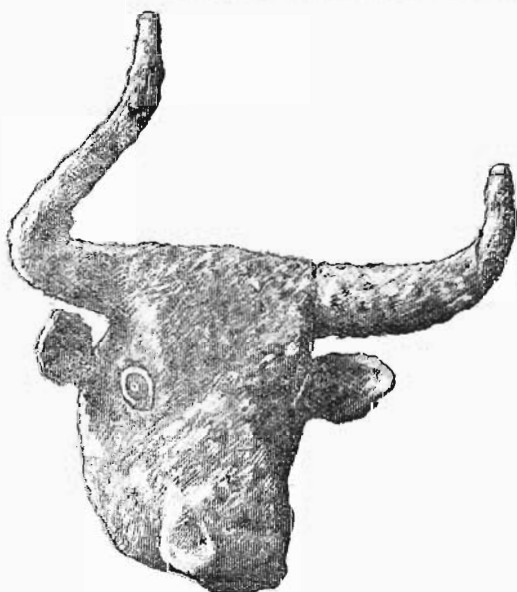


Fig. 23. — TÊTE DE TAUREAU EN CUIVRE

Ces trois pièces se trouvaient réunies sur le même point, dans un massif de terres resté intact, puis défoncé seulement en 1895. Le lieu exact de la découverte est à 16^m du petit côté Sud-Est de l'édifice, suivant une ligne passant par le milieu de cette face; la profondeur répond à 0^m, 25 au-dessus des fondations.

Les deux têtes de taureaux, bien qu'elles diffèrent par leurs dimensions, reproduisent exactement le même modèle : un type au muflle court, aux longues cornes arquées en lyre, aux oreilles bien détachées, aux larges naseaux, creusés cependant peu profondément. Ce sont des œuvres d'un art simple, très sobre de forme, mais déjà puissant. La plus grande (Fig. 23) a conservé ses yeux, incrustés de nacre, avec prunelles bleues de lapis, ce qui la rend comme vivante. Il est à noter que l'incrustation des yeux, rapportés en coquille, avec des prunelles de couleur, est, dans la sculpture chaldéenne en pierre, un procédé qui remonte à l'époque la plus ancienne de la technique. Ici, dans l'application du même procédé à un ouvrage de métal, les orbites étaient percées à jour, et la partie incrustée était lutée à l'intérieur par un joint d'argile. Au moment de la découverte, M. de Sarzec a remarqué aussi dans le creux de chaque tête un remplissage de bitume.

Les deux pièces, en effet, ont leur revers creux. J'avais cru pouvoir en conclure tout d'abord que c'était un travail de marteau; mais un examen plus attentif me force à revenir sur ma première opinion¹. L'épaisseur des parois, les cornes qui restent pleines, sont d'une fonte en creux et probablement à creux perdu. Il est très possible que les cornes soient même rajustées après coup; mais l'oxydation profonde de la surface ne permet pas de le constater avec certitude. Les dimensions, sensiblement différentes, qui sont pour l'une de 0^m,19, pour l'autre de 0^m,14 de hauteur (les cornes comptant pour la moitié), prouvent bien que le même moule n'a pas servi pour les deux pièces; on a dû briser chaque fois le creux, pour dégager l'épreuve, déjà compliquée.

De là une autre conclusion intéressante pour la qualité du travail. La manipulation d'un modèle d'argile, prélude indispensable de la fonte, présente moins de difficulté que la taille de la pierre. Ce n'est en fait que du modelage, transporté dans le métal par un procédé mécanique. Aussi, malgré l'apparence contraire, un ouvrage coulé en forme, arrive-t-il plus aisément et plus vite que les œuvres du eiseau à une souplesse et à une liberté qui diminuent l'impression de la haute antiquité de l'exécution. Peut-être n'eût-on pas réussi aussi bien une figure complète; mais des têtes détachées, de simples masques d'animaux, offraient un sujet d'étude tout à fait à la portée du génie prime-sautier de ces antiques modeleurs.

Le niveau de la découverte, à peine supérieur à l'ancien sol du roi Our-Nina, nous permet difficilement de songer à une époque moins reculée que celle des derniers princes appartenant à la descendance de ce roi. Rappelons en particulier les monuments de son troisième successeur Entéména, où le type de la génisse est déjà si bien observé sur le vif. Un autre objet, bien qu'il ne soit pas daté, doit servir aussi de terme de comparaison, c'est le beau fragment archaïque d'une tête de génisse en pierre, à l'œil incrusté

1. J'ai déjà corrigé cette erreur dans les *Découvertes*, p. 248, note 1; cf. *ibid.*, p. 238.

de coquille avec prunelle de bitume, que nous avons déjà publié parmi les monuments de Tello. Plus tard, les Assyriens employaient volontiers de pareilles têtes de taureaux (mais combien moins vivantes et moins belles de style!) à la décoration de leurs meubles de luxe. Pour celles-ci, l'inégalité des dimensions, la section droite du cou et les deux trous dont sont percés les côtés font plutôt penser à des têtes votives, symboles de l'offrande et du sacrifice. La partie comptait pour le tout et tenait lieu de la victime entière. C'est là une coutume dont nous trouvons dans l'antiquité toute une suite d'exemples. Citons parmi les principaux la célèbre tête de vache en argent à ornements d'or trouvée à Mycènes¹, les grandes têtes votives de taureaux en bronze découvertes à Costig², dans les îles Baléares, enfin deux autres têtes très archaïques en terre cuite, au musée du Louvre, provenant l'une d'Ionie, l'autre, en forme de vase à revers plat, de l'île de Crète. Jusqu'à l'époque gréco-parthe, la Mésopotamie a connu l'usage de ces masques d'animaux en terre cuite, particulièrement de béliers et de bœufs. On voit par là combien a été persistante la tradition dont nous trouvons l'origine en Chaldée.

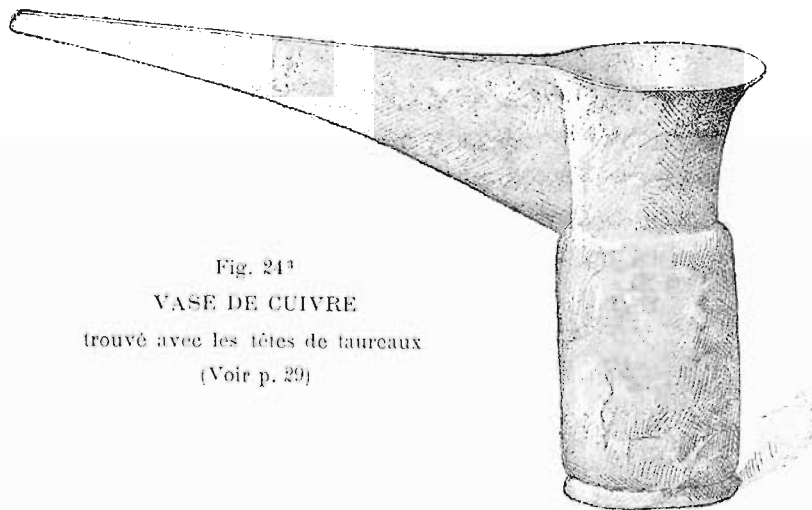


Fig. 24³
VASE DE CUIVRE
trouvé avec les têtes de taureaux
(Voir p. 29)

Le curieux vase de forme archaïque et bizarre, trouvé avec les deux têtes de taureaux, confirme pleinement ce qui vient d'être dit de leur haute antiquité et de leur caractère votif (Fig. 24). Imaginez un cylindre de cuivre battu, dont les parois minces se rapprochent brusquement pour donner naissance à un col évasé. Sur l'un des côtés de ce col est pratiquée une fente, où s'adapte un énorme bec trian-

1. Schliemann, *Mycènes*, 327, 328 (trad. J. Girardin).

2. Pierre Paris, *Les bronzes de Costig*, dans la *Revue Archéologique*, 1897, II, p. 138.

3. Le numérotage fait suite à celui des figures de notre précédent article, vol. IV, iv, p. 87.

gulaire, d'une saillie tout à fait disproportionnée. Ce bec, haut de 0^m,09 à son origine, mais très étroit et légèrement relevé, est ouvert en-dessus dans toute sa longueur, qui est de 0^m,28, tandis que la hauteur totale du vase ne dépasse pas 0^m,19, sur 0^m,10 de diamètre. On pourra juger par notre figure de l'aspect insolite qui résulte d'un pareil assemblage.

Ces dispositions rappellent, avec une sorte d'exagération primitive, le vase en pierre de Goudéa¹. Nous en aurions là comme le prototype métallique beaucoup plus ancien. Tous les deux étaient faits pour laisser couler un mince filet, que ce fût le liquide des libations ou l'huile pour les lampes sacrées. L'un et l'autre se ressemblent aussi par le manque absolu d'anse ou de poignée. Il est remarquable que, dans les anciens rites de la Chaldée, comme dans ceux de l'Égypte, le vase à libation n'a jamais d'anse: l'officiant le tient par le pied, qui se rétrécit d'ordinaire pour donner prise à la main². En ce dernier point cependant il n'y a plus similitude: le vase de cuivre ne se rétrécit pas et ne porte à la base qu'une étroite rainure décorative; pour verser, il fallait le tenir des deux mains. Au-dessus de la rainure, on entrevoit un entrelacs d'un relief très faible, exécuté au repoussé. S'il y avait en plus des ornements gravés ou des caractères d'écriture, l'oxydation, comme sur les têtes de taureaux, en a fait disparaître la trace.

De toute manière, c'est bien un ustensile ayant servi au culte, et dès lors rien d'étonnant à ce que l'on trouve auprès de lui des objets votifs, remontant également à une haute antiquité. La plus grande des deux têtes de taureaux a été attribuée au Louvre par la munificence du sultan Abdul-Hamid; l'autre se trouve au musée de Constantinople, ainsi que le vase, dont le bec, brisé dans le transport, pourrait facilement être restauré.

II

LES ÉCUELLES D'ONYX DE L'ÉPOQUE D'OUR-NINA

Dans notre étude sur la construction d'Our-Nina, découverte par M. de Sarzec, nous avons décrit en détail le précieux fragment de coupe plate en forme d'écuelle, portant le nom de ce très ancien roi, et consacrée par lui à la déesse Baou, l'épouse du grand dieu Nin-Ghirsou, patron de la ville de Sirpourla. J'ajoutais que plusieurs débris d'écuelles primitives du même type, consacrées par divers personnages à la même divinité féminine, avaient été recueillis sur divers points des fouilles. C'est là une

1. *Découvertes en Chaldée*, p. 231, pl. 44, fig. 2.

2. Sans doute pour éviter tout accident de mauvais augure. — Comparer le petit bas-relief publié dans les *Découvertes*, p. 209. Les exemples égyptiens ne se comptent pas; citons Caillaud, *Arts et Métiers de l'Égypte*, pl. 47.

série archéologique intéressante, d'abord par le style des inscriptions dédicatoires en caractères linéaires, rudement égratignés, ensuite par l'identité de la matière, qui est presque toujours une très belle sorte de marbre-onyx, plus ou moins veiné ou rubanné, enfin par la similitude du travail, exécuté à la main, sans aucune aide du tour, dans une forme très simple, la plus commode à produire pour des vases de pierre. Il ne sera pas inutile à la science de la haute antiquité chaldéenne de réunir ces débris dans une notice complémentaire.

Citons d'abord un fragment (Fig. 25) qui est à peu près de la même grandeur que celui au nom d'Our-Nina. Il comprend environ un tiers du vase brisé et permet d'en rétablir avec certitude la forme et les dimensions. Le modèle, reconstitué en plâtre, m'a donné une écuelle d'un peu plus de 0^m, 18 d'ouverture, sur 0^m, 15 de diamètre à la base et 0^m, 06 de hauteur pour les bords, qui sont légèrement évasés, avec une courbe à peine sensible. L'onyx, demi-transparent, est rubanné de filets brun-rouge produits par un mélange d'oxyde de fer.

L'inscription, gravée sur le pourtour, compte encore six cases sur sept et peut se traduire ainsi :

« A la déesse Baou, — la dame bienfaisante, — *Loum-ma-doub-ni* — scribe — du contrôle (?) des mesures de blé, — pour la prolongation de sa vie, — [a consacré ceci]. »



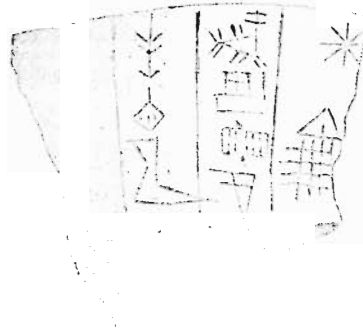
Fig. 25. — ÉCUELLE D'ONYX

A la cinquième case, le titre que je crois pouvoir proposer, sous toutes réserves, serait formé d'abord du caractère *la*, signifiant *bouche*, et par extension *parole*, *indication*, puis de l'idéogramme complexe *gour*, que l'on a traduit, dans les inscriptions mêmes d'Our-Nina, en lui donnant le sens de *grande mesure de blé*. Si la traduction est acceptée, elle peut au moins faire naître l'hypothèse que de pareilles écuelles avaient une contenance fixe et pouvaient servir de mesures. La capacité de celle-ci répond à 0^{lit}, 17.

Très digne de remarque est encore un autre fragment en marbre-onyx, rubanné de veines blanches (Fig. 26). Plus petit que le précédent, il donne cependant l'idée d'une

coupe de dimension analogue, avec des bords de 0^m,06 de hauteur, un peu plus évasés, mais sans aucun sentiment de galbe curviligne. Il ne reste par malheur que les trois dernières cases de l'inscription, contenant la mention suivante :

.....
Dingir Baou
nam ra-ak ni
mou-na-dou



.....
 A la déesse Baou
 son butin
 il a apporté.

Fig. 26. — AUTRE FRAGMENT

Cette lecture fait vivement regretter que le début du texte manque : car il devait certainement contenir un nom royal de l'époque, avec l'indication, si rare et si curieuse pour nous, de quelque fait de guerre. On y trouvait sans doute aussi le nom de la ville vaincue, l'indication de la région étrangère d'où la coupe, ou tout au moins la matière précieuse dont elle est faite, avait été apportée. Le sens du mot *namrak* fixé par Amiaud, se retrouve, dans des conditions analogues, sur d'autres vases, notamment sur le célèbre vase de Naram-Sin, aujourd'hui perdu, et qui, également en onyx, était un *namrak* du pays de Magan (l'Égypte, la presqu'île Sinaitique?),

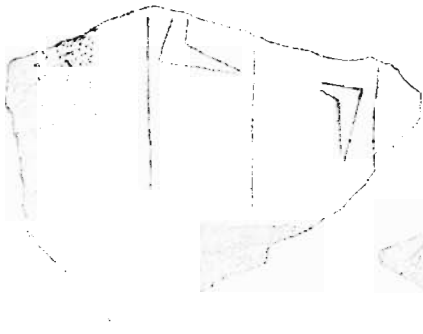


Fig. 27



Fig. 29

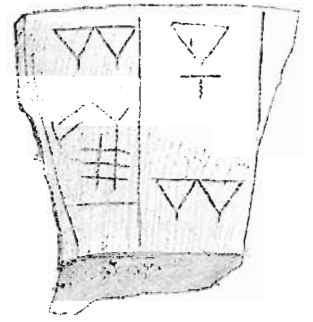


Fig. 28

AUTRES FRAGMENTS

Justement, sur un autre débris d'écuelle, celui-là en fin calcaire siliceux (Fig. 27), nous retrouvons le dernier caractère de la même formule verbale exprimant le mouvement et convenant bien à une offrande de guerre *apportée* du dehors. On y reconnaît de plus, au bas de la case précédente, le signe *al*, qui termine le nom du pays de *Ma-al*,

souvent confondu avec le pays de *Magan*. Contentons-nous d'énumérer encore quelques éclats ayant appartenu à des coupes de la même série, portant, soit l'invocation à la déesse Baou, soit des noms propres dont la lecture reste provisoire. Par exemple, un fragment d'onyx rubanné (Fig. 28) donne le nom de « *Sal-mé-dour*, fils de *Down* »; sur un petit éclat, remarquable par la jolie teinte vert d'eau de l'onyx (Fig. 29), c'est un nom de femme : « *Nin-mé-doug-ga*, épouse de *Lougal-sha-ma*. » Il est bon de faire observer que des écuelles du même genre peuvent appartenir également aux règnes voisins de celui d'Our-Nina. Ainsi, le musée de Constantinople possède, parmi les objets provenant des fouilles de M. de Sarzec, un débris de vase semblable, qui ne conserve que les mots : « fils d'Akourgal. » C'est là, conformément au type encore linéaire de l'écriture, un ex-voto de l'un des petits-fils d'Our-Nina, soit Èannadou, soit Enannatouma I^{er}.

Comme conclusion, je voudrais revenir en quelques mots sur l'espèce de roche calcaire dans laquelle la plupart de ces coupes primitives, illustrées par les noms les plus anciens de l'antiquité chaldéenne, étaient taillées à la main. Cette sorte d'onyx, est appelée *calcite* par les géologues. Dure, demi-transparente, se prêtant à recevoir un beau poli, diaprée de zones blanches ou brunes, parfois même teintée légèrement en vert, c'est une matière de luxe, bien connue comme se rencontrant dans les carrières de la vallée du Nil. Elle en a été tirée par les Égyptiens, dès la plus haute époque, pour des usages analogues, ce qui lui fait donner souvent le nom, d'ailleurs inexact, d'*albâtre d'Égypte*. Cependant elle se trouve aussi en abondance dans nos possessions de l'Afrique du Nord, où elle est exploitée sous la dénomination de *marbre-onyx d'Algérie*. En fait, les gisements de cette roche n'étant pas très rares, il n'est pas impossible non plus que la Chaldée l'ait fait venir des chaînes asiatiques qui avoisinent le bassin du Tigre et de l'Euphrate.

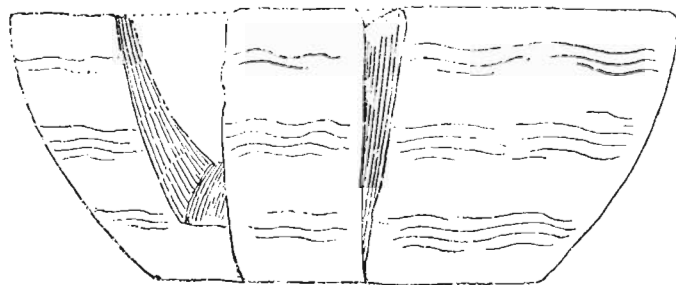


Fig. 30. — ÉCUELLE D'ONYX ÉGYPTIENNE

Ce qui doit surtout attirer l'attention, c'est la découverte faite, dans les sépultures les plus antiques de l'Égypte, et dans les dépôts de débris qui les environnent, d'un certain nombre d'écuelles absolument semblables à celles que nous venons de décrire.

non seulement par la matière, mais encore par la forme et par le caractère de la technique, antérieure à l'emploi du tour. On sait que ces nécropoles, récemment explorées, ont livré à la science un grand nombre d'objets remontant à une période primitive plus ancienne certainement que l'époque des Pyramides et peut-être même antérieure aux premières dynasties historiques de Manéthon. Nous empruntons à l'ouvrage de M. J. de Morgan sur les *Origines de l'Égypte* le croquis de l'une de ces écuelles égyptiennes en onyx rubanné (Fig. 30). Tout le monde sera frappé de l'identité des deux séries. Sans doute, il ne faut pas se hâter de tirer d'une pareille rencontre des conclusions prématurées, en y cherchant des synchronismes précis pour l'histoire des premiers âges. Il importe cependant de signaler un fait qui n'est pas isolé : car nous aurons à relever, dans la suite de ces études, d'autres points de contact entre les deux grandes civilisations primitives. Il est certain que, plus elles remontent vers leurs lointaines origines, plus elles semblent se rapprocher l'une de l'autre.

UNE VILLA ROYALE CHALDÉENNE

ENVIRON 4000 ANS AVANT NOTRE ÈRE

D'APRÈS LES LEVÉS ET LES NOTES DE M. DE SARZEC

PAR LÉON HEUZEY

DEUXIÈME PARTIE

CONSTRUCTION ANTÉRIEURE

A OUR-NINA

I

SOUS-SOL D'OUR-NINA

En fouillant sous les fondations d'Our-Nina, M. de Sarzec a mis à découvert une construction encore plus antique. C'était le vieux roi qui l'avait conservée jusqu'à la hauteur de 2^m,85, mais en la comblant avec de la terre et des débris, pour exhausser d'autant le massif de briques crues qui formait le tell, et pour servir de base solide à sa propre construction¹.

Voulant fortifier encore l'assiette ainsi obtenue, il avait même établi au-dessus de ces arasements et de la terre qui les remplissait un sol factice de 1^m,25 d'épaisseur, composé comme il suit : sur un lit de bitume de 0^m,05, il avait étendu un pavement en

1. Pour l'intelligence de ce qui suit, voir, aux planches hors texte, la coupe transversale des deux édifices superposés.

dalles de gypse de 0^m,20, surmonté de trois assises de briques cuites cimentées avec du bitume, ayant ensemble une épaisseur de 0^m,24; puis un nouveau sol de bitume de 0^m,06. Ensuite, venaient plusieurs lits de briques crues, formant une première stratification épaisse de 0^m,70. Sur la brique crue, ainsi garantie par le bas contre l'humidité et contre les tassements, reposait la construction édifiée par le roi Our-Nina, celle que nous avons décrite dans le précédent chapitre. Le soin minutieux dépensé à la préparation de la plate-forme qui la portait ajoute une curieuse confirmation aux remarques que nous avons déjà présentées.

Autour de ce noyau de constructions enterrées, les assises de briques crues qui forment le tell furent nécessairement élevées en proportion, c'est-à-dire de 4^m environ, travail considérable, qui doit encore être imputé au constructeur de l'édifice supérieur; cela constitue ce que nous avons déjà appelé, dans notre précédent article, le sous-sol d'Our-Nina. L'observation a son intérêt pour les fouilles: il en résulte qu'un objet placé normalement dans ces couches environnantes, même à une assez grande profondeur, n'est pas, de toute nécessité, contemporain de la construction la plus ancienne.

Il peut appartenir encore à l'époque d'Our-Nina, comme on l'a déjà vu pour le fragment de coupe au nom de ce roi; il peut très bien aussi être d'une époque antérieure, comme c'était le cas de la masse d'armes du roi Mésilim; mais de toute manière il ne saurait être moins antique.

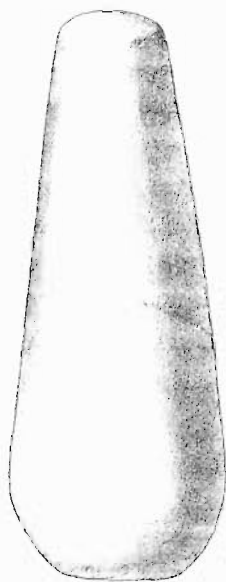


FIG. 31.
PILON EN PIERRE

Dans les mêmes conditions se sont rencontrés deux autres objets ne portant aucune légende, recueillis l'un à 0^m,30 seulement, l'autre à 1^m,30 au-dessous du sol d'Our-Nina, le premier à près de 4^m de l'angle Est, le second à 5^m environ de l'angle Sud de la construction inférieure.

C'est, d'abord, une sorte de cône en calcaire blanc, dur et poli (calcaire siliceux) de 0^m,20 de long, aux deux extrémités arrondies, taillé avec soin dans sa forme très simple. Le diamètre va en augmentant de 0^m,04 à 0^m,09, et le bout le plus large porte des traces d'usure. J'y reconnais, avec M. de Sarzec, un ustensile en pierre, un pilon (Fig. 31).

L'autre trouvaille, beaucoup plus énigmatique, est celle d'un singulier objet de la même pierre que le précédent, et d'une facture analogue, mais taillé en forme de bourse ou de cœur renversé, la pointe tournée en haut et percée d'un trou de suspension, la base divisée par une rainure médiane en deux lobes renflés (Fig. 32). Que ce soit un ex-voto ou même un poids, comme l'a pensé M. de Sarzec, de toute manière, l'objet représente visiblement des testicules

de grandeur plus qu'humaine. La hauteur est, en effet, de 0^m.17, sur 0^m.12 de largeur, et 0^m.07 d'épaisseur à la base. Il est très remarquable que, dans l'énorme quantité de monuments et de débris recueillis à Tello, ce soit le premier qui nous offre le caractère d'un emblème phallique; nous en citerons plus loin un second exemple, et c'est tout, tandis que les ex-voto et les talismans de cette catégorie se rencontrent communément dans les fouilles de Niffer, en rapport avec les fondations des anciens édifices chaldéens¹. Ils semblent y tenir lieu des innombrables cônes et clous d'argile trouvés par M. de Sarzec autour des constructions d'Our-Baou et de Goudéa, mais non dans les couches plus antiques. Ces variations dans les usages, selon les temps et les localités, sont à retenir.

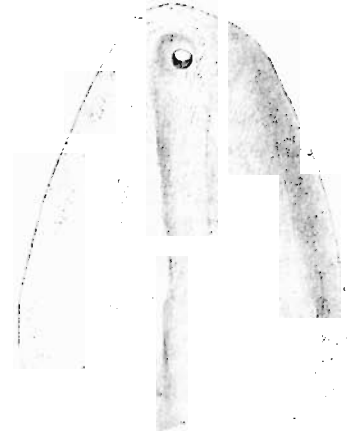


FIG. 32. — OBJET VOTIF

II

ÉDIFICE ANTÉRIEUR A OUR-NINA

Portons maintenant toute notre attention sur la construction inférieure, le plus ancien essai de l'architecture asiatique qu'il nous soit peut-être donné de connaître. C'est aussi un édifice rectangulaire en briques cuites et bitume, long de 8^m.20 sur 6^m.20 de large, c'est-à-dire encore plus réduit dans ses dimensions que ce que nous croyons être l'*Ab-Ghirsou* du roi Our-Nina. Le plan très simple, toujours disposé d'après le principe de l'orientation par les angles, rappelle un peu, à première vue, celui d'un petit temple grec sans colonnes; mais, cette simplicité apparente est pleine d'énigmes qui déroutent les conjectures, de singularités où l'esprit se bute, sans doute par la difficulté de pénétrer les usages d'une époque aussi reculée.

Les assises sont formées de briques cuites oblongues et bombées d'un seul côté, comme les briques d'Our-Nina, mais un peu plus petites; elles n'ont que 0^m.22 sur 0^m.13, et 0^m.05 d'épaisseur. On n'y voit malheureusement aucune inscription, ni même aucune empreinte de ponce, et l'édifice reste anonyme. Les murs reposaient sur un beau pavage de dalles de gypse, ce qui doit être considéré comme un véritable luxe, dans un district où la pierre a été de tout temps un objet d'importation. Ici, toutefois,

1. J.-P. PETERS, *The Nippur Arch*, dans *American Journal of Archaeology*, vol. X, p. 368.

elle ne venait pas d'un pays lointain, et elle avait pu assez facilement être amenée de la haute vallée du Tigre, où cette sorte d'albâtre gypseux est commune sous le nom de *Pierre de Mossoul*. On voit que les dalles, conservant à la surface la légère inégalité naturelle des couches géologiques, ont été débitées en rectangles d'environ 1^m à 1^m,20 de longueur, sur 0^m,50 à 0^m,60 de largeur, et 0^m,15 à 0^m,20 d'épaisseur; les tranches gardent encore la trace d'un instrument, analogue à la scie, qui les a séparées. Il est à remarquer que le dallage ne s'arrêtait pas à l'alignement des murs qu'il supportait; sur le grand côté Nord-Est surtout, il formait une véritable esplanade, que M. de Sarzec a retrouvée à 12 et même jusqu'à 17^m de distance.

Sur le même côté de notre édifice, à 4 mètres de distance, en face de l'angle Est, M. de Sarzec a relevé justement l'orifice d'un puits carré, large de 0^m,80, dont les parois n'étaient pas en briques, mais en pisé, c'est-à-dire en terre battue avec de la paille hachée. L'ayant fait fouiller, il le trouva rempli de cendres; mais les Arabes refusèrent d'y travailler à plus de 4 mètres de profondeur. Il semble difficile qu'un pareil puits ait servi pour l'eau; mais il pouvait avoir été creusé pour recevoir la cendre des sacrifices, ce qui indiquerait le voisinage d'un point de culte. C'est d'ailleurs une supposition que l'on ne doit pas admettre sans quelque réserve.

Cette plate-forme dallée marque très exactement ce que nous appellerons *le sol de la Construction inférieure*, c'est-à-dire le niveau d'une époque antérieure au roi Our-Nina. Il ne se trouve pas à moins de 5^m au-dessous de la construction de ce très ancien roi, ce qui donne une profondeur totale de 9^m par rapport au sommet du tell. La colline artificielle était alors moins haute de moitié, et la terrasse de briques crues qui la formait ne s'élevait qu'à 9^m environ, au-dessus de la plaine et du sol naturel.

Revenons à l'édifice même (fig. 33). Par une disposition bizarre, dont les motifs nous échappent aujourd'hui, la base avait été encastrée, sans doute après coup, dans un autre rectangle de maçonnerie: c'est un massif plein de 8^m,40 sur 11^m,60, s'élevant en dehors jusqu'à 2^m,15 au-dessus du dallage, c'est-à-dire aux trois quarts de la hauteur des murs extérieurs, tels qu'ils sont conservés.

L'appareil était en lits de briques, semblables à celles de la construction, alternant avec des assises de dalles de gypse, de la même pierre que le pavage, le tout cimenté avec du bitume et formant une enveloppe singulièrement dure et compacte.

Ce qui paraît surtout difficile à expliquer, c'est que le petit édifice, orienté, comme nous l'avons dit, par ses angles, ne se trouve pas exactement au milieu de cette sorte de carapace qui l'emboîte et l'englobe presque tout entier. L'axe des deux rectangles est même quelque peu différent. Il résulte de cette anomalie que, le long du grand côté Sud-Ouest, c'est à peine s'il existe un étroit rebord, tandis que, sur les trois autres côtés, règne un haut trottoir, disposé un peu obliquement, et dont la largeur va en

augmentant, jusqu'à atteindre 2^m, à son maximum d'écartement¹. Par suite de cette addition, la base de la construction primitive se trouvait élargie et renforcée, tout en recevant une orientation un peu différente. Avant de rechercher les motifs qui avaient pu faire prendre aux anciens architectes un parti aussi anormal, complétons notre étude en pénétrant à l'intérieur de l'édifice.

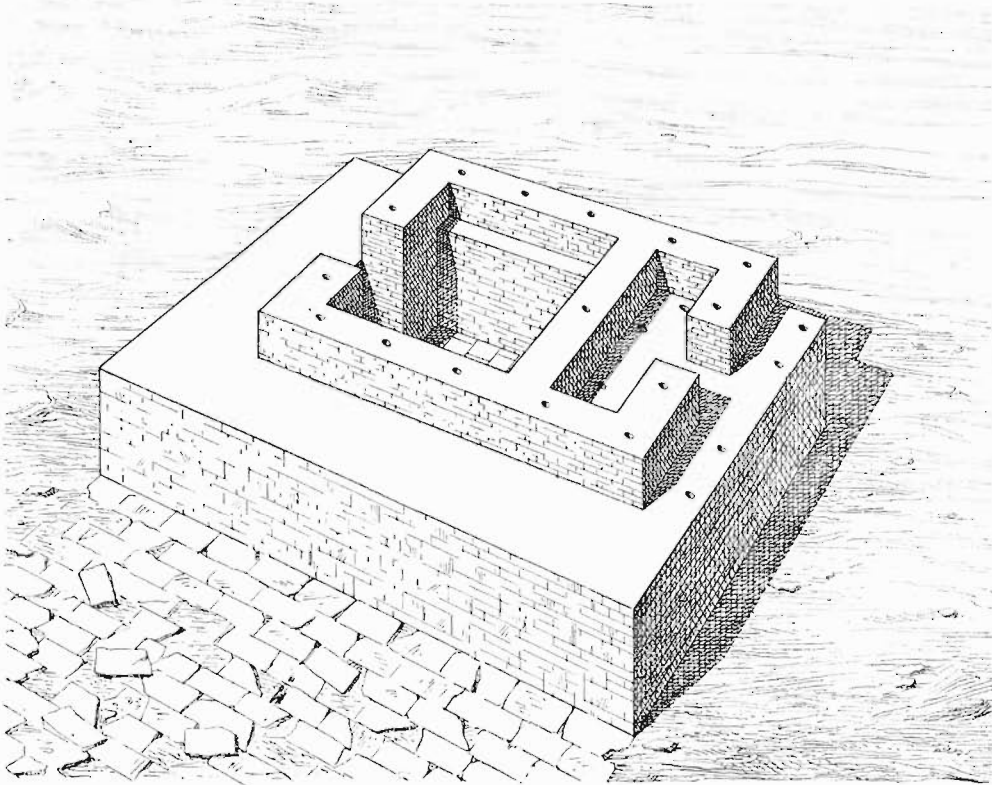


FIG. 33. — LA CONSTRUCTION INFÉRIEURE (prise de l'angle Nord)

Il y avait deux portes, l'une au milieu du petit côté Nord-Ouest, l'autre à l'opposé, dans le petit côté Sud-Est. Le rectangle était divisé par un mur de refend en deux pièces de grandeur très inégale, ne se trouvant pas au même niveau, et ne semblant même pas avoir communiqué entre elles, la cloison intermédiaire ne présentant aucune trace d'ouverture. Au Nord-Ouest, ce n'était qu'un étroit réduit de 4^m,50 de large sur 1^m,40 de profondeur, isolé comme une sorte d'opisthodôme et dont le pavage en briques avait été élevé au niveau du massif extérieur. La porte Sud-Est, au contraire,

1. Voir le plan et les coupes sur notre deuxième planche hors texte. La planche 56 de nos *Découvertes en Chaldée* donne (Fig. 1), une vue photographique de l'édifice, déjà déblayé presque complètement.

donnait immédiatement accès dans une grande salle de 4^m,10 de large sur 4^m,30 de long, dont les murs, conservés sur une hauteur de 2^m,85, descendaient jusqu'au dallage en gypse à 2^m,15 en contre-bas de la division précédente et du massif plein qui entourait la construction. Seulement, par une autre irrégularité, le grand mur Sud-Ouest a été doublé à l'intérieur d'un second mur en briques, haut de 2^m, qui, sans aucune raison apparente, rétrécissait la pièce de 0^m,40 dans toute sa longueur, et empêchait la porte de s'ouvrir symétriquement à égale distance des deux parois latérales.

Justement, nous avons déjà fait observer que le côté Sud-Ouest était celui où le massif extérieur, à cause de sa disposition asymétrique, était de beaucoup moins épais que sur les autres faces. Ces diverses irrégularités s'expliquent, croyons-nous, par un même travail de consolidation, entrepris après coup, avec des moyens encore rudimentaires. Les quatre murs se trouvaient ainsi soutenus et contre-butés de différentes manières, les uns en dedans, les autres en dehors.

Il faut bien se figurer que, dans l'érection des premières murailles en briques cuites, les constructeurs, encore inexpérimentés, ne réussirent pas d'emblée, et sans faire, comme on dit, quelques écoles. La principale difficulté était pour eux de bien asseoir leurs édifices sur les hautes terrasses de briques crues qu'ils leur donnaient comme soubassements, à la fois, pour les élever au-dessus du niveau des inondations, et pour les défendre contre l'ennemi. Ces masses argileuses, toujours en travail, se trouvent en effet particulièrement exposées aux tassements, aux infiltrations, aux crevasses. Ne pouvant y creuser des fondations, comme dans le bon sol, ils préféraient faire reposer la base des murs à plat sur un sol artificiel, préparé avec soin, et parfaitement nivelé. De là, certainement, cette antique plate-forme en dalles de gypse importées du dehors.

Il semble cependant que la précaution n'ait pas été suffisante pour une construction où il y avait relativement beaucoup de vide et dont les murs n'excédaient pas 0^m,80 d'épaisseur. On s'aperçut sans doute qu'elle fléchissait sur quelque point, et l'on ne trouva pas d'autre moyen de la consolider que de lui donner plus de pied et d'encaisser sa base dans cette épaisse carapace de maçonnerie.

Quant au léger changement d'orientation, il s'explique par des considérations religieuses, qui tenaient alors dans l'architecture non moins de place que les raisons techniques. Il faut croire que la première direction des angles ne fut pas jugée assez rigoureuse, suivant les règles astronomiques et augurales. Le vice était, pour le moins, aussi grave que le défaut d'une base suffisante. Aussi le réparateur s'efforça-t-il de le corriger du mieux qu'il put. Vers le Nord-Est et le Sud-Est, le nouvel embasement fut établi à l'extérieur. Sur le petit côté Nord-Ouest, au contraire, on le forma en partie aux dépens de la petite pièce d'entrée, en la comblant et en l'exhaussant par de nouveaux

lits de briques, de manière à obtenir aussi, à cette extrémité, un massif résistant. Restait la longue face Sud-Ouest. De ce côté, pour des motifs plus difficiles à deviner, on paraît avoir voulu éviter toute extension en largeur : on se contenta tout juste du revêtement indispensable pour rectifier l'orientation de la base, et le mur existant fut simplement doublé à l'intérieur, malgré le manque grossier de symétrie que cet expédient introduisait dans la disposition de la grande salle. Il faut supposer encore ici quelques superstitions, un obstacle religieux. Il suffisait d'une limite sacrée, d'un antique chemin, d'un autel, d'une borne, d'un arbre même. Dans l'architecture des anciens temples, on a des exemples analogues : tel l'olivier de Minerve Poliade ou le dieu Terme du vieux Capitole ; on sait que l'impossibilité de les déplacer avait donné lieu à certaines irrégularités dans la reconstruction de ces deux antiques sanctuaires d'Athènes et de Rome.

Par suite de ces travaux de consolidation, l'ancienne salle presque carrée de 3^m,50 sur 3^m,30 se trouvait non seulement rétrécie, mais encore aveuglée et réduite au rôle d'un véritable sous-sol. La porte en était murée à la hauteur de 2^m,15, et l'on n'y devait plus pénétrer que par une sorte de soupirail, comme dans une cave, sans doute avec une échelle. Cet hypogée n'en répondait peut-être que mieux à la destination d'un cellier, d'un dépôt ou trésor, assignée par nous au moins à la partie basse des édifices de la même catégorie.

Cet essai de construction si antique a donc eu aussi son histoire. Il a assez duré pour subir des réparations et des remaniements dans sa disposition et dans son plan primitif. En dépit de sa simplicité et de son peu d'apparence, il représente le travail de plusieurs suites de générations. Il atteste surtout l'inexpérience de ses fondateurs. Ces briquetiers du premier âge n'ayant pas réussi à donner à leur bâtisse une assiette solide y parèrent d'urgence, et par tous les moyens. La leçon ne fut pas perdue cependant pour les ouvriers d'Our-Nina, et ainsi se justifient les précautions redoublées qui plus tard furent prises par eux, comme nous l'avons vu, pour établir le sol de la construction supérieure. Nous assistons, de la sorte, aux premiers tâtonnements de l'art de bâtir dont l'imperfection des briques nous avait déjà donné une idée.

III

DISPOSITIONS ET DÉCOUVERTES DE DÉTAIL.

Comme disposition intérieure, M. de Sarzec n'a signalé que la présence d'un pilier en briques, épais de 1^m,30 sur 1^m,05, qui s'élevait isolé tout près de l'angle Nord de la grande salle, dans une position asymétrique par rapport aux axes de la construction.

Appareillé sur plan cruciforme, il présentait au centre, dans toute sa hauteur, d'environ 1^m,80, une étroite cavité, résultant peut-être du seul agencement des quatre piles de briques qui le formaient. L'usage d'un tel support, placé sur le côté et dans une encoignure, reste aussi un problème. On pourrait y reconnaître un autel ou un piédestal destiné à porter quelque symbole; mais ce serait préjuger de la destination religieuse de la salle même.

Sur le pavage en dalles de gypse se dressait d'autre part, à 0^m,60 de l'entrée, et, cette fois, dans l'axe même de la porte, la partie inférieure d'une grande stèle en pierre calcaire, épaisse de 0^m,20 et large de 2 mètres. Elle rappelle à beaucoup d'égards la

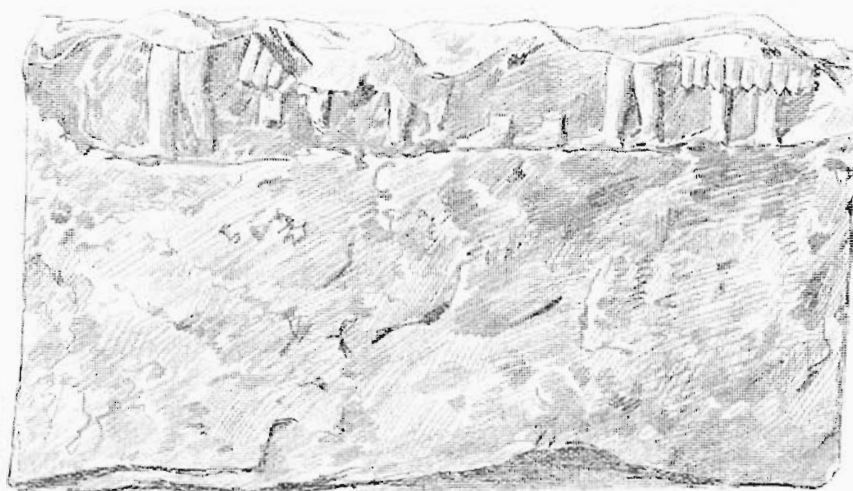


FIG. 34. — PARTIE INFÉRIEURE D'UNE GRANDE STÈLE

Stèle des Vautours; mais elle n'était sculptée que d'un seul côté et le style en est encore plus primitif. Il reste seulement les jambes d'une file de six figures; trois guerriers, vêtus de l'étoffe de kaunakès, traitée de la façon la plus archaïque, c'est-à-dire par un seul rang de grandes languettes, poussent devant eux chacun un captif nu¹ (Fig. 34). La pierre était posée de champ sur le dallage, sans aucune trace de fondation ni de scellement; il est donc impossible de savoir si elle se trouvait à sa place primitive. Toujours est-il que, près de là, gisaient deux autres débris de sculpture également très antiques.

Un fragment arrondi n'était autre chose que le sommet d'une très petite stèle opisthographie en calcaire gris, avec traces d'une figure à la tête rasée, accompagnée de quadrillages et de caractères d'écriture dont les linéaments courbes rappellent encore les

1. Pour la description détaillée de cette stèle, voir *Découvertes en Chaldée*, p. 195; cf. *ibid.*, pl. 56, fig. 2.

idéogrammes antérieurs¹ (Fig. 35). Le style rappelle celui du petit monument de la *Figure aux plumes* décrit plus haut et trouvé au niveau de la construction d'Our-Nina, mais appartenant certainement à cette époque encore plus reculée : c'est ici qu'il convient d'en reporter l'image, comme terme de comparaison (Fig. 36).



a. Face



b. Revers

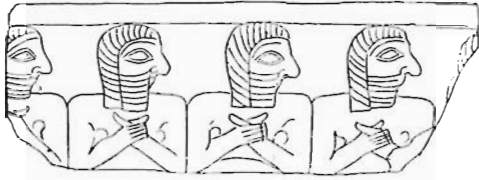
FIG. 35. — PARTIE SUPÉRIEURE
D'UNE PETITE STÈLEFIG. 36. — TABLETTE DE LA
FIGURE AUX PLUMES

Le troisième débris trouvé dans la même fouille était surtout d'un grand intérêt, car il appartenait à un monument très curieux, dont plusieurs fragments plus importants² avaient déjà été recueillis en dehors de l'édifice, mais toujours dans des sondages très profonds. C'était un bas-relief sculpté autour d'une sorte de couronnement circulaire, formé lui-même d'une double assise en calcaire dur, perforée verticalement de deux grands trous ronds, comme pour maintenir des armes votives et des symboles dressés. Un nouveau fragment, qui vient d'être retrouvé par M. de Sarzec dans ses fouilles de 1897, nous permet de donner ici, pour la première fois, une restitution d'ensemble de ce précieux monument de la sculpture primitive, destiné sans doute à surmonter quelque autel en briques. Le sujet, que j'ai décrit dans les *Découvertes*, représente la rencontre de deux chefs, un jeune guerrier, armé de la lance, et sans

1. Voir *Découvertes en Chaldée*, pl. I *ter*, fig. 6 a-b, et pp. XXXIV, XXXV (Partie épigraphique).

2. Même ouvrage, pp. 166 et 196; reproductions, pl. I *bis*, fig. 2, pl. I *ter*, fig. 1 a-b.

doute un roi, remarquable par l'étrange aspect de son sceptre coudé et par le bandeau à franges qu'il présente de l'autre main. Chacun d'eux est suivi d'une nombreuse escorte, encore incomplète (Fig. 37 A-B, 38, 39). Rappelons que le type de ces



(ICI L'ASSISE INFÉRIEURE MANQUE)

Suite du roi



Sujet principal

FIG. 37 A. — DÉVELOPPEMENT DU RELIEF CIRCULAIRE

personnages, au profil très accentué, est caractérisé, chez plusieurs d'entre eux, par la façon particulière des barbes et des chevelures, rayées de stries horizontales. Il y a là une marque d'époque, d'autant plus significative que nous allons la retrouver tout à l'heure dans les figurines votives placées sous les fondements du même édifice. Le

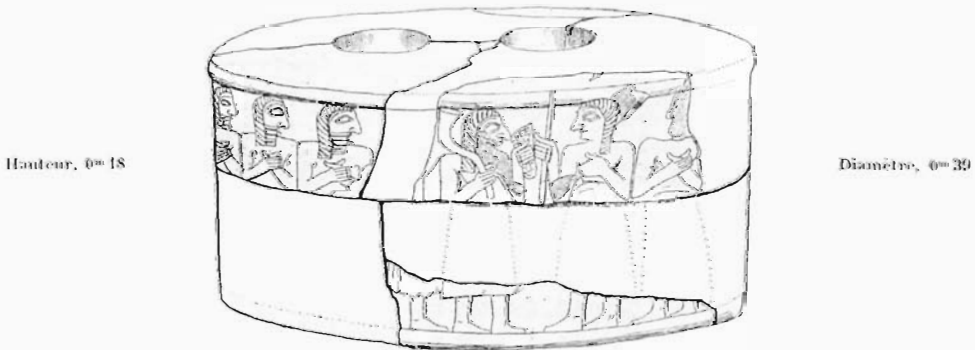
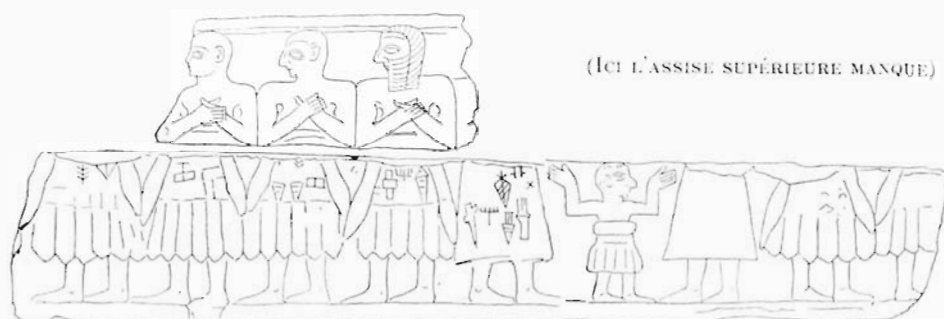


FIG. 38. — LE BAS-RELIEF CIRCULAIRE

Reconstitution de l'ensemble

fragment nouveau nous montre aussi que le vêtement de la plupart de ces figures était le kaunakés à languettes, comme sur la grande stèle décrite plus haut. Ce vêtement portait parfois gravé le nom même du personnage, dans un style d'écriture un peu plus ancien que l'époque d'Our-Nina. Un tel ensemble de caractères cons-

tants détermine, en effet, une forme d'art primitif, antérieure à ce règne. On pourrait très bien reconnaître dans l'entrevue des deux chefs une scène d'accord ou d'investiture, où le roi de Kish, Mésilim, par exemple, tiendrait le premier rôle;



Fin de la suite du guerrier

Petit sujet au revers

Suite du roi

FIG. 37 B. — DÉVELOPPEMENT DU RELIEF CIRCULAIRE

pareil support convenait assurément pour dresser sa masse d'armes royale. Seulement, comme les noms ont disparu sur les figures principales, par suite d'une cassure, qui



FIG. 39. — BAS-RELIEF CIRCULAIRE

Sujet principal

n'est peut-être pas accidentelle, nous en sommes réduits sur ce point à de pures hypothèses. Au revers, la composition générale se termine par une scène isolée, où l'on voit une petite figure, soit un enfant, soit un suppliant réduit aux proportions

d'un nain, les bras étendus, entre deux autres personnages, dont il ne reste que la partie inférieure. Ce groupe forme séparation entre les deux escortes princières.

IV

FIGURINES DE FONDATION

Rien déjà n'était plus démonstratif que cette réunion de très antiques débris de sculpture enfermés dans une chambre close et enfouis sous les terres qui la comblaient, au moins depuis le temps où le roi Our-Nina l'avait recouverte de ses substructions. M. de Sarzec a complété la démonstration, en retrouvant, sous le pavage même de l'édifice inférieur, les figurines votives qui avaient servi à sa consécration. Devant le pilier dont nous avons parlé, il avait remarqué quatre dalles carrées, recoupées par des diagonales en deux segments triangulaires, de manière à dessiner une sorte d'étoile à huit rayons. Ayant soulevé ces triangles, il rencontra au-dessous un groupe de statuettes de cuivre, terminées toutes en pointe de clou et piquées, en cercles concentriques, dans la brique



FIG. 40. — FIGURINES DE CUIVRE

erue. Plus petites que celles d'Our-Nina, et d'un type relativement fin, mais avec les yeux encore travaillés en boulettes, comme dans les terres cuites primitives, elles représentent aussi des femmes à mi-corps, les mains jointes sur la poitrine; mais elles se distinguent, sans exception, par le détail de la chevelure ondulée de stries horizontales, signe caractéristique d'une époque antérieure. Du reste, ce n'était pas seulement au centre du dallage que ce rite avait été pratiqué : sous l'angle Ouest de la fondation,

de semblables faisceaux de statuettes, disposées en rond, « comme des bottes d'asperges » suivant la comparaison expressive de M. de Sarzec, achevaient de protéger l'édifice. On les avait appelées à l'aide pour en assurer la conservation, sans doute contre les démons, particulièrement nuisibles, qui règnent sur ce côté de l'horizon.

V

CURIEUSES CACHETTES

Une surprise encore plus forte attendait l'auteur des fouilles, quand il vint à examiner de près les murailles, et à les sonder dans leur épaisseur. Il constata que la crête des murs était perforée verticalement de trous circulaires, et ces orifices, de 0^m,15 d'ouverture, répondaient à autant de cavités de 0^m,80 de profondeur sur 0^m,30 de diamètre maximum, creusées en forme de jarres dans les assises de briques cuites (Fig. 41). On n'y a trouvé cependant aucun reste de vases en poterie, comme ceux que les anciens architectes engageaient dans certaines constructions pour des raisons de légèreté ou d'acoustique. Chacun de ces vides, trop espacés d'ailleurs pour produire l'un ou l'autre effet, était enduit seulement d'une couche de bitume, quelquefois unie et lisse, mais le plus souvent marquée d'une série de profondes rainures, comme si des torsades de jonc superposées y avaient laissé leur empreinte. Tels sont les détails, tout à fait rares et curieux, que M. de Sarzec a relevés, et dont il n'est pas facile de donner une explication satisfaisante.

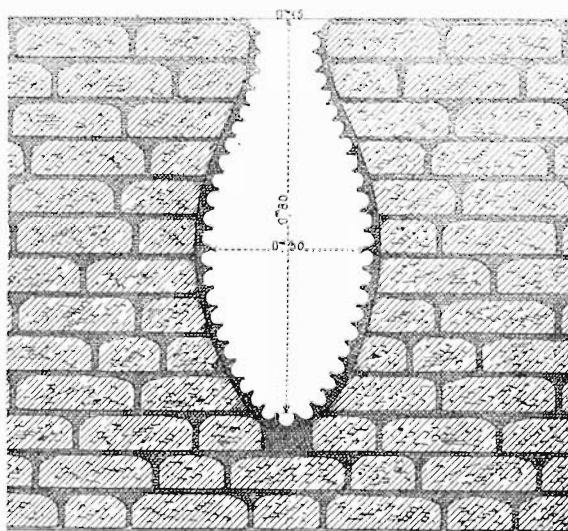


FIG. 41. — CAVITÉ BITUMÉE

(Coupe verticale)

En présence d'une disposition aussi étrange et aussi déconcertante, j'avais pensé tout d'abord aux piliers en bois, entourés de cordes de paille, que Strabon nous dit être fréquemment employés dans les habitations de la Mésopotamie, et que l'on peut considérer comme de curieux prototypes de la colonne torse¹. Les cavités en question

1. Στρέφοντες ἐκ τῆς καλύμης σχοινία. STRABON, 739.

auraient pu recevoir, en effet, de pareilles colonnes et servir à les fixer dans la maçonnerie pour former au-dessus une galerie à jour. On compte douze de ces cavités dans les murs latéraux, une autre dans le mur de refend, trois dans le pavage surelevé du réduit Nord-Ouest, quatre, enfin, dans le massif extérieur en avant du même petit côté¹. Les espacements, à peu près réguliers, larges de 1^m,50 environ, ne contrediraient pas à l'hypothèse d'un système de supports.

Une autre idée m'est venue de la comparaison avec les curieuses cabanes ou *sérifas* que les Arabes de la contrée se fabriquent aujourd'hui avec les grands roseaux de leurs marais. Ils en forment de longues fascines, qu'ils plantent profondément dans le sol, sur une double rangée, et qu'ils relient deux à deux par plusieurs points d'attache en les courbant, de manière à produire une succession d'arcades. Ils recroisent ensuite les cintres avec d'autres fascines horizontales et recouvrent le tout de nattes et de peaux. Ces sortes de tonnelles ressemblent aux berceaux qu'Hérodote décrit sous le nom de *zypziz* comme abritant les chariots dans lesquels les femmes babyloniennes se rendaient à la fête de la déesse Mylitta². Si l'on cherche la première origine de la voûte, si ancienne en Chaldée, dans les constructions légères analogues à la construction en bois, c'est là qu'elle peut se trouver. Les mêmes fascines, croisées par un seul lien, donnent par surcroît le principe de l'arc aigu ou ogival, que les constructeurs chaldéens ont aussi de bonne heure reproduit en briques.

Dans ces vastes plaines marécageuses, originairement dépourvues d'arbres avant que les plantations de palmiers ne s'y fussent développées, ces cannes géantes, sortes de bambous, étaient la plante par excellence et tenaient nécessairement une place parmi les matériaux de la construction primitive. L'idéogramme du roseau, le signe *ghî*, joue en effet un rôle important dans la langue chaldéenne : il répond à l'idée générale de *plante*, de *plantation* ; il représente la tige souple qui se relève toujours, qui fournit la règle droite (comme en grec *ζώνη, ζώνος*, d'où les sens de *solidité*, de *rectitude* et par extension de *vérité*). Le même signe redoublé, ayant la valeur de *ghil* et figurant deux roseaux croisés, est encore plus expressif ; Amiaud est amené à lui attribuer le sens de *construction*, d'*architecture*³. Le roseau croisé forme en effet, comme nous venons de le montrer, l'élément constitutif de la cabane en berceau, point de départ de la voûte chaldéenne. Il est assez naturel de croire que de pareilles cabanes étaient en usage dès la plus haute antiquité, et le même système pouvait très bien s'adapter aussi à la couverture des premiers édifices en briques crues ou cuites.

Si séduisantes que paraissent ces deux explications d'ordre tout architectural, les

1. Voir plus haut la vue cavalière de l'édifice, Fig. 33, et le plan hors texte.

2. HÉRODOTE, I, 199.

3. AMIAUD, *Goudéa* B, col. II, 5, et col. VI, 76. Il est vrai que JENSEN adopte une signification différente.

motifs suivants me forcent à y renoncer. D'abord, au sujet des supports en bois, il n'y a pas de trous aux quatre coins de la construction, et les piliers d'angle auraient fait défaut. En second lieu, le rétrécissement des orifices, larges seulement de 0^m,15, supposerait un diamètre bien faible, même pour des colonnettes et surtout pour des fascines de roseaux. De plus, les croquis de M. de Sarzec, et les débris de bitume rapportés par lui montrent que les cavités avaient bien la forme ovoïde allongée des anciennes jarres chaldéennes, tandis que des creux cylindriques auraient suffi et même beaucoup mieux valu pour fixer la base des piliers ou le départ des arcs. Dans l'un ou l'autre cas l'évidement curviligne, très difficile à ménager dans l'appareil en briques, était pour le moins inutile. Enfin, comme nous le verrons plus loin, un puits de sondage ayant été creusé sous les fondations de l'édifice, pour explorer les couches inférieures du tell, des poches de bitume, exactement de la même nature et du même galbe que les cavités de la muraille, y furent rencontrées à des niveaux différents et sans aucun arrangement régulier. Il faut donc, de toute nécessité, chercher, en dehors de l'architecture, la raison de la curieuse disposition qui nous étonne.

Le même Strabon, dont nous avons déjà invoqué le précieux témoignage, rapporte que les roseaux des marais chaldéens servaient à des usages très divers, et que les anciens habitants fabriquaient avec leurs tiges flexibles de véritables vases, qu'ils rendaient capables de contenir des liquides en les enduisant de bitume¹. Des paniers de ce genre sont **encore usités** dans le pays. C'étaient peut-être des récipients ainsi bitumés que l'on avait engagés dans la maçonnerie de notre édifice. Dissimulés comme ils l'étaient à l'intérieur des murs à près de 3^m de hauteur au-dessus du sol, ce ne pouvait être que des cachettes destinées à recevoir des objets précieux ou des provisions de réserve, par exemple cette boisson fermentée que les habitants conservaient avec un soin particulier. Un cylindre chaldéen, dans une scène d'intérieur, montre des jarres rangées de la sorte, comme sur une planche haute². Là encore deux suppositions sont possibles.

Si l'on admet que les assises de briques se continuaient régulièrement au-dessus de la ligne des vases, ceux-ci devaient se trouver murés dans la construction. Il faudrait songer alors à quelque pratique supersticiuse, par laquelle on aurait voulu incorporer à l'édifice même certaines offrandes, comme une sorte d'oblation ou de libation perpétuelle. Il est vrai que M. de Sarzec m'a certifié n'avoir rien recueilli dans aucune de ces cavités, ni un objet ni un débris quelconque ni un résidu appréciable, de nature à faire connaître ce qu'elles contenaient, et cela s'expliquerait surtout si l'on y avait enfermé des substances sujettes à se dissiper à la longue, particulièrement des liquides.

1. STRABON, 740.

2. MENANT, *Cylindres de la Chaldée*, p. 166, fig. 104.

Il m'a bien signalé un paquet de figurines en cuivre, amalgamées par l'oxydation, au point de conserver ensemble la forme arrondie du vase qui les avait contenues; mais elles ne provenaient pas des récipients dont il s'agit. Voilà toutefois sur quels faits, encore insuffisamment précisés, pourrait s'appuyer l'hypothèse d'un rite religieux.

Il est aussi très admissible que la construction de notre salle, avant d'arriver à la couverture (toit, voûte ou plafond supportant peut-être un étage supérieur), ait présenté une disposition nouvelle, par exemple une suite de niches, répondant aux orifices des cavités ovoïdes et permettant d'y atteindre¹. La modification de l'appareil expliquerait même pourquoi les murs se trouvent partout rasés juste au niveau de ces ouvertures. La raison a l'avantage d'être beaucoup plus simple et plus pratique que la précédente. C'étaient encore des cachettes, mais des cachettes accessibles, préparées pour mettre en réserve et hors de portée certaines provisions de choix, parmi celles que l'édifice devait recevoir en quantités plus grandes, surtout des provisions liquides, comme semble l'indiquer l'emploi du bitume. Cela n'empêchait pas de s'en servir à l'occasion pour conserver d'autres objets précieux.

Quant aux cordes ou torsades qui garnissaient l'intérieur des vases de bitume, le temps aurait suffi sans doute à en consumer les derniers vestiges, mais cette armature peut très bien aussi avoir été enlevée dès l'origine. Il est à propos de signaler ici un curieux procédé, encore usité de nos jours dans certains ateliers de poterie rustique, pour la fabrication des grandes jarres. Afin de réserver le creux, l'ouvrier



FIG. 42. — MOULAGE
obtenu dans les rainures du bitume

emploie un peloton de cordes, disposé de telle sorte qu'il soit facile de le dérouler en commençant par le centre, le premier bout de la corde restant libre à l'extérieur. Lorsque les parois de la panse ont été façonnées à la main, sans l'aide du tour, sur cette sorte de noyau, on dévide ensuite avec précaution le rouleau, et le creux se trouve formé. L'antiquité de cet expédient semble prouvée par les nombreux vases à stries horizontales que l'on rencontre notamment dans l'ancienne poterie asiatique. A plus forte raison, le même procédé eût-il été de mise pour produire des cavités régulières dans les cachettes bitumées de notre édifice. On s'explique ainsi comment les cordes de tiges végétales ont laissé à l'intérieur, non pas l'empreinte d'un travail de vannerie solidement entrecroisé, mais les traces d'une sorte de bottelage, comme cela résulte du relief que nous avons obtenu, en coulant du plâtre dans les rainures de ces fragments de bitume (Fig. 42).

1. De pareilles rangées de niches, placées près du plafond, sont encore en usage dans les anciennes maisons de la contrée. Voir à ce sujet LAYARD, *Discouvertes*, vol. I, p. 252.

Quoi qu'il en soit de ces détails d'exécution, nous sommes ainsi ramenés à la conception d'un grenier d'abondance, sorte de dépôt à la fois et de trésor, répondant à tout cet ensemble de constructions agricoles, dont il était le premier exemple, mais placé cependant sous l'invocation des dieux et peut-être même consacré directement à leur culte, par quelque haute chapelle construite au-dessus.

VI

COUCHES PROFONDES DU TELL.

Après avoir découvert des constructions aussi antiques, M. de Sarzec était puissamment encouragé à descendre plus bas encore et à reconnaître ce qui pouvait exister dans les couches tout à fait inférieures du massif de briques crues. Ayant ordonné à ses ouvriers d'approfondir d'environ 1^m,50 la grande fouille où se trouvait l'édifice antérieur à Our-Nina, il fit ensuite pratiquer un large puits, qu'il poussa, en le rétrécissant pour éviter l'éboulement des terres, jusqu'à une profondeur de 8 mètres, soit à plus de 17 mètres au-dessous de l'ancien sommet du tell, et là il atteignit le sol vierge.

Ces travaux ne lui révélèrent aucune trace de constructions nouvelles. Il rencontra seulement, comme nous l'avons dit, à des niveaux différents et sans ordre appréciable, plusieurs poches ou vases de bitume, semblables à ceux que nous avons vus engagés dans les murs et dans le pavage de l'édifice inférieur; ceux-ci paraissent avoir été disposés successivement dans les terrasses de briques crues, à mesure qu'on les surélevait. On en distingue deux encore en place sur les photographies qui représentent le fond de la grande fouille et l'ouverture du puits de sondage. Le fait semble bien confirmer l'importance et la généralité de ce curieux usage.

Hors de là, il n'y a d'autres trouvailles à enregistrer que celles d'un petit nombre d'objets sans valeur en eux-mêmes, ne portant pas d'inscriptions, mais d'un grand intérêt, à cause de l'époque très reculée et vraiment primitive qu'ils représentent. En voici l'énumération, avec l'indication des niveaux successifs :

Entre 1 ou 2 mètres au-dessous du sol de la construction inférieure :

1^o Une manière de gland ou de cône aplati en albâtre, de 0^m,05 de haut sur 0^m,04 de large, terminé à la base par un col plus étroit et creusé à l'intérieur comme pour un ajustage (Fig. 43). Le travail, bien que sommaire, permet d'y reconnaître avec beaucoup de probabilité un nouvel exemple se rapportant à la catégorie des symboles phalliques, le second que nous rencontrons à Tello. Voir à ce sujet les observations que nous avons présentées plus haut.

2^o Un casse-tête, beaucoup plus primitif que les nombreuses masses d'armes en pierre

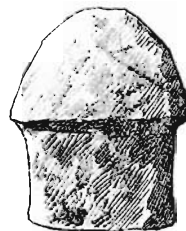


Fig. 43
OBJET VOTIF
(Albâtre)

recueillies jusqu'ici dans les fouilles (Fig. 44). Celui-ci, en calcaire siliceux fossilifère, est de forme circulaire, mais aplatie, et mesure 0^m,10 de diamètre sur 0^m,05 d'épais-

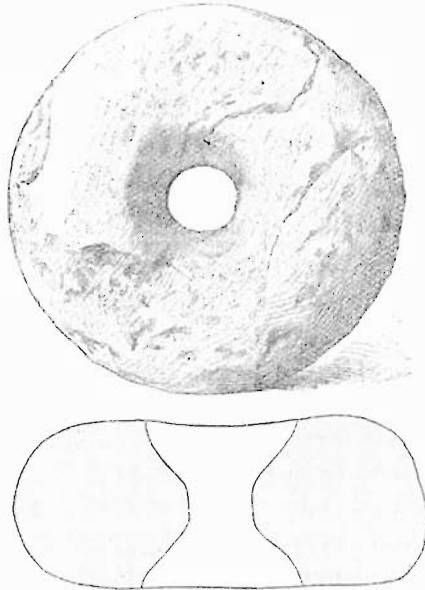


FIG. 44
MASSE D'ARMES PRIMITIVE
(Calcaire siliceux)

seur. La matière, d'un blanc jaunâtre, doit son aspect raboteux aux inégalités et aux trous nombreux dont elle est criblée naturellement. La partie perforée est polie par le frottement, ce qui indique la dureté de la roche. Le centre a été creusé sur les deux faces par de larges évidements, se rétrécissant jusqu'à 0^m,02 d'ouverture, pour le passage du manche.

3° Un disque en calcaire blanc très fin, de 0^m,11 de diamètre, aux bords minces et presque tranchants, en partie brisés. Autour du centre, qui est quelque peu convexe d'un seul côté jusqu'à 0^m,015 d'épaisseur, on remarque les traces légères d'un cercle inachevé, esquissé à deux fois, comme avec le tour ou avec un compas. Usage inconnu.

4° Trois de ces cubes aux arêtes émoussées et aux angles arrondis que l'on appelle des *polissoirs* et dont les spécimens très nombreux se **sont** trouvés un peu partout, à toutes les profondeurs, dans les

franchées de Tello. L'un, de 0^m,05 sur 0^m,045 est en grès dur ou quartzite de couleur brun rouge; un autre, de 0^m,55 sur 0^m,65, en matière semblable, mais de couleur grise; le troisième, de 0^m,05 sur 0^m,045, en une sorte de feldspath blanc d'un grain rugueux et d'une grande dureté.

Dans le puits de sondage, à 4^m,80 de profondeur, soit à 4^m,30 au-dessous du sommet du tell, parmi des fragments de poterie et de bitume, qui semblent marquer un sol antique ou tout au moins accuser un arrêt dans la superposition des assises de briques crues, les objets suivants

1° Un casse-tête ou marteau, dont le travail et la matière, une pierre blanchâtre dure et criblée de trous naturels (Fig. 45), rappelle beaucoup l'arme analogue précédemment décrite. Seulement, la forme au lieu d'être ronde est ici allongée en ellipse, avec le dessus bombé, tandis que le dessous est plat. Les dimensions de cette sorte de marteau d'armes sont de 0^m,10 de long sur 0^m,07 de large et 0^m,04 d'épaisseur; le trou d'embranchement de 0^m,015, foré des deux côtés, se rétrécit faiblement par le milieu. Les deux armes ainsi rapprochées offrent le plus grand intérêt pour l'étude des origines, par la ressemblance que l'on y constate avec certains types primitifs trouvés en Égypte, dans les fouilles de ces dernières années, et considérés comme appar-

tenant à une époque plus antique que les premières dynasties historiques de la vallée du Nil. Nous reviendrons en finissant sur ce sujet; voir surtout le terme de comparaison que donne plus loin la figure 47.

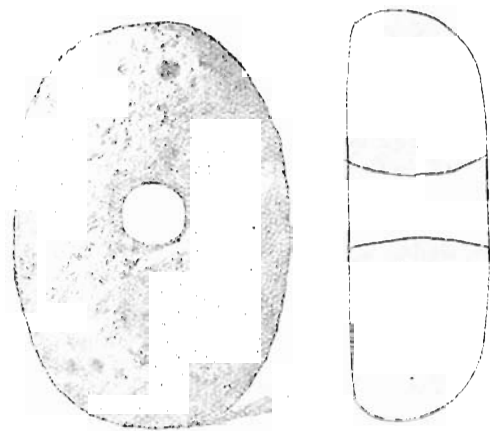


FIG. 45 — MARTEAU D'ARMES
(Calcaire siliceux)

2° La moitié d'un œuf en pierre d'un blanc jaunâtre, taillé avec assez de soin, bien que criblé de petits trous. La longueur est de 0^m,045 sur 0^m,033 de diamètre. Ces œufs artificiels, analogues à ceux que l'on emploie pour faire couvrir certains oiseaux, se rencontrent assez communément à Tello. Usage incertain.

3° Un caillou roulé, à ce qu'il semble, et poli naturellement, de forme ovoïde aplatie, en pierre dure, demi-transparente, d'un aspect laiteux; dimensions 0^m,04 sur 0^m,03.

4° L'extrémité la plus large d'un cône de terre cuite dure, d'un gris un peu verdâtre, mesurant 0^m,01 de diamètre maximum. C'est, croyons-nous, le seul exemple d'un objet de ce genre qui se soit trouvé dans les couches de terrain occupées par les constructions des premiers temps de Sirpouria. Il diffère des innombrables cônes recueillis autour des édifices postérieurs d'Our-Baou et de Goudéa, par l'absence complète du pavillon simulant une tête de clou.

Plus bas encore dans le puits de sondage, à 16^m,40 du niveau supérieur du tell:

Une coquille fluviale, nacrée à l'intérieur, appartenant au genre *Unio* (genre des huîtres perlières).

Enfin, à 17^m,30 de profondeur totale, la fouille atteignait le sol primitif de la plaine, indiqué par une boue grasse et noire, où il était impossible de travailler plus avant. Des tessons de poterie, du même aspect que la poterie commune rencontrée aux autres niveaux, s'y trouvaient dispersés. M. de Sarzec les recueillit, mais, au cours du voyage, ils se réduisirent en poussière. Dans le même terrain détrempe furent ramassés les deux petits objets suivants:

1° Un œuf en calcaire blanchâtre assez fin, d'une forme parfaite et d'un travail soigné (Fig. 46). Il diffère des objets semblables que nous avons déjà signalés, parce qu'il est perforé de part en part, dans le sens de sa longueur, qui est de 0^m,045 sur 0^m,03 de diamètre maximum. Le petit bout de l'œuf a été brisé dans la fouille par un coup de pioche. La question est de savoir si l'objet était indépendant, ou bien si, comme semble l'indiquer sa perforation, il ne servait pas d'ornement terminal à un manche, à une poignée, ou d'embouchure à un ustensile



FIG. 46
USTENSILE OVOÏDE
(Calcaire)

quelconque. La teinte noire qui colore extérieurement cet objet doit provenir de la couleur particulière du terrain bourbeux où il était plongé.

2° Un très petit fragment de porphyre veiné, portant sur l'un de ses côtés l'indication d'une face convexe travaillée et polie avec assez de soin.

VII

LES PREMIERS CONSTRUCTEURS DU TELL

Si peu nombreux que soient les débris ainsi retrouvés dans l'étroit rayon d'un puits de sondage, le lointain témoignage qu'ils nous apportent n'en est pas moins de grave conséquence. On peut s'étonner surtout de rencontrer, gisant sur le sol primitif de la plaine, un objet, de minime dimension sans doute, d'un galbe très simple et d'une matière médiocrement résistante, mais dont le travail élégant et précis atteste déjà le souci de la forme et la recherche du fini dans l'exécution. Évidemment, les antiques populations qui, les premières, au lieu de se contenter d'édifier leurs demeures sur le sol naturel, songèrent à le surélever par des terrasses de briques crues, étaient déjà loin de la sauvagerie initiale.

Il est vrai que les armes d'usage courant recueillies quelques mètres plus haut sont d'un travail encore rude, qui rappelle à certains égards l'âge de la pierre non polie; mais il n'en faut tirer aucune déduction contraire; car la rudesse de la taille et celle de la matière répondaient ici à une convenance spéciale. D'ailleurs, ainsi que nous le faisons déjà remarquer pour la Construction d'Our-Nina, les lits superposés de briques crues ne marquent pas nécessairement, comme les stratifications naturelles, une succession d'époques. La partie inférieure du massif peut très bien avoir été élevée en une seule fois, tout au plus avec une courte interruption, marquée par la couche de poteries signalée par M. de Sarzec. De pareils ouvrages ne se continuaient pas sans but et pour eux-mêmes: ils étaient destinés à porter quelque édifice, comme le dernier qui a été rencontré par les fouilles. Ces huit mètres de briques crues représentent pour nous le *sous-sol de la construction inférieure* et doivent avoir été édifiés presque en même temps qu'elle.

Il n'y a aucune impossibilité à ce que des armes assez rudement travaillées soient contemporaines des bas-reliefs très archaïques trouvés dans l'édifice même, des statuettes de cuivre placées sous ses fondations et aussi des inscriptions aux éléments curvilignes qui rappellent de loin l'écriture picturale du premier âge, tout en dénotant déjà une longue succession d'efforts intelligents et progressifs. Au début et à la fin de la même période se rattachent également deux objets sculptés, que des causes acci-

dentelles ont fait remonter dans les couches moyennes du tell: la tablette dite de la *Figure aux plumes* et la masse d'armes, relativement moins ancienne, du roi Mésilim. Le fait d'ensemble qui subsiste, c'est que les premiers constructeurs du terrassement de Ghirsou vivaient à une époque plus ancienne que celle d'Our-Nina; mais cette période, si reculée qu'elle fût, était déjà loin de représenter, en Chaldée, celle de l'enfance de l'humanité.

VIII

COMPARAISONS AVEC L'ÉGYPTE PRIMITIVE

Portant maintenant mes regards en dehors de la Mésopotamie, vers ce bassin du Nil, qui a été pour les hommes un autre champ de civilisation primitive, je constate entre les monuments les plus anciens des deux régions des points de comparaison qu'il importe de relever. Au moment où M. de Sarzec, entre les années 1888 et 1893, venait de faire, dans le sol chaldéen, la profonde trouée dont nous parlons, d'autres fouilles commençaient à nous révéler la première Égypte, une Égypte antérieure aux Pyramides, et dont il est bien difficile de limiter les débuts aux dynasties historiques de Manéthon. En dépit de toutes les restrictions, la question est ouverte. Sans tirer de ces rapprochements aucune conclusion prématurée, il est bon de juxtaposer les faits et d'en tenir, dès maintenant, une sorte de compte en partie double.

Il y a d'abord une grande ressemblance entre les masses d'armes et marteaux de forme ronde ou ovale, en pierre de consistance moyenne, tels que ceux que nous venons de décrire, et les types égyptiens correspondants, trouvés dans les très antiques nécropole d'El-Amrah, près d'Abydos, et de Négadah. En voici un spécimen en albâtre (fig. 47), qui ne diffère de celui de Tello que par la forme un peu plus aiguë de l'ellipse à ses deux extrémités¹.

Si nous arrivons à l'époque d'Our-Nina, les coupes plates ou écuelles en marbre-onyx veiné et rubanné, creusées et arrondies à la main, sont aussi, dans les mêmes

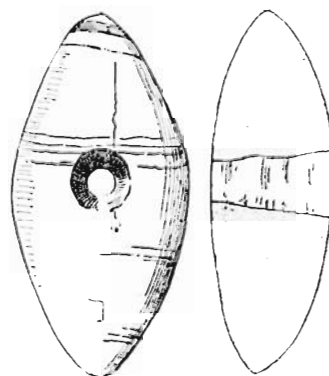


FIG. 47
MARTEAU D'ARMES
ÉGYPTIEN
(Albâtre)

1. Cette figure est empruntée à l'ouvrage de M. J. DE MOWAT, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, t. II, fig. 163, 164, cf. 158, 160. Le texte donne, pp. 70-72, d'intéressants détails sur les types les plus anciens de la masse d'armes égyptienne. Le même auteur, dans son récent *Rapport sur ses premières fouilles de Suse*, mentionne aussi des masses d'armes de formes analogues dans les couches profondes de la citadelle susienne. (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscri. et Belles-Lettres*, 1898, pp. 673-674.)

sépultures égyptiennes, une des formes les plus antiques de la vaisselle de luxe, comme nous l'avons montré précédemment dans un article appartenant à l'ensemble de ces notices.

Dans la même matière étaient sculptées encore plusieurs têtes de lions qui portent le nom du même roi et que nous avons signalées antérieurement pour leur ressemblance avec le type des lions égyptiens. L'une d'elles y ajoute même la mention d'une provenance étrangère, se rapportant soit à l'objet fabriqué, soit uniquement, à la pierre d'onyx dont il est fait. C'est un des témoins des relations de la Chaldée, dès cette haute époque, avec l'énigmatique pays de Magan (ou de *Ma-ah*), que l'on cherche du côté de l'Égypte.

À propos du dessin des figures et particulièrement des formes animales, on a été frappé des ressemblances vraiment surprenantes qui existent entre les premières représentations égyptiennes et celles de la Chaldée. C'est le même réalisme robuste et lourd, qui ne sait pas atténuer sa force, même pour les espèces les plus légères. Il est instructif de comparer, sous ce rapport, le type du bouquetin gravé sur le célèbre vase d'Entéména¹, petit-fils d'Our-Nina, et les mêmes animaux si souvent reproduits par les Égyptiens de la première époque, par exemple sur la petite palette de scribe de Hiéacopolis² ou sur la gaine d'or garnissant la poignée d'un couteau en silex au musée de Ghiseh³. La similitude n'est pas seulement dans l'exagération de la forme générale; elle se retrouve jusque dans certains détails conventionnels, comme les deux courbes concentriques artificiellement disposées pour laisser paraître à la fois les deux cornes de profil.

En ce qui touche les représentations de la forme humaine, il y a particulièrement des usages corporels qui se sont généralisés de très bonne heure et sont devenus communs aux deux régions. Par exemple, la mode de se raser complètement la face et même le crâne est une coutume toute de convention, plutôt en désaccord avec la nature, une sorte de raffinement de vie, qui exige des instruments déjà perfectionnés. Cependant, la propagation de cet usage n'empêche pas, dans l'une et l'autre contrée, certaines catégories de personnes d'adopter des chevelures en lourdes masses pendantes et striées, surmontées parfois de deux longues plumes, des barbes en collier également rayées de stries parallèles, et ces arrangements, soit en eux-mêmes, soit dans la façon de les figurer, présentent des analogies remarquables. C'est ainsi que plusieurs des person-

1. Léon Heuzey, *Le Vase d'argent d'Entéména*, dans les *Monuments et Mémoires de la Fondation Piot*, t. II, p. 23, fig. 3.

2. On en trouvera la reproduction dans notre récent article, *Égypte ou Chaldée*, où toute la question que nous effleurons ici est traitée de nouveau (*V. Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1899, p. 66).

3. Voir J. de Momoax, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, vol. I, p. 115, fig. 136; vol. II, p. 266 et pl. V.

nages de notre « Bas-relief circulaire », que la très antique « Figure aux plumes » et les représentations non moins antiques des deux petits objets chaldéens connus sous le nom de « Monuments Blau »¹, sans oublier la grande figure de la « Stèle des Vautours », doivent être comparés sous ce rapport avec certains types de populations mêlées de très près à la vie de l'Égypte. Je veux parler surtout du curieux groupe de statues que l'on a découvertes à Tanis et que leur caractère exceptionnel a fait mettre en relation avec l'invasion asiatique des Hyksos. Elles sont assurément d'un art plus avancé que les figures chaldéennes visées plus haut, mais en présence des récentes investigations qui renouvellent la connaissance de la haute antiquité égyptienne, leur véritable date est sujette à révision, et l'on ne peut nier de toute manière qu'elles n'appartiennent à la région de l'Égypte où le contact avec l'Asie a dû se produire le plus naturellement².

Parmi les usages religieux, on pourrait citer encore, comme étant commune à l'Égypte et à la Chaldée, la forme rituelle de la libation à l'aide d'une aiguière sans



FIG. 48

LA LIBATION ÉGYPTIENNE



FIG. 49

LA LIBATION CHALDÉENNE

anse, à bec saillant, d'où s'échappe un mince filet d'eau, l'adorant tenant toujours le vase par le pied. Or, cette aiguière à libation se rencontre déjà parmi les très antiques hiéroglyphes égyptiens, et nous la retrouvons, tenue de la même manière, sur un bas-relief chaldéen du même style que la Stèle des Vautours, ainsi que sur plusieurs plaques de Niffer, gravées au trait, et appartenant de même à la haute époque chaldéenne³. Le cornet à libation de Goudéa, bien que d'une forme un peu différente, est aussi disposé de façon à être tenu par le pied, comme si l'usage plus récent de l'anse eût paru offrir moins de sécurité dans un acte du culte⁴ (Fig. 48, 49).

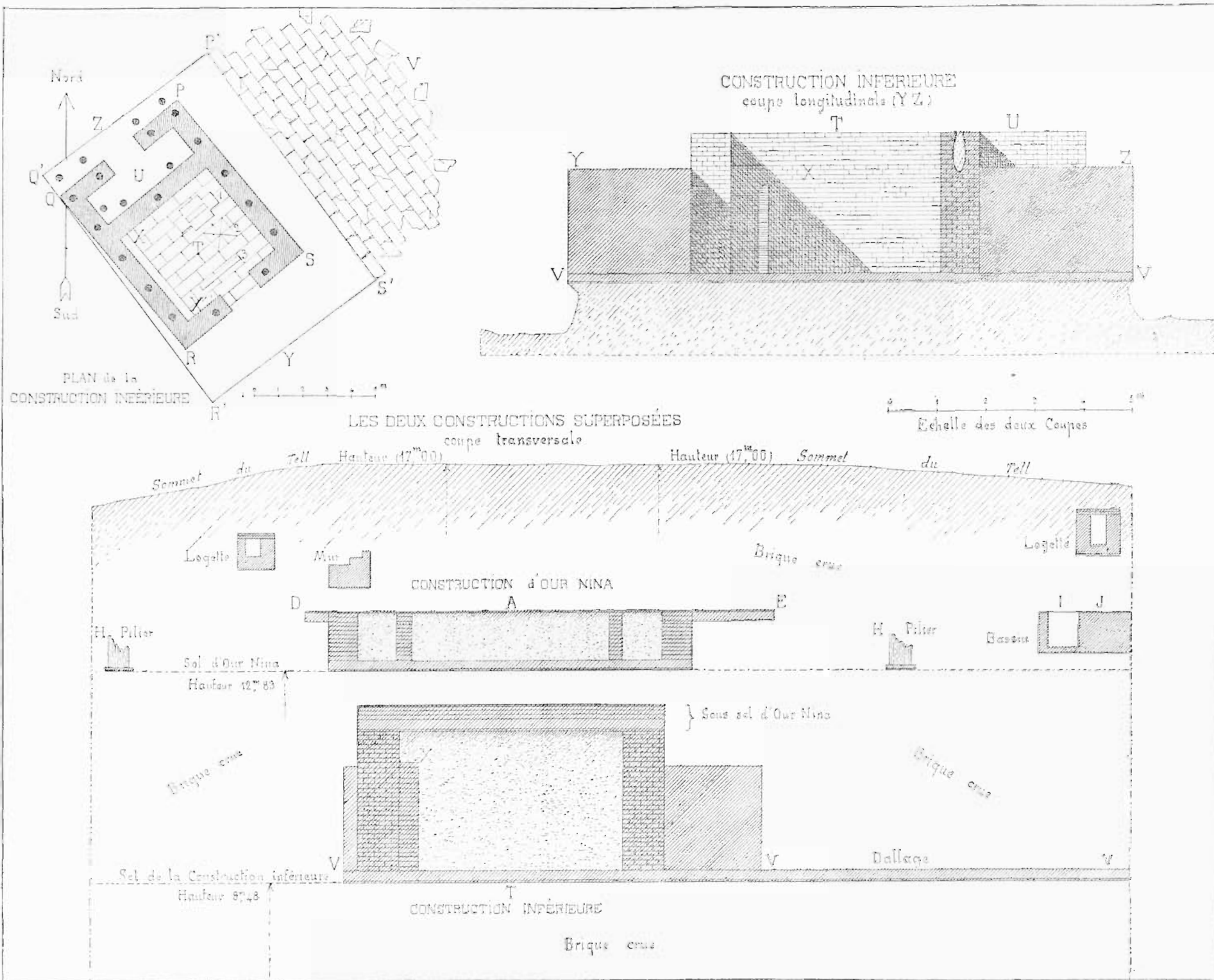
1. Se reporter plus haut à nos fig. 37-39. Pour les monuments Blau, voir surtout l'article concluant de M. F. THUREAU-DANGIX dans la *Revue Semitique*, janv. 1896, pp. 43-44.

2. Ces monuments sont bien connus; on les trouvera réunis dans PERRON ET CHUPIEZ, *Histoire de l'Art*, vol. I, figures 463-467.

3. Découvertes en Chaldée, figure de la p. 200; cf. H.-V. HILPRECHT, *Babylonian Expedition*, ser. A, vol. II, pl. XVI. La représentation égyptienne est fréquente; par ex. CAILLIAUX, *Arts et Métiers de l'Égypte*, pl. 47.

4. Comparez ce que nous avons dit plus haut sur ce sujet, à propos de la fig. 24.

En arrêtant là ces rapprochements de détail, je proteste de nouveau contre l'intention d'en tirer des conséquences qu'ils ne comportent pas. Il serait prématuré d'y chercher des synchronismes et les éléments précis d'une chronologie comparée de la première histoire. Il est certain cependant que, si les deux pays étaient séparés par des obstacles naturels, la distance entre eux n'était pas telle que des rapports réguliers n'aient dû s'établir de l'un à l'autre, même avant les temps proprement historiques. Sans aborder ici la question d'une communauté d'origine ou du frottement direct des invasions, c'était assez du mouvement commercial, de la propagation de tribu à tribu, de l'éternel va-et-vient des populations nomades se portant alternativement aux deux extrémités du désert, passant des versants du Liban ou du Sinaï à la bordure cultivée de la rive droite de l'Euphrate, pour expliquer certaines de ces ressemblances. A la faveur de la marche très lente des premières inventions et des premiers progrès de l'humanité, il est naturel qu'un même niveau de civilisation primitive se soit établi assez facilement entre les deux grands foyers de la première activité humaine.



D'après E. de Sarcos.

CONSTRUCTION ANTERIEURE A OUR-NINA (Plan et coupe)
LES DEUX CONSTRUCTIONS SUPERPOSEES (Coupe)

UNE VILLA ROYALE CHALDÉENNE

ENVIRON 4000 ANS AVANT NOTRE ÈRE

D'APRÈS LES LEVÉS ET LES NOTES DE M. DE SARZEC

PAR LÉON HEUZEY

TROISIÈME PARTIE

LE PUIITS D'ÉANNADOU

Si maintenant l'on contourne les pentes occidentales du même tell, on y rencontre, dans cette direction, au-dessus de la plaine, un puits antique, le plus grand de tous les environs, bien connu des Arabes, qui le croient hanté par les djins. M. de Sarzec l'avait relevé dès ses premières fouilles; mais les ouvriers marquaient une répugnance particulière à le déblayer, et, chaque matin, il trouvait la terre rejetée dans l'orifice. Un de ces hommes lui raconta même que, s'étant un jour vers midi endormi près de là, il se sentit tout à coup réveillé comme par un grand coup de vent et aperçut une troupe de cavaliers qui venaient sur lui à toute vitesse. Se blottissant alors dans les décombres, il laissa passer la bourrasque, et, rouvrant les yeux, il ne vit plus rien. Vainement il chercha à retrouver sur le sol les traces de cette cavalerie: le sable du désert partout aux environs était intact.

Ces croyances superstitieuses créaient une raison de plus pour fouiller le puits légendaire; M. de Sarzec s'y obstina et réussit enfin à l'explorer sérieusement. Dès les premiers coups de pioche, il recueillit dans les terres avoisinantes des objets chaldéens d'un grand intérêt. C'étaient d'abord des fragments de briques oblongues de 0^m, 20 de

largeur, bombées sur une seule face comme les briques primitives d'Our-Nina¹, mais portant, au lieu d'une seule empreinte, la double marque du pouce et de l'index. On y lisait de plus en caractères presque linéaires une longue inscription du patési Éannadou, le prince guerrier qui sur la Stèle des Vautours s'attribue même le titre de roi de Sirpourla, le donnant aussi à son père Akourgal et à son grand-père Our-Nina. Le texte, qui se rabattait jusque sur la tranche inférieure, était, comme celui de la Stèle et des galets sacrés du même prince, un abrégé historique de son règne et surtout de ses expéditions militaires. La brique reproduit principalement à très peu de chose près la première partie de l'inscription des galets. Il y avait là tout d'abord un indice marquant une étroite relation avec la haute antiquité des constructions précédemment étudiées.

Non moins précieux étaient de nombreux débris ressemblant à des plaquettes d'ivoire, les uns gravés au trait, les autres découpés et ajourés, et tous représentant des figures d'hommes ou d'animaux. En les examinant de près, nous avons reconnu que la matière était empruntée à de gros coquillages appartenant aux mers australes. Les anciens Chaldéens employaient ces coquillages à défaut de la dent d'éléphant qu'ils ne connaissaient pas encore ou qui du moins n'était pas communément en usage parmi eux. Les plaquettes ainsi décorées répondent par le style à des étapes différentes et successives de l'art local². Voici, par exemple, un lion dévorant un taureau³; le dessin, à la fois naïf et exubérant, rappelle de tout point les lions sculptés sur la masse d'armes votive d'un très ancien roi de Kish antérieur à Our-Nina⁴. Ailleurs, c'est un personnage tenant l'herminette chaldéenne et portant sur son épaule, comme



FIG. 50

PLAQUETTE
DE COQUILLE

le messager des bas-reliefs généalogiques d'Our-Nina, un filet à provisions; mais le châle de kaumakès enroulé autour de ses reins est indiqué par un système de languettes plus primitif encore (Fig. 50)⁵. Au contraire, un bouquetin dressé entre des tiges fleuries présente déjà beaucoup plus de mouvement et de liberté que ceux du vase d'Entéména⁶. Le chef-d'œuvre de la série est la petite figure découpée d'un jeune chevreau bondissant, d'une grâce et d'une vérité d'allure vraiment surprenantes. A côté du travail à plat il y a aussi quelques reliefs, surtout une petite tête de lion dont

1. Le principal de ces fragments, raccourci après coup dans une partie de sa longueur, avait tout à fait l'apparence d'une brique carrée; c'est par erreur que nous l'avons publié d'abord avec cette indication (*Découvertes*, pl. 31, fig. 2; cf. *Revue d'Assyriologie*, vol. II, pp. 81 et 86. Pour les corrections les plus récentes du texte, voir la *Partie épigraphique des Découvertes*, p. XLV, *Éannadou*, 8).

2. Consulter *Découvertes*, pl. 46, figures 3, 2, 5, 8, 6, et, pour les détails, les pages 266-269.

3. Reproduit plus loin, fig. 51.

4. Le roi Mésilim; pour sa masse d'armes, voir plus haut, fig. 15.

5. Au sujet de cette forme du costume et de sa très haute antiquité, comparer plus haut les fig. 31 et 37 B.

6. Cf. *Le Vase d'argent d'Entéména dans les Monuments Piot*, II, p. 23.

les yeux sont rapportés également en coquille, avec deux points bleus de lapis pour marquer les prunelles.

Le premier et le troisième des motifs ci-dessus décrits sont gravés sur des plaquettes visiblement convexes et faillées en forme de triangles dont la pointe, tournée en bas, est tronquée net. On voit que ces triangles ou segments étaient faits pour épouser une forme courbe, comme celle d'un vase. Je crois en effet que tel en était l'emploi. Il faut supposer plusieurs pièces identiques, serties ensemble par une bordure de métal ou réunies à l'intérieur par une matière ductile. On sait que les Chaldéens tiraient un grand parti du bitume que leur sol produisait en abondance, qu'ils arrivaient à le mettre en forme, à le durcir autant que la pierre en le mêlant à diverses substances ou en le traitant de différentes façons. Les Arabes en font aujourd'hui encore des têtes de masses d'armes, et nous avons vu précédemment de véritables vases façonnés à une époque très antique avec la même matière¹. Ce n'est pas faire une hypothèse inadmissible que d'imaginer des vases plus élégants et d'un galbe plus soigné où les pièces triangulaires étaient assemblées dans la pâte. D'autre part, les têtes sculptées convenaient pour des boutons saillants, tandis que les découpages incrustés auraient tranché, par le ton rosé de la coquille, sur le fond noir du bitume. On se figure toute une vaisselle d'une technique ingénieuse, appartenant sans doute au mobilier d'un temple, et qu'il n'est pas étonnant de rencontrer autour d'un puits qui devait être un puits sacré.

Il est certain que, si l'on ajoute à chacune des deux pièces triangulaires décrites plus haut cinq autres pièces exactement de la même grandeur et de la même courbe, on obtient deux petits gobelets d'un joli galbe, tout à fait analogues aux gobelets en pierre assez communs dans les fouilles chaldéennes. Le premier, celui dont la décoration comprenait le groupe du lion dévorant le taureau (Fig. 51), était haut de 0^m, 07 sur 0^m, 10 d'ouverture et 0^m, 055 de diamètre inférieur: un trou percé obliquement sous le corps du taureau indique bien un assemblage de ce genre. La base pouvait être close par une rondelle fleuronnée, dont il existe justement un spécimen recueilli sur le même point². L'autre gobelet, celui du bouquetin, avait 0^m, 06 de hauteur sur un diamètre décroissant de 0^m, 08 à 0^m, 03. Je suis en mesure de garantir la reconstitution de ces très curieux petits vases de coquille, l'ayant réalisée par des moulages.



FIG. 51

GOBELLET EN COQUILLE
Essai de restitution

1. Voyez plus haut les figures 41 et 42.

2. Découvertes, pl. 46, fig. 7.

La construction même du puits fut ensuite déblayée et fouillée jusqu'à plus de 4 mètres de profondeur (fig. 52). L'orifice s'ouvrait au-dessus d'une sorte de réduit circulaire haut seulement de 0^m, 60 sur 2^m, 80 de diamètre intérieur, voûté en dôme par le procédé de l'encorbellement. Le puits proprement dit, large de 1^m, 60, était entouré d'un mur de 0^m, 60, à double épaisseur de briques, formant parement en dedans et en dehors. L'appareil compliqué se rapprochait de celui que l'on appelle *en arêtes de poisson*, usité surtout dans l'architecture romane et byzantine. Ici toutefois, il y avait cette particularité que les deux assises de briques inclinées en sens contraire ne se touchaient pas et se trouvaient toujours séparées par un cordon de briques posées à plat. Le tout était simplement jointoyé avec de l'argile, sans aucune trace de bitume. Ces dispositions que nous n'avions encore rencontrées nulle part ailleurs dans les anciens édifices de Tello ne donnaient pas au premier abord l'idée d'une haute antiquité et semblaient indiquer au contraire une reconstruction très postérieure. Il est vrai que le caractère qui signifie « brique » dans l'écriture chaldéenne, dès le temps reculé d'Our-Nina, se compose de traits en zig-zag qui ont bien quelque chose de cette apparence; mais ce ne serait là qu'un faible indice, en l'absence de tout exemple positif. Cependant, nous verrons plus loin que M. de Sarzec, en continuant ses fouilles dans les couches avoisinantes du même tell, y a rencontré sur deux points différents des briques appareillées d'après un système analogue. On trouvera dans le chapitre suivant la description d'un grand bassin ovale dont le soubassement présente quelque chose de cette disposition. Non loin de là, un massif plein qui n'était peut-être qu'un dépôt de briques, mais de briques bombées et marquées au ponce, se composait aussi de briques posées de champ et séparées par des lits horizontaux. Ces termes de comparaison donnent nécessairement à réfléchir sur l'époque plus ou moins antique de l'appareil employé dans la construction du puits d'Éannadou; nous y reviendrons prochainement. On pourrait ajouter aussi que dans les fouilles de Niffer, exécutées par les Américains, les constructions les plus antiques sont cimentées avec de la terre; il n'en est pas de même à Tello, où nous avons, dès la première époque, trouvé le bitume employé de préférence pour cet usage.

Les terres extraites du puits ne contenaient d'autre part aucun débris intéressant. En revanche, les briques prises une à une étaient toutes d'un même type, certainement très antique. Bombées d'un seul côté, elles rappellent, par la double empreinte du ponce et de l'index, les premiers fragments trouvés autour de l'orifice; mais elles sont complètes, et leurs dimensions quelque peu variables répondent aux chiffres suivants: longueur 0^m, 29 à 0^m, 32; largeur 0^m, 20 à 0^m, 21; épaisseur 0^m, 04 à 0^m, 05. Ces légères différences s'expliquent justement par l'imperfection du travail à la main et par l'inégalité de la cuisson. Bien que la plupart des briques soient anépigraphes, les marques

qu'elles portent suffiraient pour les faire attribuer aussi au règne d'Éannadou; mais, dans le nombre, quelques-unes ont de plus une inscription au nom de ce prince, ce qui lève toute espèce de doute (Fig. 53)¹. Le texte énumère, sous une forme plus concise que les fragments précités, ses titres religieux et ses expéditions militaires; il se termine par une indication tout à fait topique, la mention d'un puits, désigné sous le nom de *Puits en briques de la plaine*, dont Éannadou avait construit la terrasse, et cela, en l'honneur du dieu Nin-Ghirsou.

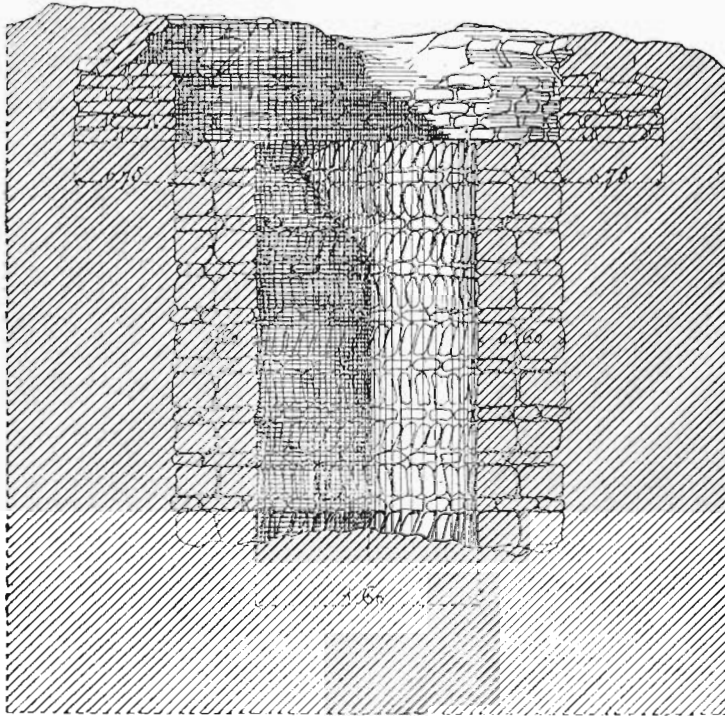


FIG. 52. — Puits d'ÉANNADOU
Coupe verticale

L'idéogramme de puits, formé d'un carré pour figurer la margelle et d'un point au milieu, est particulièrement facile à reconnaître dans l'écriture archaïque ici employée, qu'elle soit purement linéaire ou qu'elle offre déjà un essai très accentué du type cunéiforme: car les deux systèmes sont représentés parmi les briques d'Éannadou, et ce n'est pas le fait le moins curieux qui résulte de leur examen.

Voici du reste la traduction que je propose pour la fin de l'inscription, où la men-

1. Éannadou, 9, dans la *Partie épigraphique des Découvertes*, p. xlv.

tion même du puits occupe la troisième case de la dernière colonne, comme on pourra le reconnaître sur la figure ci-dessous :

« Ce jour où, — pour le dieu Nin-Ghirsou, — la grande terrasse du Puits en briques de la plaine, — il a construite, — ce jour, — du dieu Nin-Ghirsou, — Èannadou — fait la joie ¹. »

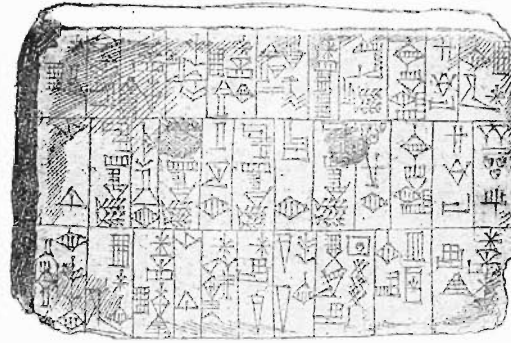


FIG. 53. — BRIQUE BOMBÉE D'ÈANNADOU
marquée de deux doigts

Or, par l'étude des fouilles et du terrain, il n'est pas impossible de déterminer quel était réellement le travail exécuté par Èannadou. On doit remarquer tout d'abord que l'orifice de cet ancien puits se trouve aujourd'hui à hauteur égale avec la base de la construction d'Our-Nina et même 0^m,50 au-dessus; mais tel n'était pas certainement son niveau primitif.

Il y a lieu de supposer qu'il exista de tout temps sur ce point de la plaine un puits naturel, d'abord peu profond et simplement en communication avec la nappe des infiltrations fluviales. Ce fut même sans doute la cause qui, de très bonne heure, forma dans le voisinage une agglomération d'habitants, que je crois être l'antique bourgade de Ghirsou. Plus tard, lorsque les chefs du pays commencèrent à édifier sur le même emplacement une terrasse de briques crues pour surélever leurs constructions et les mettre plus en sûreté, ils ne songèrent pas tout d'abord à y englober le puits qui était voisin, travail difficile et compliqué pour des constructeurs encore peu experts. Le puits resta au niveau de la plaine, et les femmes descendaient y chercher l'eau, portant processionnellement leurs urnes, comme on le voit dans tant de villages de l'Orient. Our-Nina de même, quand il suréleva de 4 mètres le terrassement primitif et qu'il porta à 12 mètres de hauteur la base de sa construction nouvelle, laissa le puits dans son état ancien, en dehors des talus de briques crues.

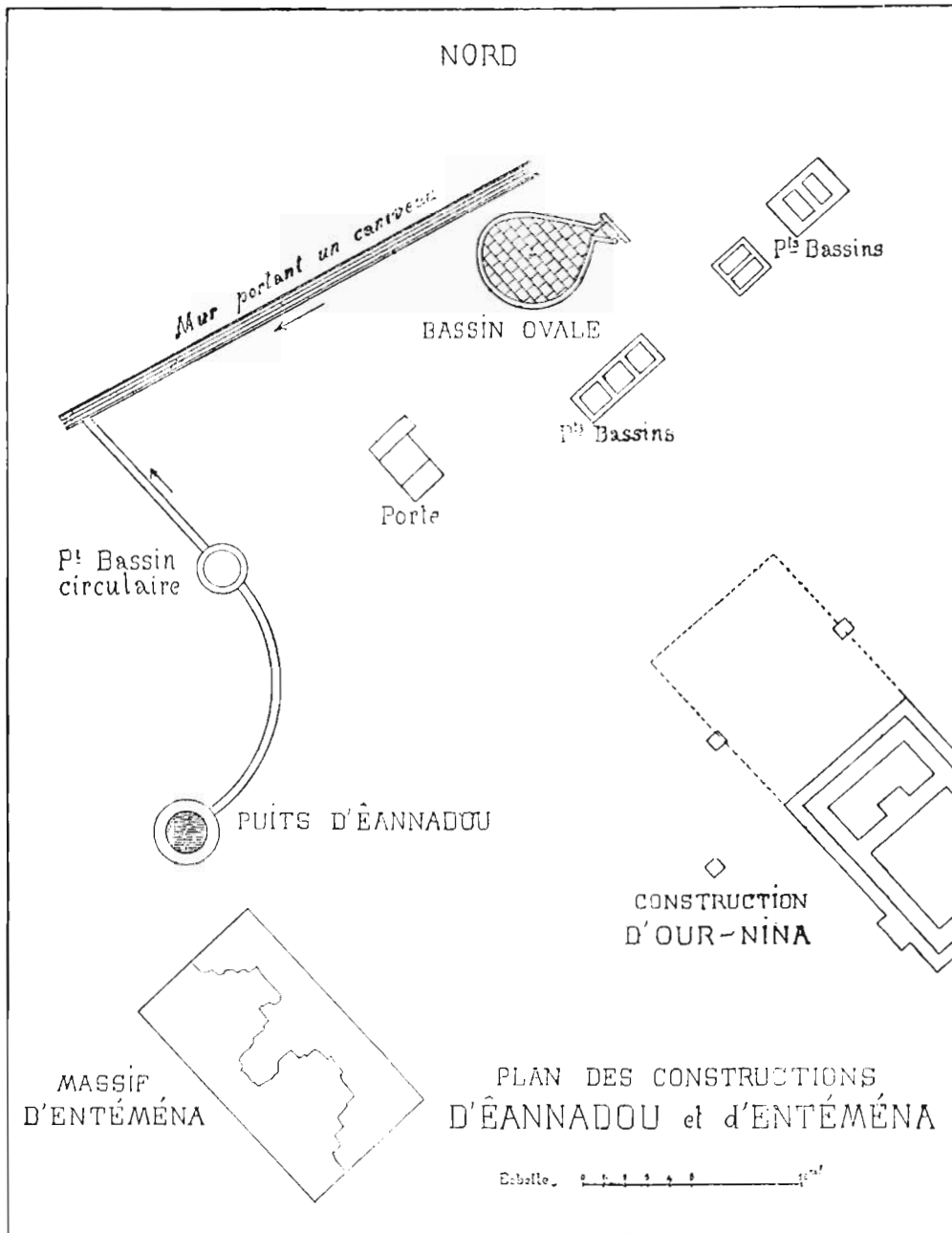
1. On trouvera un premier essai de traduction du texte complet dans la *Revue d'Assyriologie*, vol. III, p. 106.

Ce fut Éannadou, prince guerrier, qui entreprit de mettre l'orifice du puits de plain pied avec les constructions de son aïeul. Il étendit **jusque** li le haut massif qui les supportait, dans un but à la fois de commodité et de défense: car ces talus superposés devenaient des sortes de forteresses, comme les *firmittates* ou les mottes féodales de notre moyen âge, et il importait d'y enfermer les eaux. En même temps, le corps circulaire du puits, relevé en proportion, fut solidement construit avec des briques cuites; mais le grand travail d'ensemble avait été d'accoler à l'ancien massif une nouvelle terrasse, disposée en **plate-forme**, et assez étendue pour envelopper le puits ainsi exhaussé; c'est là ce que mentionne l'inscription. Quant aux réparations et aux remaniements qui auraient pu être exécutés plus tard avec les mêmes briques, cela reste facilement explicable dans un pays où l'entretien des puits est l'œuvre urgente par excellence.

Aux dépendances du même puits appartiennent encore quelques autres vestiges relevés par M. de Sarzec, particulièrement les restes d'un caniveau qui s'en détachait dans la direction générale de l'Ouest. La rigole, en briques carrées, enduite de bitume, commençait par décrire vers le Nord un arc de cercle et communiquait avec un petit bassin circulaire de même construction ayant 1^m,70 de diamètre; après quoi, elle se rencontrait avec un mur en partie détruit qui indiquait au Nord-Ouest le bord de la plaine, et qui paraît avoir joué lui-même le rôle d'une sorte d'aqueduc, portant à son sommet un étroit canal pour le passage des eaux. Ces dispositions sont peut-être une addition d'époque postérieure; mais le travail principal n'en représente pas moins la part d'Éannadou dans cet ensemble de constructions utiles, que nous allons voir développées encore par ses successeurs.

Nous donnons, au verso de cette page, un plan sommaire, qui fait suite à nos deux plans hors texte. Il comprend le puits et ses annexes et indique l'emplacement de ces constructions, en rapport avec celles du patési Entéména, spécialement étudiées dans le chapitre suivant.

PLAN COMPLÉMENTAIRE
des Planches 1 et 2



PARTIE OCCIDENTALE DU TELL K
(Tell de la Maison-des-Fruits)

UNE VILLA ROYALE CHALDÉENNE

ENVIRON 4000 ANS AVANT NOTRE ÈRE

D'APRÈS LES LEVÉS ET LES NOTES DE M. DE SARZEC

PAR LÉON HEUZEY

QUATRIÈME PARTIE

LES CONSTRUCTIONS D'ENTÉMÉNA

I

LE MASSIF INCLINÉ

Après du puits d'Éammadou, à la distance de 2^m, 70 seulement, dans la direction du Sud-Est, s'élevait une épaisse substruction chaldéenne en briques et bitume s'appuyant contre les pentes du tell¹.

C'était encore un massif rectangulaire, normalement orienté comme les précédents et appartenant à la même période reculée, ainsi que l'indique le nom du patési Entéména gravé sur plusieurs de ses briques. M. de Sarzec avait noté cet emplacement dès ses premiers sondages pour y avoir trouvé quelques débris intéressants. L'ayant par la suite déblayé complètement, il reconnut une construction isolée, longue de 18^m, 70 sur 6^m, 90 de large. Du côté de la colline, les lits de briques formaient encore une vingtaine d'assises, d'une hauteur totale de 1^m, 70, tandis que, sur l'autre face tournée vers la plaine, l'édifice, de plus en plus ruiné, n'en comptait plus qu'un petit nombre. La partie moyenne était trop bouleversée pour indiquer avec certitude si le

1. *Découvertes*, pl. 55, fig. 1.

massif était plein ou s'il contenait des dispositions intérieures. M. de Sarzec a bien entrevu quelque chose comme des loges parallèles arrondies au fond, mais sans pouvoir se rendre compte si ce n'était pas là une apparence accidentelle produite par la dégradation des assises.

Quoi qu'il en soit, la construction, singulièrement solide et compacte, présentait une particularité remarquable, déjà observée par lui dans d'autres édifices chaldéens de Tello¹. Les lits de briques, de la base au sommet, au lieu d'être absolument horizontaux, avaient une légère inclinaison du côté qui s'appuyait contre le flanc de la colline artificielle. L'inclinaison en bloc de toute la maçonnerie, fortement agglutinée et cimentée par le bitume, était un expédient de cette vieille architecture pour résister à la poussée des terres et contre-butier la masse des briques crues qui formaient le toit. Une pareille construction pouvait-elle porter un étage supérieur ou devait-elle simplement, s'élevant à une hauteur totale de 4 mètres, se terminer en plate-forme au niveau de la terrasse sur laquelle reposait, à 20 mètres de distance vers l'Est, l'édifice d'Our-Nina? La question est difficile à résoudre; il est possible en effet que la faible inclinaison des assises inférieures ait été rachetée à une certaine hauteur par quelque artifice de maçonnerie.

Le point essentiel à noter ici, c'est qu'Entéména, au lieu d'asseoir ses fondations sur le terrassement d'Our-Nina, était allé chercher l'ancien sol de la Construction inférieure. Cela s'explique facilement, si l'on admet, comme nous l'avons fait déjà pressentir, qu'il s'était contenté d'adosser sa construction au talus extérieur de ce terrassement ou même de l'y incruster, de façon à ce que le nouveau talus de briques cuites en continuât l'alignement et en suivit l'inclinaison nécessaire. L'observation est de grande importance; car on peut en déduire la direction et l'alignement de l'une des faces de la pyramide de briques crues, tout au moins pour l'étage construit par Our-Nina. Cette face était orientée normalement au Sud-Ouest, et, comme elle vient recouper le mur que nous désignons sous le nom de Mur de la Plaine, tourné au contraire vers le Nord-Ouest, on détermine ainsi, au moins approximativement, l'angle Ouest du même étage de briques crues, vers le point où se trouvait justement le puits d'Éannadou.

La destination de **ce massif**, sa relation avec le grand puits dont il était voisin, restent difficiles à préciser: en revanche, l'époque à laquelle il appartenait ne peut faire l'objet d'aucun doute, grâce aux briques qui le composaient et dont quelques-unes, placées vers les angles, portaient le nom et l'inscription du patési Entéména, neveu et deuxième successeur d'Éannadou.

1. Dans les constructions d'Our-Baou et de Goudea; voir à ce sujet nos *Nouvelles Observations sur le palais de Tello*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1894, pp. 36, 38.

Les briques d'Entéména sont toujours de forme oblongue, de 0^m,33 de long sur 0^m,24 de large et 0^m,06 d'épaisseur, mais mieux faites et plus régulières que celles des précédents constructeurs. On ne remarque plus dans aucune d'elles ni empreintes de doigts ni face convexe; elles semblent avoir été moulées dans un cadre fermé ou tout au moins soigneusement râclé en dessus. C'est un progrès notable sur la fabrication primitive, telle que je l'ai décrite plus haut. L'inscription assez courte ne mentionne, à côté de quelques formules ordinaires, qu'une seule construction du patési qui la nomme l'*Ab-ghi* du dieu Nin-Ghirsou. Amiaud et Jensen ont donné à ce nom le sens de « demeure inébranlable ». C'est encore un nom analogue à celui de l'*Ab-Ghirsou*, et je verrais toujours de préférence dans le premier signe l'idée d'une construction utile, destinée à la garde de certaines provisions. Si une idée particulière de solidité s'y ajoutait, elle ne serait pas en désaccord avec le caractère de ces ruines. On doit supposer de toute manière qu'elles répondaient au seul édifice mentionné par l'inscription.

Les objets recueillis dans la zone environnante sont peu nombreux, mais significatifs. D'abord, vers l'angle Sud de la construction les ouvriers ont tiré de terre le curieux petit bloc noir, sculpté aux armes de Sirpourla et portant, au lieu de la formule de consécration par le patési, le nom d'un haut fonctionnaire religieux appelé *Dou-dou* (Fig. 54)¹. Un peu plus loin et plus à l'Est, dans une tranchée remontant vers l'*Ab-Ghirsou*, a été trouvé aussi le fameux vase d'argent d'Entéména, daté de la prêtrise du même *Dou-dou*, et décoré de motifs analogues à ceux du bloc sculpté (Fig. 55)². Ces deux précieux monuments s'accordent à confirmer l'époque marquée par les briques; ils appartenaient à un groupe d'offrandes déposées, d'après leurs inscriptions mêmes, dans le temple É-ninnou du dieu Nin-Ghirsou, et l'*Ab-ghi* du patési Entéména, l'édifice dont nous avons ici le soubassement, en était certainement une dépendance.

Un autre objet, recueilli à quelque distance de l'angle Nord, 4^m,70 plus loin que le grand puits, peut se rapporter à la même construction. Je veux parler de l'un de ces blocs hémisphériques, légèrement recreusés à leur partie supérieure, que nous avons considérés comme des supports ou mieux comme des pierres de seuil³. Celui-ci, taillé dans une sorte de marbre grisâtre, a sa cuvette à peine marquée par une courbe presque insensible. Un cartouche de sept cases d'écriture y porte la mention suivante :

« Entéména, — patési — de Sirpourla, — l'homme qui l'*Ab-ghi ghi-ka-na* — du dieu Nin-Ghirsou a fait, — son dieu — est le dieu Douu-(sir?). »

1. *Découvertes*, p. 205, et pl. 5 bis, fig. 2; et *Revue d'Assyriologie*, vol. IV, p. 36.

2. *Ibid.*, p. 261, et planches 43 et 43 bis; cf. *Monuments Piot*, II, pl. I, pp. 1 et suiv.; *Revue d'Assyriologie*, vol. IV, p. 35.

3. Au musée de Constantinople, avec un second bloc semblable mentionné plus loin.

Les éléments *ghi-ka-na* se retrouvent par deux fois dans un texte d'Entéména; M. Oppert leur a donné le sens de « plantation », et chacune de ces plantations se trouvait en rapport avec une divinité particulière, dont elle était la propriété sacrée.



FIG. 54. — A PETIT BLOC SCULPTÉ. — B COUPE DU MÊME DANS LES DEUX SENS

Dans ces conditions, nous aurions simplement ici le nom plus développé de l'*Ab-ghi* du dieu Nin-Ghirsou mentionné par les briques d'Entéména. D'après M. de Sarzec, ce bloc, scellé sur un pavage en briques carrées, se trouvait peut-être en place : il aurait alors marqué une entrée, une porte d'accès; mais sa situation au delà du puits laisse pourtant subsister quelques probabilités d'un déplacement ou d'un remaniement.

Je ne dois pas oublier ici un fait rapporté à M. de Sarzec par ses ouvriers : dans la partie du tell qui s'étend au Sud du même édifice auraient été trouvés de plus, en

son absence et pendant l'interruption de ses premières fouilles, deux petits monuments d'un grand intérêt, mais d'un autre règne, une tablette en pierre du roi *Orou-kaghina*, accompagnée d'une statuette d'homme en diorite. Ces objets furent ensuite vendus à



FIG. 55. — VASE D'ARGENT D'ENTÉMÉNA

Bagdad, d'où, par une heureuse compensation, ils passèrent dans une célèbre collection parisienne¹. Un fragment de brique, au Musée du Louvre, porte le nom du même roi, avec mention du « Puits de la Plaine ».

1. Collection De Clercq, vol. II, planches VIII, fig. 1, XI, fig. 12.

II

L'ESPLANADE ET SES BASSINS

Le massif rectangulaire n'est pas, du reste, la seule construction d'Entéména sur ce point. Vers le Nord-Est du grand puits, au delà du caniveau qui en dérive, les fouilles ont mis à découvert les restes importants d'un pavage en briques qui s'étendait en largeur jusqu'au mur de la plaine. A la distance de 17 mètres dans la direction du Nord-Est, se dressaient encore, à hauteur d'homme, deux piliers rectangulaires, de dimensions quelque peu inégales, reliés entre eux par un seuil de huit assises. Le tout, en maçonnerie de briques carrées, comme celles du dallage, avec liaison de bitume, et d'un travail assez médiocre, au moins en l'état actuel, paraît avoir formé une porte de 1^m, 70 d'ouverture. Jusqu'ici rien d'Entéména.

En dehors de cette porte, à 1^m, 40 vers l'Est, fut trouvé un second bloc à cuvette peu profonde, exactement pareil à celui dont nous avons rapporté plus haut la découverte dans le voisinage du grand puits, et portant la même inscription de sept cases au nom d'Entéména avec mention de l'*Abghi-ghikana*.

La porte dont nous venons de parler conduisait dans une autre enceinte qui se prolongeait en terrasse, toujours vers le Nord-Est, entre la partie centrale du tell et le mur de la plaine. D'autre part, comme les parements latéraux de cette porte ne présentent pas de briques d'attente, il faut supposer que le mur de séparation était en matériaux plus légers. Les limites de la nouvelle *area* se trouvaient fixées toutefois par une double suite de grandes figurines en cuivre, plantées sous le pavage, à 0^m, 80 de profondeur, et qui portaient sur leurs têtes autant de larges et belles tablettes d'albâtre avec inscriptions. Ce sont les importantes tablettes d'Entéména dont M. Oppert a donné une première traduction; nous en reparlerons plus loin¹.

La partie moyenne de l'enceinte était occupée par un grand bassin de forme ovale irrégulière, mesurant 5^m, 10 de long sur 4^m, 60 de large². Le fond de ce bassin, d'après les indications de M. de Sarzec, était de 1^m, 70 plus élevé que la base de l'ancienne construction d'Our-Nina. Il était dallé de larges briques carrées et entouré par un rebord de briques oblongues.

Du côté qui avoisinait le mur de la plaine, la courbe se raidissait plus vite, en une ligne presque droite. Du côté opposé, elle formait une panse très prononcée, et les deux extrémités, se rapprochant dans la direction du Nord-Est, finissaient par une sorte

1. Voir p. 87.

2. *Découvertes*, pl. 35, fig. 2

de canal qui débouchait lui-même dans l'amorce d'un caniveau transversal, croisant le premier en forme de T; le contenu du bassin pouvait ainsi s'écouler dans deux directions opposées, soit vers le centre du tell, soit du côté de la plaine. L'ensemble du plan donne l'idée d'une *raquette* quelque peu déformée, et l'on n'en peut mieux faire comprendre le tracé que par ce mot. Sur le flanc Sud Est du même bassin s'alignait de plus, toujours dans la zone des tablettes votives d'Entéména, une file de petits réservoirs rectangulaires, construits en briques de 0^m,30 sur 0^m,25 et divisés chacun en plusieurs compartiments, dont l'intérieur était enduit de bitume. Le plus rapproché avait jusqu'à trois de ces divisions; les deux suivants ne présentaient qu'une seule cloison, mais en sens contraire, ici verticale, là transversale: nous avons déjà rencontré un récipient de ce genre auprès de l'édifice d'Our-Nina.

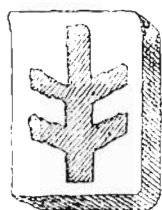
Quel pouvait être le but d'une pareille installation et surtout l'usage du grand bassin ovale? La disposition paraît bien compliquée pour de simples abreuvoirs ou pour des récipients destinés à l'irrigation. Plus d'une supposition se présente à l'esprit, en rapport avec les besoins de ces populations: le lavage des vêtements, le foulage ou la teinture des laines, la trituration des substances oléagineuses, la macération de certains fruits pour préparer quelque boisson fermentée.

L'époque exacte de ces constructions n'est pas moins difficile à déterminer. Les fondations du bassin ovale présentent surtout, dans leur appareil, des particularités si curieuses que le mieux sera de copier ici textuellement la note qui m'a été remise par M. de Sarzec: « Le bassin ovale dit bassin *en raquette* mesurait 4^m,60 de largeur dans son plus grand développement, et 5^m,40 de longueur jusqu'à son rétrécissement complet, qui se terminait, dans la direction du Nord-Est, par un conduit de 0^m,80 de longueur. Le dallage qui en formait le fond était composé de grandes et belles briques carrées, ayant 0^m,44 de côté sur 0^m,10 d'épaisseur, soigneusement jointoyées avec du bitume. Celles du pourtour avaient de plus été taillées après coup, de manière à en dessiner exactement les courbes. La murette qui servait de rebord présentait, lors du premier déblayement, trois assises de briques, mais celles-ci oblongues, d'une longueur de 0^m,32 sur 0^m,25 et 0^m,05, sans inscriptions, et cimentées avec du bitume comme les briques du fond. J'observai de plus que le dallage du bassin offrait une double inclinaison de 0^m,06 par mètre dans deux directions différentes, d'abord dans le sens de la longueur, et aussi dans le sens transversal, c'est-à-dire de la plaine vers le centre du tell.

» Le 4 avril 1899, en faisant déblayer les restes du bassin ovale, démoli en 1895 par les Arabes, je mettais à découvert une couche de terre mélangée de cendres, de fragments de bitume et de poterie, ayant une épaisseur de 0^m,70 du côté Sud-Ouest de la construction et de 0^m,30 seulement du côté Nord-Est. Cette couche de terre était

supportée par un second dallage en briques cuites posées à plat et n'offrant plus l'inclinaison des premières. Elles en différaient aussi par leurs dimensions qui étaient de 0^m,31 sur 0^m,27 et 0^m,07 d'épaisseur, et l'on remarquait sur leur face supérieure une raie longitudinale tracée profondément avec le doigt.

» Ce dallage reposait sur un massif en briques crues, d'une très grande consistance, formé par quatre rangs de briques de 0^m,21 sur 0^m,11 et 0^m,05 posées sur champ dans le sens de leur longueur. Les deux premiers rangs, légèrement inclinés de l'Ouest à l'Est, étaient supportés chacun par un cordon de briques semblables posées à plat. Les briques des deux rangs inférieurs également posées sur champ étaient appareillées



en arêtes de poisson, sans cordon intermédiaire de briques à plat, et présentaient une inclinaison plus grande. Sous un dernier rang de briques cuites de 0^m,31 sur 0^m,23 et 0^m,07 qui formait la base du massif, se trouvait encore une brique du même genre sans inscription, de 0^m,32 sur 0^m,22 et 0^m,06, portant profondément gravé en creux le signe figuré ci-contre.

» Le massif tout entier, affectant la forme ovale du bassin qu'il était destiné à supporter, était revêtu extérieurement d'une chape ou enduit de 0^m,30 d'épaisseur, en terre et paille hachée, comme les briques intérieures. Cette construction mesurait 1^m,90 de hauteur dans sa partie Sud-Ouest et 1^m,50 dans sa partie Nord-Est, côté du conduit ou bec par lequel devaient se déverser les liquides.

» En faisant enlever les déblais et niveler les terres autour du massif du bassin, je mis à découvert un dallage en briques cuites de 0^m,32 sur 0^m,22 et 0^m,05, d'une fabrication soignée, plates sur leurs deux faces, sans inscription, mais portant une raie tracée avec le doigt dans le sens de leur longueur, et encadrées par une sorte d'ourlet ou évidement régulier. Ce dallage se trouvait au niveau de l'assise inférieure de briques de la porte placée au Sud-Ouest du bassin, et l'on en rencontrait aussi des vestiges autour du massif ovale jusqu'à une certaine distance. »

Pour compléter ces renseignements, il est indispensable de mentionner tout de suite une autre découverte faite à 24^m,50 environ dans la direction de l'Est; nous en donnerons aussi la description d'après les notes de M. de Sarzec :

« Le 12 avril 1898, je faisais complètement isoler un petit massif de forme rectangulaire, mesurant 0^m,65 de hauteur sur 1^m,95 de longueur et 1^m,75 de largeur, construit en briques cuites à coins arrondis de 0^m,29 sur 0^m,20 et 0^m,055 d'épaisseur¹. Les briques avaient conservé l'empreinte des mains de l'ouvrier qui les avait pétries et portaient, à leur centre, sur l'une de leurs faces légèrement bombée, un trou produit

1. *Découvertes*, pl. 57 bis, fig. 2. Pour le soulèvement du bassin, les clichés photographiques que M. de Sarzec en avait pris ayant été endommagés, il n'a pas été possible d'en obtenir une reproduction.

par la pression du doigt. La partie supérieure du massif se trouvait à 0^m, 25 au-dessous de la base de la construction d'Our-Nina.

» Ce massif était formé de plusieurs rangs de briques ainsi disposés : à la base, deux assises de briques posées à plat supportant deux rangs des mêmes briques placées de champ dans le sens de leur longueur : puis, à la partie supérieure, une dernière assise de deux autres rangs de briques posées à plat, leur partie bombée en-dessus. Le tout était jointoyé avec de la terre, et il n'entraît pas de bitume dans la construction. »

Il est certain que nous trouvons là, sur deux points différents, mais peu éloignés l'un de l'autre, des assemblages de briques appartenant toutes, malgré quelques légères différences dans leurs dimensions, à la catégorie des briques primitives que nous avons rencontrées dans les très antiques constructions du même tell. Seulement, comme elles ne portent pas d'inscriptions, on ne peut songer à les dater d'après les simples marques qui les distinguent.

Les briques du petit massif rectangulaire ressemblent beaucoup à celles de l'édifice d'Our-Nina; mais leur disposition sur champ présente trop peu de stabilité pour que l'on puisse songer à un soubassement régulièrement construit. C'était plutôt une simple réserve de briques, que l'on aurait établie dans une fosse creusée tout exprès, peut-être lors de la démolition des parties hautes de la construction d'Our-Nina. On se souviendra qu'un dépôt du même genre a déjà été observé dans les couloirs arasés du même édifice¹.

Quant au bassin ovale, qui est beaucoup plus important, si l'unité de la construction est manifeste, il s'en faut qu'il en soit ainsi pour les matériaux employés. Les différents lits de briques sont de nature assez variable : les briques oblongues du rebord, qui pourraient être d'Entéména, ne s'accordent guère avec les grands carreaux qui forment le fond du bassin. L'usage du bitume dans le jointoyage de cette partie supérieure s'explique, de toute manière, par la nécessité de la rendre imperméable. La couche de cendres et de débris établie au-dessous ressemble à celle qui recouvrait après coup les arasements de l'édifice d'Our-Nina, et ce n'est pas là, non plus, un indice de très haute antiquité. Cela suffirait aussi à rendre compte, par quelque tassement accidentel, des pentes anormales signalées par M. de Sarzec. Les briques cuites posées à plat qui limitent en haut et en bas le soubassement de briques crues ne sont pas davantage d'un type uniforme. Dans ces conditions, il est très difficile d'attribuer avec certitude à l'époque reculée qui nous occupe le curieux appareil en zig-zag et en arêtes de poisson des assises intermédiaires; le mieux que nous puissions faire est de laisser la question en suspens et de ne pas sortir de la réserve que nous avons déjà gardée à propos du puits d'Éannadou. On remarquera de plus que le dallage en

1. Voir la *Revue d'Assyriologie*, vol. IV, p. 97, et le tirage à part : *Une villa royale chaldéenne*, p. 11.

briques carrées qui formaient le fond du bassin, et qui devait être à peu près de niveau avec le sol de l'époque, se trouvait de 1^m, 70 plus élevé que la base de la construction d'Our-Nina, c'est à-dire à 2^m, 30 seulement de profondeur par rapport au sommet du tell, ce qui se rapproche plutôt du niveau moins ancien indiqué par les constructions de Goudéa et de Doungli.

Les mêmes objections n'existent pas pour le pavage inférieur qui paraît s'être étendu à une certaine distance sous les fondations du bassin jusqu'à la porte dont il a été question antérieurement. Les briques à ourlet qui le composent forment un ensemble homogène, et, malgré leur décoration spéciale, elles ont beaucoup de ressemblance avec les briques oblongues et plates d'Entéména. Tout au moins ce pavage était-il plus ancien que la porte dont il venait affleurer seulement l'assise inférieure, en contre-bas d'un seuil comprenant huit rangées de briques, élévation trop grande pour un seuil normal.

A vrai dire, les vestiges qui rappellent encore le plus sûrement dans cette partie du tell les travaux d'Entéména sont les tablettes d'albâtre qui la limitaient. Cinq de ces



FIG. 56. — FIGURINE DE CUIVRE D'ENTÉMÉNA
sous trois aspects différents

tablettes avec leurs figurines ont été retrouvées en place, deux vers le Nord-Ouest, dont l'une sur le côté de la porte, l'autre, non loin du bassin ovale; trois vers le Sud-Est, dont les deux premières en dehors des petits réservoirs, sur un point où il

existe entre eux un large espace vide, formant passage dans la direction de l'édifice d'Our-Nina, tandis que la troisième tablette de la même file, seule et par exception, était placée très loin, en dedans de la porte même de l'enceinte, sous le pavage qui la précédait. Toutes, bombées au revers, reposaient par leur face plate, sur autant de grandes figurines de cuivre, engagées jusqu'aux épaules dans un trou central de la pierre d'albâtre¹ et terminées par une longue pointe de clou, plantée dans la brique creue (Fig. 56; cf. plus loin Fig. 57). C'étaient encore des porteuses, comme celles des tablettes d'Our-Nina, au buste féminin, à la chevelure tombante, au profil archaïque très accentué, mais avec deux petites cornes sur les tempes, semblant indiquer des êtres mythologiques². Sur les figurines mêmes une courte inscription très effacée ne laisse plus guère voir que la consécration au dieu Nin-Ghirson et le nom du patési l'entéména. Quant au texte développé des tablettes (Fig. 58), il ne présente d'un exemplaire à l'autre que de légères différences dans la disposition des cases d'écriture, qui débordent parfois sur les tranches latérales.

Sans entrer dans l'étude détaillée de ce texte dont plusieurs points restent obscurs, nous nous contenterons de noter ce qui suit :

1^o Parmi les nombreuses fondations d'entéména qui s'y trouvent énumérées, il est curieux et très significatif de ne rencontrer ni l'*Abghi* des briques de ce prince ni l'*Abghi-ghikana* de ses pierres de seuil. Nous sommes donc bien ici dans une enceinte indépendante de la construction à laquelle semblent se rapporter ces deux noms.

2^o La première fondation mentionnée par toutes les tablettes, même avant les temples des dieux, porte un nom quelque peu différent, celui d'*Ab-bi-rou*, qui, cependant, commence toujours par le même signe *ab*. Il est assez vraisemblable que ce nom désignait soit l'enceinte elle-même, soit la principale construction qu'elle contenait. Sans prétendre interpréter le nom lui-même, je remarque seulement qu'il comprend le signe *bi*, pouvant se rapporter à la boisson fermentée qui était en usage chez ces antiques populations.

3^o La suite de l'inscription parle de deux plantations, si l'on adopte le sens donné par M. Oppert au mot *ghikana*. Du moins est-il certain, que, dans le premier des deux exemples, ce terme est en rapport avec la mention d'un « bois sacré », placé sous le patronage de la déesse Nin-harsag, la Dame-des-Montagnes. L'autre *ghikana*, dont le nom est accompagné simplement d'un signe qui indique une chose sainte, est sous la protection de la déesse Nina; mais cette déesse étend aussi son patronage

1. *Découvertes*, pl. 3 bis, fig. 1 a.

2. *Ibid.*, figures 1 b, c.

3. Pour ce texte et pour les premiers essais de traduction, voir *Revue d'Assyriologie*, vol. II, pp. 148-149, et vol. III, pp. 61-63, en tenant compte de la correction indiquée dans même recueil, vol. IV, p. 36.

à un autre édifice, qui est appelé la « Maison pour... les dattes ». Malgré le peu de précision de ces indications, on est amené à penser à des bois sacrés, et surtout à des bois de dattiers, qui se trouvaient sans doute dans le voisinage des temples dont ils dépendaient. Or, d'autres textes nous apprennent que, sur les deux sanctuaires ici mentionnés, l'un au moins, celui de la déesse Nin-harsag, était situé dans la localité de Ghirsou¹, dont les terrasses superposées auraient alors présenté d'avance quelque chose des dispositions que l'architecture babylonienne développera plus tard dans la création infiniment plus grandiose de ses jardins suspendus.

D'autre part, l'édifice appelé la « Maison pour... les dattes », évidemment quelque magasin sacré réservé pour la récolte ou la manipulation de ces fruits, nous ramène encore plus directement à la dénomination générale adoptée pour le groupe de constructions que nous étudions. Il nous rappelle aussi l'espèce de vin que les anciens habitants fabriquaient avec les dattes, comme l'arak des Arabes modernes. Pline² fait connaître par quels procédés de macération on l'obtenait, et Strabon rapporte que c'était une des ressources de la contrée. Un vieux chant populaire, en langue perse, mais dont l'origine pouvait remonter jusqu'à la Chaldée, mentionnait cette liqueur en célébrant les trois cents bienfaits du dattier³. Peu différente devait être la boisson favorite des vieux Chaldéens, celle qu'indique si souvent le signe *bi* comme distribuée aux hommes ou offerte aux dieux⁴, la même sans doute que les échansons du roi Our-Nina portent dans des vases à long bec et que lui-même boit dans son cornet royal⁵. Pour la contenir, auraient aussi été fabriqués les très antiques récipients en vannerie bitumée que les fouilles ont fait découvrir dans la construction antérieure à Our-Nina et jusque dans les couches plus profondes du tell⁶. Il est certain qu'un aménagement comme celui du bassin ovale et des bassins rectangulaires qui l'avoisinent aurait très bien pu servir pour la fabrication de cette boisson fermentée. Les tablettes d'albâtre contiennent aussi la mention positive d'un bassin, *abzou*, consacré au dieu En-ki, et désigné par un nom très complexe et très obscur, qui ne nous dit rien de plus.

Des données aussi vagues ne suffisent pas, il faut l'avouer, pour détruire les doutes que le niveau du bassin en question et le mode de construction de son soubassement nous ont inspirés au sujet de sa très haute antiquité. Tout au moins faudrait-il croire

1. Voir l'inscription de la statue d'Our-Baou, III, 8, et IV, 1, *Découvertes*, p. V de la *Partie épigraphique*; cf. statue A de Goudéa, I, 8, *ibid.*, p. VI.

2. *Histoire naturelle*, XIV, 19, 3.

3. Strabon, 742.

4. Sur ce sujet, voir principalement F. Thureau-Dangin, *Comptabilité agricole en Chaldée*, dans la *Revue d'Assyriologie*, vol. III, pp. 131-139.

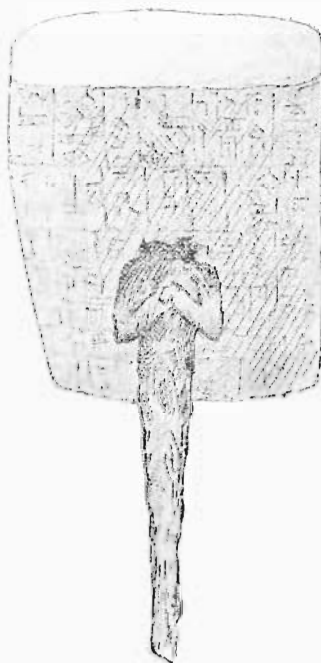
5. Voir plus haut fig. 8, p. 17 (p. 103 de la *Revue d'Assyriologie*, vol. IV).

6. Ci-dessus, pp. 57-61 (pp. 45-49, de la *Revue d'Assyriologie*, vol. V).

qu'une installation moins ancienne se serait substituée à celle d'Entéména, les mêmes emplacements restant souvent, surtout chez les Orientaux, employés pour un temps indéfini aux mêmes travaux et aux mêmes usages.

4^e Si difficiles que soient à concilier entre elles les données épigraphiques et celles

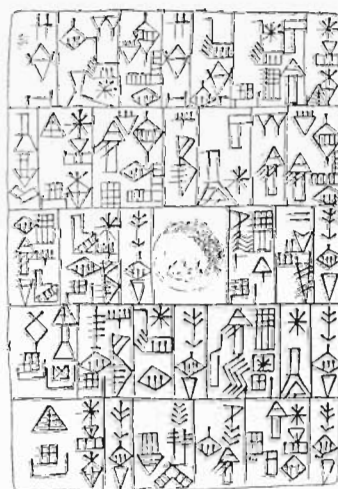
FIG. 57. — TABLETTE
(supportée par sa



D'ENTÉMÉNA
figurine de cuivre)



FIG. 58. — TEXTE
DE LA TABLETTE



b. Revers.

a. Face.

que fournissent les fouilles, il n'y en a pas moins là un certain nombre d'indications qui s'accordent parfaitement avec le nom donné à l'ensemble des constructions agricoles élevées sur la colline, avec ce que nous avons appelé la *Maison-des-Fruits* ou *Maison des boissons et des rivières*, pour traduire plus exactement¹. Entéména, à la fin de ses tablettes, se glorifie surtout d'avoir été l'homme de cette fondation, dans laquelle il semble vouloir résumer son œuvre. Citons textuellement ce passage : « En ce jour, — Entéména, — pour son roi qui l'aime, — pour le dieu Nin-Ghirsou, — sa Maison-des-

1. Comparer plus haut, p. 2 (p. 88 de la *Revue d'Assyriologie*, vol. IV).

Fruits — a construite. — Entéména — l'homme qui a construit la Maison-des-Fruits — du dieu Nin-Ghirsou. — son dieu — est le dieu Doum-(sir?). » Le patési néglige toutefois de rappeler que son bisaïeul Our-Nina nommait déjà du même nom l'édifice où il entassait ses réserves de blé. Il ne peut donc être question que d'additions ou de remaniements qui avaient complété les constructions du vieux roi. Moins ambitieux et plus véridique est le patési Enannatouma II, fils d'Entéména; car, sur deux belles pierres de seuil en albâtre¹ trouvées dans la région du même tell, il se vante seulement d'avoir « rétabli et remis en état la Maison-des-Fruits du dieu Nin-Ghirsou », montrant une fois de plus le caractère surtout pratique des constructions que nous avons étudiées et l'importance qui s'y attachait à cette haute époque.

III

VUE D'ENSEMBLE SUR LE TELL ET SES ALENTOURS

Il ne faut pas négliger une dernière indication qui nous vient de la disposition même du terrain. A quelque distance au Nord des constructions que nous venons de décrire et de l'esplanade limitée par les tablettes votives d'Entéména, l'ancienne surface du tell s'abaissait sensiblement. A cette pente septentrionale est soudé un petit monticule, le tell J, sur lequel se trouve, à l'n. 20 en contre-bas de l'ancien sol d'Our-Nina, une autre construction formant un bassin rectangulaire, enduit intérieurement de bitume, sorte de piscine que M. de Sarzec avait reconnue presque à fleur de sol dès ses premières explorations². Quelle que soit l'époque de cette construction anonyme, dont les briques carrées ne portent aucune inscription, la différence des niveaux nous montre qu'elle devait se trouver en dehors de l'ancien massif de briques crues élevé par Our-Nina et complété par ses successeurs immédiats. Si l'on admet, d'autre part, ce qui paraît assez vraisemblable, que ce massif était de forme quadrangulaire et orienté par ses angles suivant le principe de l'architecture chaldéenne, on peut en conclure que, non loin du bassin ovale et de l'esplanade d'Entéména, devait se trouver l'angle Nord de la grande terrasse qui formait anciennement l'étage supérieur de tout l'ensemble de substructions très antiques constituant la position haute de Ghirsou.

Ce fait va nous fournir une conclusion pour l'ensemble de notre travail en nous servant à déterminer les points essentiels qui permettent de reconnaître et de compléter le tracé approximatif de l'ancien quadrilatère.

1. *Déroulottes*, pl. 6, fig. 4.

2. *Thébes*, p. 67.

Ainsi nous avons déjà deux angles de cette terrasse : l'angle Nord, voisin de l'esplanade d'Entéména, et l'angle Ouest, occupé par le puits d'Amadou et par ses dépendances, telles que nous les avons décrites antérieurement¹. Entre les deux angles s'étend la face Nord-Ouest, dont la longueur serait alors d'environ 60 mètres. Quant à la face Sud-Ouest, on se rappelle que sa direction nous a été donnée avec certitude par le *massif incliné* d'Entéména, et cet alignement est la base géométrique de toute notre reconstruction. Il est vrai que l'emplacement exact de l'angle Sud qui limitait cette face ne nous est pas connu, mais on peut l'établir par la position de l'angle Est beaucoup plus facile à déterminer. J'ai parlé, dans notre première partie², du coude que faisait brusquement sur lui-même un caniveau qui se raccordait vers l'Est avec les bassins construits par Our-Nina. Cette disposition en retour ne m'avait semblé pouvoir être attribuée qu'à la rencontre d'un angle formé par les anciens talus de briques crues. Il faut ajouter que, dès l'origine des fouilles, M. de Sarzec avait relevé un peu plus bas un curieux mur de soutènement qui était de construction plus récente, mais qui dessinait encore le tournant de la colline en décrivant un angle arrondi. Il est donc très probable que l'angle du caniveau dont il vient d'être parlé répondait sensiblement à l'angle Est de la terrasse d'Our-Nina. Les deux côtés de cet angle nous donnent, en même temps, par leur prolongement, les deux dernières faces du carré : la face Sud-Est dont le recoupement avec la face Sud-Ouest détermine l'angle Sud, et la face Nord-Est qui va se raccorder avec l'angle Nord.

On arrive ainsi à reconstituer un carré dont la régularité géométrique n'est pas démontrée sans doute *a priori*, mais dont les dimensions ne devaient pas s'écarter beaucoup de 60 mètres de côté. Les principales constructions y occupent une position symétrique : l'édifice d'Our-Nina se trouve placé au milieu, à distance égale des deux faces Nord-Est et Sud-Ouest; le massif incliné d'Entéména s'étend sur le côté, en formant la partie centrale de la face Sud-Ouest; l'esplanade d'Entéména avec ses multiples bassins se développe en avant sur le côté Nord-Ouest, tandis que les bassins d'Our-Nina s'alignent parallèlement à la face Sud-Est. Seule, la face Nord-Est reste dépourvue de constructions ou du moins les fouilles n'en relèvent aucune trace dans cette direction.

Les vestiges d'architecture antique découverts dans la région qui s'étend à l'Est du tell sont assez éloignés et répondent à un niveau moins élevé. Sans avoir de lien direct ni de relations nécessaires avec les constructions dont nous venons de parler, ils peuvent cependant s'y rattacher en quelque manière, et nous ne devons pas les oublier dans notre description. Il y a surtout deux escaliers, qui certainement ne servaient pas

1. Plus haut, p. 75.

2. P. 16 (p. 102 de la *Revue d'Assyriologie*, vol. IV).

à gravir la terrasse supérieure, mais qui montaient dans cette direction, et par lesquels on s'élevait sur les premiers emmarchements de ces talus superposés.

Je n'insisterai pas beaucoup sur une petite rampe de 1^m, 40 seulement de largeur, située un peu au delà de l'angle Est; elle paraît avoir été rajoutée à une époque moins ancienne, si l'on en juge par la construction de ses dix-huit degrés, formés chacun d'un double rang de briques carrées, et par les deux logettes de consécration que Goudéa avait placées à l'entrée d'un chemin d'accès, dallé avec les mêmes briques.

Plus intéressant pour nous est un grand perron, également de 18 marches¹, mais qui se développait sur une largeur de 3 mètres, et qui était construit en briques oblongues et bombées, tout à fait dans le système de nos constructions primitives. Sur l'une de ces briques, M. de Sarzec a remarqué encore des sillons tracés avec le doigt, mais plus compliqués que dans les exemples précédents, et formant le dessin

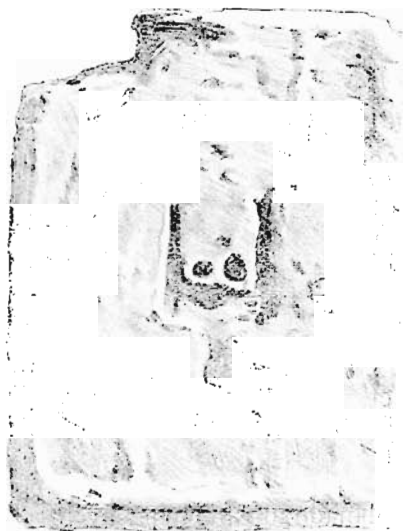


FIG. 59. — BRIQUE BOMBÉE portant une marque tracée avec le doigt

que nous reproduisons ci-contre (Fig. 59). Ces indices de haute antiquité se trouvaient confirmés par la présence, sur la plate-forme, de deux logettes de consécration, très différentes de celles de l'époque de Goudéa. Leur cavité centrale, enduite de bitume, s'arrondissait en forme de vase, comme les cachettes dissimulées dans l'épaisseur des murs de l'édifice antérieur à Our-Nina; seulement, le galbe était tout autre et simulait un vase à panse plus élargie. Ce n'en est pas moins une preuve décisive de la destination surtout religieuse de ces sortes de cavités bitumées; car elles ne pouvaient contenir ici que des offrandes servant à défendre contre les influences mauvaises l'escalier lui-même et l'accès qu'il offrait.

Cet escalier était encore plus éloigné que l'autre du haut carré central de Ghirson, et les mesures prises par M. de Sarzec le placent à environ 35 mètres vis-à-vis de la face Nord-Est de ce massif. D'autre part, la plate-forme peu élevée à laquelle il aboutissait n'atteignait guère que l'ancien niveau de la Construction antérieure à Our-Nina. Le sol avait formé à la longue sur cet emplacement un tell distinct, le tell P surnommé par nous le *tell des Piliers*, parce qu'il renfermait aussi les énigmatiques piliers de Goudéa portant un faisceau de quatre colonnes assemblées²; l'une de ces piles se trouvait même

1. *Découvertes*, pl. 58.

2. *Ibidem*, pp. 62 et suiv.

si voisine de notre escalier qu'elle en obstruait presque complètement l'approche et qu'elle en masquait les degrés inférieurs. Une pareille anomalie suffit pour démontrer que les deux constructions ne sauraient être de la même époque, et que c'est Goudéa qui a relevé, sur ce point, le sol et comblé la montée de l'ancien escalier, pour enterrer le soubassement de la quadruple colonne. En même temps, voulant consacrer ce nouveau travail, il avait déposé ses tablettes et ses figurines votives dans deux nouvelles logettes qui doubtaient en quelque sorte les précédentes.

En prolongeant la tranchée au delà du niveau supérieur de l'escalier, M. de Sarzec avait reconnu, à 15 mètres de distance dans la direction de l'Ouest, quelques vestiges d'une très petite construction rectangulaire, qui ne pouvait guère avoir motivé cette entrée monumentale. En revanche, plusieurs briques recueillies dans la région environnante appartiennent à la même catégorie primitive que les briques bombées de l'escalier, et se rapprochent beaucoup des briques d'Éannadou et d'Entéména ; elles ont même des proportions un peu plus fortes, allant jusqu'à 0^m,25 de large sur une longueur de 0^m,34. Leur inscription nous a fourni un texte nouveau au nom du patési Enannatouma I^{er}, frère et successeur d'Éannadou, et père d'Entéména¹. Il y est question d'un édifice spécial que ce prince avait construit, toujours en l'honneur du dieu Nin-Ghirsou, pour y emmagasiner les bois de « cèdre blanc » importés de la région montagneuse. Ainsi, nous sommes toujours ramenés à des constructions d'utilité pratique, à des magasins sacrés, à des dépôts placés sous l'invocation du grand dieu local, mais servant en réalité aux approvisionnements, et se trouvant dans une relation étroite avec la Maison-des-Fruits. Au pied de la terrasse élevée par le roi Our-Nina, il y avait évidemment des étages inférieurs, qui se rattachaient au même ensemble et qui constituaient avec lui ce que nous avons appelé une villa royale, c'est-à-dire un groupe de bâtiments d'exploitation, renfermant le véritable trésor des richesses agricoles et industrielles amassées par cette très antique dynastie.

Exprimons de nouveau, en terminant, le désappointement que l'on éprouve à ne reconnaître parmi ces ruines aucun vestige des sanctuaires si souvent nommés par les inscriptions. Où placer, avant tout autre, le sanctuaire du patron de Sirpourla, du dieu qui s'intitulait le Seigneur de Ghirsou ? Les nombreux ex-voto qui portent la mention de ce temple en attestent cependant le voisinage. Selon toute vraisemblance, les lieux de culte ne consistaient alors qu'en de simples esplanades, comme les *hiéra* des Grecs et les premiers *templa* des anciens Romains, ou bien ils formaient des chapelles hautes, au-dessus des magasins sacrés occupant l'étage inférieur des constructions.

1. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1899, pp. 347-349, et pl. II.

Quant aux édifices destinés à l'habitation, il faut croire qu'ils étaient bâtis en pisé, en briques crues ou même en matériaux plus légers, dont la trace aura facilement disparu. Rien n'est venu nous apprendre en quel lieu s'élevait, par exemple, la « grande-demeure » ou palais de *Tirash*, dont il est maintes fois question dans les textes de la haute époque, depuis les temps du roi Our-Nina jusqu'au règne d'Ourou-kaghina. Il serait possible assurément que cette habitation royale ait occupé la place vide signalée par nous dans la partie Nord-Est du plateau quadrangulaire que nous venons de décrire; mais cela n'est pas certain. Le Musée du Louvre a fait l'acquisition récente d'une tablette sculptée, en calcaire gris, représentant comme unique motif le groupe héraldique de l'aigle frontocéphale sur les lions, avec l'inscription suivante: « Our- » Nina, roi de Sirpourla, fils de Ninihalghin, la grande-demeure de Tirash a consacré. » Cette plaque de fondation, évidemment dérobée dans les fouilles de Tello, est la réplique intacte d'une autre tablette d'Our-Nina, brisée par la moitié, que M. de Sarzec nous avait rapportée dès l'origine et sur laquelle il faut rétablir, selon toute vraisemblance, le nom du palais de Tirash, enlevé avec la moitié manquante. Malheureusement, ce débris n'était pas en place; il se trouvait employé dans une maçonnerie de remplissage, murant l'une des portes du palais de l'époque gréco-parthe qui s'élève plus au Nord sur les ruines du grand temple édifié par Goudéa. Seul un troisième débris du même motif, portant toujours le nom d'Our-Nina, gisait parmi les nombreux objets recueillis par M. de Sarzec sur le tel des constructions les plus antiques. Bien que la plaque sculptée soit en calcaire blanc et de dimensions plus fortes que les deux pièces précédentes (0^m, 21 de hauteur au lieu de 0^m, 16), il est présumable que son inscription incomplète se terminait aussi par la mention du palais de Tirash. Là se borne tout ce qui se rapporte à cette résidence royale des premiers âges. On reste donc libre de la concevoir comme établie sur quelque autre point, plus près de la plaine, en dehors de la colline artificielle, de la *firmitas*, qui était surtout un refuge et un dépôt de guerre pour les chefs du pays.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.	Pages
PREMIÈRE PARTIE. — LA CONSTRUCTION DU ROI OUR-NINA	
I. Le tell de la Maison-des-Fruits.....	1
II. Découverte d'un édifice d'Our-Nina.....	4
III. Étude de la construction.....	7
IV. Distribution intérieure.....	10
V. Dispositions extérieures.....	11
VI. Nombreux objets découverts.....	17
VII. Figurines et tablettes de fondation.....	27
VIII. Indications générales.....	29
IX. Comparaison avec les fouilles de Niffer.....	31
NOTES COMPLÉMENTAIRES	
I. Découverte des têtes de taureaux.....	38
II. Les écuelles d'onyx de l'époque d'Our-Nina.....	41
DEUXIÈME PARTIE. — CONSTRUCTION ANTÉRIEURE A OUR-NINA	
I. Sous-sol d'Our-Nina.....	45
II. Édifice antérieur à Our-Nina.....	47
III. Dispositions et découvertes de détail.....	51
IV. Figurines de fondation.....	56
V. Curieuses cachettes.....	57
VI. Couches profondes du tell.....	61
VII. Les premiers constructeurs du tell.....	61
VIII. Comparaison avec l'Égypte primitive.....	65
TROISIÈME PARTIE. — LE PUIS D'ÉANNADOU	
QUATRIÈME PARTIE. — LES CONSTRUCTIONS D'ENTÉMÉNA	
I. Le massif incliné.....	77
II. L'esplanade et ses bassins.....	82
III. Vue d'ensemble sur le tell et ses alentours.....	91
TABLE DES MATIÈRES.....	95
LISTE DES PLANS ET DES FIGURES.....	95
LISTE DES PLANS	
Planche 1. — Plan de la Construction d'Our-Nina.	
Planche 2. — Plans et coupes des deux constructions superposées.	
Plan des constructions d'Éannadou et d'Entéména (dans le texte, p. 76).	
LISTE DES FIGURES	
Fig. 1. Plateaux de Nam-Maghâni et d'Our-Ningoul.....	3
2. Fragment de Loukani.....	4
3. Brique bombée d'Our-Nina.....	5
4. Appareil d'un angle de la muraille.....	9
5. Pierre de seuil en forme de borne.....	11
6. Pierre de seuil en forme de crapaudine.....	12
7. Poignard en cuivre.....	13
8. Grand bas-relief d'Our-Nina.....	17

	Pages
Fig. 9. Serviteur royal.....	18
10. Têtes de lions archaïques.....	19
11. Coupe d'Our-Nina.....	20
12. Le roi Éannadou (Stèle des Vautours).....	21
13. Colonnnette d'Éannadou.....	22
14. Mortier d'Enannatouma I ^{er}	22
15. Masse d'armes de Mésilim.....	23
16. Inscriptions de Nam-Maghâni et d'Our-Ningoul.....	25
17. Trois inscriptions archaïques.....	26
18. Lance votive.....	25
19. Engin en cuivre.....	26
20. Figurine de cuivre, avec son appendice.....	27
21. Tablette de fondation, portée par la figurine.....	28
22. Appendice détaché.....	28
23. Tête de taureau en cuivre.....	37
24. Vase de cuivre, trouvé avec les têtes de taureaux.....	39
25. Écuelle d'onyx.....	41
26. Autre fragment.....	42
27-29. Autres fragments.....	42
30. Écuelle d'onyx égyptienne.....	43
31. Pilon en pierre.....	46
32. Objet votif.....	47
33. La Construction inférieure.....	49
34. Partie inférieure d'une grande stèle.....	52
35. Partie supérieure d'une petite stèle.....	53
36. Tablette de la figure aux plumes.....	53
37. Développement du bas-relief circulaire.....	54
38. Le bas-relief circulaire, reconstitution.....	54
39. Bas-relief circulaire, sujet principal.....	55
40. Figurines de cuivre.....	56
41. Cavité bitumée.....	57
42. Moulage des rainures du bitume.....	60
43. Objet votif.....	61
44. Masse d'armes primitive.....	62
45. Marteau d'armes.....	63
46. Ustensile ovoïde.....	63
47. Marteau d'armes égyptien.....	64
48. La libation égyptienne.....	67
49. La libation chaldéenne.....	67
50. Plaquette de coquille.....	70
51. Gobelet en coquille, restitution.....	71
52. Puits d'Éannadou, coupe verticale.....	73
53. Brique bombée d'Éannadou.....	74
54. Petit bloc sculpté.....	80
55. Vase d'argent d'Entéména.....	81
56. Figurine de cuivre d'Entéména.....	86
57. Tablette d'Entéména, supportée par sa figurine.....	89
58. Texte de la tablette.....	89
59. Brique bombée, marquée avec le doigt.....	92